

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE

## ORDRE DU JOUR JEUDI 28 MARS 2019

19H

**AU SIEGE DE LA CCFL**  
(500 rue de la Lys – La Gorgue)

---

1. Adoption du compte-rendu du conseil du 7 février 2019.....	4
2. Décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation accordée par délibération du 24 avril 2014.....	4
3. Finances : Budget Général, adoption du compte administratif 2018 .....	8
4. Finances : Budget REOM, adoption du compte administratif 2018.....	10
5. Finances : Budget ZA du Bois à Fleurbaix, adoption du compte administratif 2018 .....	11
6. Finances : Budget ZA des Graissières à Lestrem, adoption du compte administratif 2018 .....	12
7. Finances : Budget ZA des Petits Pacaux à Merville, adoption du compte administratif 2018.....	13
8. Finances : Budget ZA de la Maurianne, adoption du compte administratif 2018 .....	14
9. Finances : Budget ZA du Paradis, adoption du compte administratif 2018.....	16
10. Finances : Budget annexe du Port, adoption du compte administratif 2018 .....	17
11. Finances : Budget annexe du Gîte, adoption du compte administratif 2018 .....	18
12. Finances : Budget annexe OTI (Office de Tourisme), adoption du compte administratif 2018 .....	19
13. Finances : Budget Général, adoption du compte de gestion 2018.....	20
14. Finances : Budget REOM, adoption du compte de gestion 2018 .....	20
15. Finances : Budget ZA du BOIS, adoption du compte de gestion 2018.....	21
16. Finances : Budget ZA des GRAISSIERES, adoption du compte de gestion 2018 .....	22
17. Finances : Budget ZA des PACAUX, adoption du compte de gestion 2018.....	22
18. Finances : Budget ZA de la MAURIANNE, adoption du compte de gestion 2018 .....	23
19. Finances : Budget ZA de PARADIS, adoption du compte de gestion 2018 .....	24
20. Finances : Budget ZA du PORT, adoption du compte de gestion 2018.....	24
21. Finances : Budget du Gîte, adoption du compte de gestion 2018.....	25
22. Finances : Budget de l'Office de Tourisme (OTI), adoption du compte de gestion 2018 .....	26

23. Finances : Budget Général : affectation de résultat 2018 sur 2019.....	26
24. Finances : Budget REOM : affectation de résultat 2018 sur 2019 .....	27
25. Finances : Budget ZA du Bois à Fleurbaix : affectation de résultat 2018 sur 2019.....	28
26. Finances : Budget ZA des Graissières : affectation de résultat 2018 sur 2019 .....	28
27. Finances : Budget ZA des Pacaux : affectation de résultat 2018 sur 2019 .....	29
28. Finances : Budget ZA de la Maurianne : affectation de résultat 2018 sur 2019.....	29
29. Finances : Budget ZA du Paradis : affectation de résultat 2018 sur 2019 .....	30
30. Finances : Budget du Port : affectation de résultat 2018 sur 2019 .....	30
31. Finances : Budget Gîte et ecolodges : affectation de résultat 2018 sur 2019 .....	31
32. Finances : Budget Office de Tourisme : affectation de résultat 2018 sur 2019.....	32
33. Finances : Budget Général, vote du BP 2019 .....	32
34. Finances : Budget REOM, vote du BP 2019.....	32
35. Finances : Budget ZA du Bois, vote du BP 2019 .....	33
36. Finances : Budget ZA des Graissières, vote du BP 2019.....	33
37. Finances : Budget ZA des Pacaux, vote du BP 2019 .....	33
38. Finances : Budget ZA de la Maurianne, vote du BP 2019 .....	33
39. Finances : Budget ZA du Paradis, vote du BP 2019 .....	34
40. Finances : Budget du Port, vote du BP 2019 .....	34
41. Finances : Budget Gîte et ecolodges, vote du BP 2019 .....	34
42. Finances : Budget Office de Tourisme, vote du BP 2019 .....	34
43. Finances : Vote des taux d'imposition applicables aux taxes directes locales pour 2019 .....	35
44. Finances : Dotation de solidarité communautaire 2019.....	35
45. Finances : Sollicitation du solde du Fonds de concours par la commune de Fleurbaix alloué par délibération du 16 décembre 2014 dans le cadre du projet de travaux de construction de vestiaires de football .....	40
46. Finances : Sollicitation du solde du Fonds de concours par la commune de Laventie alloué par délibération du 16 décembre 2014 dans le cadre des travaux de rénovation du Manoir Sainte-Paule	41
47. Finances : Sollicitation du Fonds de concours par la commune de Laventie alloué par délibération du 20 juin 2018 dans le cadre des travaux de rénovation du Manoir Sainte-Paule .....	42
48. Finances : Attribution d'un fonds de concours exceptionnel (dénommé 2019/75), aide à l'investissement des communes membres.....	43
49. Finances : Compétence voirie, modification de la répartition de l'enveloppe budgétaire .....	45
50. Mutualisation : Transfert du bâtiment du Castel de l'Alloeu par la commune de Laventie à la Communauté de communes Flandre Lys.....	45
51. Mutualisation des compétences, transfert des compétences et juridique : Evolution du schéma de mutualisation .....	47
52. Logement-affaires sociales : Demandes d'aide à l'accession à la propriété.....	56
53. Développement touristique : Aménagement cyclable des chemins de halage de la Lys, avenant au contrat de maîtrise d'oeuvre.....	57
54. Développement économique : ZA des Petits Pacaux, rachat de la parcelle n°20b à la société Iskander Marine .....	58
55. Développement économique : ZA du Grand Chemin, vente par la SCI AD3 à la SCI ALAMBRA.....	59

56. Développement économique : Transfert de la zone d'activités Adam Grunewald : procès-verbal contradictoire de transfert.....	60
57. Développement économique : Aide aux très petites entreprises (dispositif 2018) – Versement d'une aide à l'EURL Nord Partenaire sur la commune de Merville.....	61
58. Développement économique : Dispositifs régionaux d'aides directes aux entreprises.....	62
59. Développement économique : Partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat – 1)Aide à la location des locaux vacants et 2) prise en charge du reste à charge du projet Booster .....	67
60. Développement économique : ZA des Petits Pacaux 1, demande d'implantation des sociétés A2S Conseil, Proskill RH, IT PICT et B.Roger Services .....	68
61. Jeunesse-culture : Appels à projet culture 2019.....	70
62. Sports et animations : Subventions au mouvement sportif et emploi salarié.....	70
63. Sports et animations : Ajout du tarif pour les cartes réseau cyclo points noeuds .....	73
64. Environnement, développement durable : SMICTOM des Flandres, Engagement du Syndicat dans l'extension de consignes de tri.....	74
65. Environnement, développement durable : SMICTOM des Flandres, Adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés de la période 2019-2024.....	75
66. Administration Générale : Approbation de modifications statutaires du SIDEN-SIAN.....	76
67. Administration Générale : Désignation d'un représentant au sein de l'USAN : Suite à la démission de Monsieur Jean-Michel Laroye .....	78
68. Questions diverses .....	78

## **1. Adoption du compte-rendu du conseil du 7 février 2019**

Selon document envoyé par voie dématérialisée.

## **2. Décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation accordée par délibération du 24 avril 2014**

Afin de faciliter le fonctionnement de la Communauté de communes Flandre Lys, le Conseil communautaire a autorisé le Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'attribution, la notification, l'exécution et le règlement des marchés passés sous la forme d'une procédure adaptée conformément à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Liste des marchés depuis le 4 décembre 2018, arrêtée au 8 mars 2019 :

# LISTE DES MARCHES CONCLUS

Période concernée : du 04/12/2018 au 08/03/2019

La consultation du(des) marchés(s) peut être effectuée dans les locaux de l'organisme acheteur.

## Travaux

Marchés(s) d'un montant égal ou supérieur à 90 000,00 € HT et inférieur à 5 548 000,00 € HT

Consultation	N° marché	Objet du contrat	Titulaire	Code postal	Montant HT	Date
MAPA2018-13	C2018-13L2	Travaux de voiries intercommunales/ Lot n° 2 : Travaux voiries La Gorgue	RAMERY TP Dunkerque	59640	158 815,50	11/02/2019
MAPA2018-13	C2018-13L5	Travaux de voiries intercommunales/ Lot n° 5 : Travaux de voiries Lestrem	COLAS DUNKERQUE	59944	297 000,00	11/02/2019
MAPA2018-13	C2018-13L6	Travaux de voiries intercommunales/ Lot n° 6 : Travaux de voiries Haverskerque	RAMERY TP Dunkerque	59640	169 336,50	11/02/2019
MAPA2018-13	C2018-13L3	Travaux de voiries intercommunales/ Lot n° 3 : Travaux voiries Merville	EUROVIA MAZINGARBE	62670	223 590,25	14/02/2019
MAPA2018-13	C2018-13L4	Travaux de voiries intercommunales/ Lot n° 4 : Travaux voiries Laventie	EUROVIA MAZINGARBE	62670	501 834,81	14/02/2019

## Services

Marchés(s) d'un montant égal ou supérieur à 20 000,00 € HT et inférieur à 90 000,00 € HT

Consultation	N° marché	Objet du contrat	Titulaire	Code postal	Montant HT	Date
2018-05	C2018-05	Refonte du site internet	SYNAPSE ENTREPRISES	75015	32 700,00	06/02/2019
2018-02	C2018-02	AMO pour l'aménagement de la base de loisirs EOLYS	SAS VERDI NPDC	59441	28 652,50	28/02/2019
MAPA2018-16	C2018-16	Développement d'une application mobile	Sweepin	21000	34 000,00	07/03/2019

Marchés(s) d'un montant égal ou supérieur à 90 000,00 € HT et inférieur à 5 225 000,00 € HT

Consultation	N° marché	Objet du contrat	Titulaire	Code postal	Montant HT	Date
2018-09	C2018-09	AMO pour la passation d'un marché global de performance relatif à la construction d'une unité de méthanisation	ARTELIA VT  Détail par tranches : Tranche ferme : Etude de faisabilité : 28 840.00€HT  TO 1 : Elaboration du programme :  TO 2 : Rédaction des pièces administratives et techniques du marché public global de performance :  TO 3 : Assistance dans le montage de dossiers administratifs auprès des services d'Etat, des	94600	148 280,00  28 840.00  26 235.00  18 140.00	28/01/2019

		organismes de versements de subventions, et contractualisation de la filière d’approvisionnement :			
					7 260.00
		TO 4 : Lancement de la procédure : Analyse des candidatures :			
					4 940.00
		TO 5 : Animation des étapes de négociations et analyse des offres : 18 470.00€HT			
		TO 6 : Assistance lors de la phase de conception, réalisation et d’exploitation ou maintenance :			18 470.00
		TO7 : Assistance dans le suivi de l’exploitation :			27 790.00
					16 605.00

### **3. Finances : Budget Général, adoption du compte administratif 2018**

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

Monsieur le Président ayant quitté la salle, le Conseil communautaire sous la présidence de Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président aux finances, délibérant sur le Compte Administratif 2018, joint en annexe 1 de ce dossier de synthèse, dressé par Monsieur Bruno Ficheux, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré :

1°/ Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi en euros :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	23 066 324.20	0	3 432 994.73	26 499 318.93
Fonctionnement	9 640 130.52	3 191 246.81	3 128 136.77	<b>9 577 020.48</b>
<b>TOTAL</b>	<b>32 706 454.72</b>	<b>3 191 246.81</b>	<b>6 561 131.50</b>	<b>36 076 339.41</b>

**Le Sipal n'ayant pas été intégré par la Communauté de communes Flandre Lys, une discordance de 3 305.26 € figure entre le compte administratif et le compte de gestion du budget général, lequel présente le tableau suivant :**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Transfert ou intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	23 066 324.20	0	3 432 994.73		26 499 318.93
Fonctionnement	9 640 130.52	3 191 246.81	3 128 136.77	<b>3 305.26</b>	<b>9 580 325.74</b>
<b>TOTAL</b>	<b>32 706 454.72</b>	<b>3 191 246.81</b>	<b>6 561 131.50</b>	<b>3 305.26</b>	<b>36 079 644.67</b>

*Pour information, le montant des restes à réaliser 2018 qui seront repris au BP 2019 s'élèvent à:*

- *en dépenses:*
  - euros au chapitre 20 : 447 952 €
  - euros au chapitre 204 : 9 078 928 €
  - euros au chapitre 21 : 2 046 999 €
  - euros au chapitre 23 : 10 386 368 €
- *en recettes:*
  - au chapitre 13 : 1 441 224 €

2°/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer.

#### **4. Finances : Budget REOM, adoption du compte administratif 2018**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Monsieur le Président ayant quitté la salle, le Conseil communautaire sous la présidence de Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président aux finances, délibérant sur le Compte Administratif 2018, joint en annexe 1 de ce dossier de synthèse, dressé par Monsieur Bruno Ficheux, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré :

1°/ Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi en euros :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	571 215.23	0	31 428.14	602 679.37
Fonctionnement	5 164 617.54	0	-74 774.43	5 089 843.11
<b>TOTAL</b>	<b>5 735 868 77</b>	<b>0</b>	<b>- 43 346.29</b>	<b>5 692 522.48</b>

Pour information, le montant des restes à réaliser 2018 qui seront repris au BP 2019 s'élèvent à:

- *en dépenses:*
  - au chapitre 16 : 15 000 €
  - au chapitre 20 : 5 000 €
  - au chapitre 21 : 35 000 €

2°/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer.

## **5. Finances : Budget ZA du Bois à Fleurbaix, adoption du compte administratif 2018**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Monsieur le Président ayant quitté la salle, le Conseil communautaire sous la présidence de Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président aux finances, délibérant sur le Compte Administratif 2018, joint en annexe 1 de ce dossier de synthèse, dressé par Monsieur Bruno Ficheux, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré :

1°/ Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi en euros :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	-68 388.82	0	200 619.92	132 231.10
Fonctionnement	-607 072.76	0	-195 028.47	-802 101.23
TOTAL	- 675 461.58	0	5 591.45	-669 870.13

Il n'y a pas de restes à réaliser 2018 à reprendre au BP 2019.

2°/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer.

## **6. Finances : Budget ZA des Graissières à Lestrem, adoption du compte administratif 2018**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Monsieur le Président ayant quitté la salle, le Conseil communautaire sous la présidence de Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président aux finances, délibérant sur le Compte Administratif 2018 , joint en annexe 1 de ce dossier de synthèse, dressé par Monsieur Bruno Ficheux, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré :

1°/ Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi en euros :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	616 100 47	0	1 064 265.28	1 680 365.75
Fonctionnement	272 048.34	0	- 1 066 191.71	- 794 143.37
TOTAL	888 148.81	0	- 1 926.43	886 222.38

Il n'y a pas de restes à réaliser 2018 à reprendre au BP 2019.

2°/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer.

## **7. Finances : Budget ZA des Petits Pacaux à Merville, adoption du compte administratif 2018**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Monsieur le Président ayant quitté la salle, le Conseil communautaire sous la présidence de Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président aux finances, délibérant sur le Compte Administratif 2018, joint en annexe 1 de ce dossier de synthèse, dressé par Monsieur Bruno Ficheux, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré :

1°/ Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi en euros :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	1 016 149.39	0	1 623 968.00	2 640 117.39
Fonctionnement	992 299.74	0	- 1 644 657.79	- 652 358.05
<b>TOTAL</b>	<b>2 008 449.13</b>	<b>0</b>	<b>- 20 689.79</b>	<b>1 987 759.34</b>

Il n'y a pas de restes à réaliser 2018 à reprendre au BP 2019.

2°/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer.

## **8. Finances : Budget ZA de la Maurianne, adoption du compte administratif 2018**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Monsieur le Président ayant quitté la salle, le Conseil communautaire sous la présidence de Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président aux finances, délibérant sur le Compte Administratif 2018, joint en annexe 1 de ce dossier de synthèse, dressé par Monsieur Bruno Ficheux, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré :

1°/ Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi en euros :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	- 17 443.07	0	0	- 17 443.07
Fonctionnement	- 2 520	0	- 46 578.57	- 49 098.57
TOTAL	- 19 963.07	0	- 46 578.57	- 66 541.64

Il n'y a pas de restes à réaliser 2018 à reprendre au BP 2019.

2°/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer.

## 9. Finances : Budget ZA du Paradis, adoption du compte administratif 2018

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Monsieur le Président ayant quitté la salle, le Conseil communautaire sous la présidence de Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président aux finances, délibérant sur le Compte Administratif 2018, joint en annexe 1 de ce dossier de synthèse, dressé par Monsieur Bruno Ficheux, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré :

1°/ Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi en euros :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	-100 597.66	0	0	-100 597.66
Fonctionnement	-392.90	0	-50 934.55	-51 327.45
<b>TOTAL</b>	<b>-100 990.56</b>	<b>0</b>	<b>-50 934.55</b>	<b>-151 925.11</b>

Il n'y a pas de restes à réaliser 2018 à reprendre au BP 2019.

2°/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer.

## 10. Finances : Budget annexe du Port, adoption du compte administratif 2018

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Monsieur le Président ayant quitté la salle, le Conseil communautaire sous la présidence de Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président aux finances, délibérant sur le Compte Administratif 2018, joint en annexe 1 de ce dossier de synthèse, dressé par Monsieur Bruno Ficheux, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré :

1°/ Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi en euros :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	-139 112.58		3945.97	-135 166.61
Fonctionnement	7 947.61	7 947.61	-4 954.85	-4 954.85
TOTAL	-131 164.97	7 947.61	- 1 008.88	- 140 121.46

Pour information, le montant des restes à réaliser 2018 qui seront repris au BP 2019 s'élèvent à:

- *en dépenses:*

- au chapitre 21 : 15 000 €
- au chapitre 23 : 45 000 €

2°/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer.

## 11. Finances : Budget annexe du Gîte, adoption du compte administratif 2018

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Monsieur le Président ayant quitté la salle, le Conseil communautaire sous la présidence de Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président aux finances, délibérant sur le Compte Administratif 2018, joint en annexe 1 de ce dossier de synthèse, dressé par Monsieur Bruno Ficheux, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré :

1°/ Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi en euros :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	307 061.95	0	41 753.13	348 815.08
Fonctionnement	-113 361.52	0	-63 278.57	-176 640.09
TOTAL	193 700.43	0	-21 525.44	172 174.99

Pour information, le montant des restes à réaliser 2018 qui seront repris au BP 2019 s'élèvent à:

- *en dépenses:*
- au chapitre 21 : 10 000 €

2°/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer.

## 12. Finances : Budget annexe OTI (Office de Tourisme), adoption du compte administratif 2018

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Monsieur le Président ayant quitté la salle, le Conseil communautaire sous la présidence de Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-président aux finances, délibérant sur le Compte Administratif 2018, joint en annexe 1 de ce dossier de synthèse, dressé par Monsieur Bruno Ficheux, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré :

1°/ Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi en euros :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2017	Part affectée à l'investissement exercice 2018	Résultat de l'exercice 2018	Résultat de clôture 2018
Investissement	-61 165.84	0	16 095.91	-45 069.93
Fonctionnement	-99 870.89	0	-63 337.38	-164 208.27
TOTAL	-161 036.73	0	-48 241.47	-209 278.20

Il n'y a pas de restes à réaliser 2018 à reprendre au BP 2019.

2°/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications de compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer.

### **13. Finances : Budget Général, adoption du compte de gestion 2018**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives éventuelles qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ait été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que le Compte de Gestion du Trésorier est en accord complet avec le Compte administratif de Monsieur le Président,

- 1°/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;
- 2°/ Statut sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;
- 3°/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le Compte de gestion du budget général dressé pour la collectivité, pour l'exercice 2018, par le Trésorier.

Au 31 décembre 2018, le Sipal n'ayant pu être intégré au budget général de la Communauté de communes Flandre Lys, une discordance de 3 305.26 € figure entre le compte administratif et le compte de gestion de ce dernier, à savoir un résultat de clôture en fonctionnement de 9 580 325.74 € pour le compte de gestion et 9 577 020.48 € pour le compte administratif.

### **14. Finances : Budget REOM, adoption du compte de gestion 2018**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives éventuelles qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les

mandats de paiement ordonnancés et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ait été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que le Compte de Gestion du Trésorier est en accord complet avec le Compte administratif de Monsieur le Président,

- 1°/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;
- 2°/ Statut sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;
- 3°/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le Compte de gestion du budget REOM dressé pour la collectivité, pour l'exercice 2018, par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### **15. Finances : Budget ZA du BOIS, adoption du compte de gestion 2018**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives éventuelles qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ait été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que le Compte de Gestion du Trésorier est en accord complet avec le Compte administratif de Monsieur le Président,

- 1°/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;
- 2°/ Statut sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;
- 3°/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le Compte de gestion du budget ZA du Bois dressé pour la collectivité, pour l'exercice 2018, par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

---

## **16. Finances : Budget ZA des GRAISSIERES, adoption du compte de gestion 2018**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives éventuelles qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ait été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que le Compte de Gestion du Trésorier est en accord complet avec le Compte administratif de Monsieur le Président,

- 1°/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;
- 2°/ Statut sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;
- 3°/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le Compte de gestion du budget ZA des Graissières dressé pour la collectivité, pour l'exercice 2018, par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

## **17. Finances : Budget ZA des PACAUX, adoption du compte de gestion 2018**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives éventuelles qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ait été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que le Compte de Gestion du Trésorier est en accord complet avec le Compte administratif de Monsieur le Président,

- 1°/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;
- 2°/ Statut sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;
- 3°/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le Compte de gestion du budget ZA des Pacaux dressé pour la collectivité, pour l'exercice 2018, par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### **18. Finances : Budget ZA de la MAURIANNE, adoption du compte de gestion 2018**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives éventuelles qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ait été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que le Compte de Gestion du Trésorier est en accord complet avec le Compte administratif de Monsieur le Président,

- 1°/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;
- 2°/ Statut sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;
- 3°/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le Compte de gestion du budget ZA de la Maurianne dressé pour la collectivité, pour l'exercice 2018, par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

---

## **19. Finances : Budget ZA de PARADIS, adoption du compte de gestion 2018**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives éventuelles qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ait été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que le Compte de Gestion du Trésorier est en accord complet avec le Compte administratif de Monsieur le Président,

- 1°/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;
- 2°/ Statut sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;
- 3°/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le Compte de gestion du budget ZA de Paradis dressé pour la collectivité, pour l'exercice 2018, par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

## **20. Finances : Budget ZA du PORT, adoption du compte de gestion 2018**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives éventuelles qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ait été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que le Compte de Gestion du Trésorier est en accord complet avec le Compte administratif de Monsieur le Président,

- 1°/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;
- 2°/ Statut sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;
- 3°/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le Compte de gestion du budget ZA du Port dressé pour la collectivité, pour l'exercice 2018, par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

## **21. Finances : Budget du Gîte, adoption du compte de gestion 2018**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives éventuelles qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ait été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que le Compte de Gestion du Trésorier est en accord complet avec le Compte administratif de Monsieur le Président,

- 1°/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;
- 2°/ Statut sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;
- 3°/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le Compte de gestion du budget Gîte dressé pour la collectivité, pour l'exercice 2018, par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

---

## **22. Finances : Budget de l'Office de Tourisme (OTI), adoption du compte de gestion 2018**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives éventuelles qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier ait repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il ait procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui ait été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que le Compte de Gestion du Trésorier est en accord complet avec le Compte administratif de Monsieur le Président,

- 1°/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 ;
- 2°/ Statut sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;
- 3°/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le Compte de gestion du budget de l'Office de Tourisme dressé pour la collectivité, pour l'exercice 2018, par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

## **23. Finances : Budget Général : affectation de résultat 2018 sur 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Vu le Compte administratif 2018, présenté et voté ce jour,  
Considérant que ce document budgétaire présente :

Pour la section d'investissement :

Un excédent de clôture 2018 de 26 499 318.93 €.

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat d'investissement comme suit :

- Article 001 : Excédent d'investissement reporté : 26 499 318.93 €

Pour la section de fonctionnement :

Un excédent de clôture 2018 de 9 577 020.48 €

---

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Article 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé : 1 743 809.25 € (provisions pour investissement important à venir).
- Article 002 : Excédent de fonctionnement reporté : 7 833 211.23 €

*Pour information, le montant des restes à réaliser 2018 qui seront repris au BP 2019 s'élèvent à:*

- *en dépenses:*

- euros au chapitre 20 : 447 952 €
- euros au chapitre 204 : 9 078 928 €
- euros au chapitre 21 : 2 046 999 €
- euros au chapitre 23 : 10 386 368 €

- *en recettes:*

- au chapitre 13 : 1 441 224 €

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur la proposition ci-dessus.

## **24. Finances : Budget REOM : affectation de résultat 2018 sur 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Vu le Compte administratif 2018, présenté et voté ce jour,  
Considérant que ce document budgétaire présente :

Pour la section d'investissement :

Un excédent de clôture 2018 de 602 679.37 €.

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat d'investissement comme suit :

- Article 001 : Excédent d'investissement reporté : 602 679.37 €

Pour la section de fonctionnement :

Un excédent de clôture 2018 de 5 089 843.11 €

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Article 002 : Excédent de fonctionnement reporté : 5 089 843.11 €

*Pour information, le montant des restes à réaliser 2018 qui seront repris au BP 2019 s'élèvent à:*

- *en dépenses:*

---

- au chapitre 16 : 15 000 €
- au chapitre 20 : 5 000 €
- au chapitre 21 : 35 000 €

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur la proposition ci-dessus.

## **25. Finances : Budget ZA du Bois à Fleurbaix : affectation de résultat 2018 sur 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Vu le Compte administratif 2018, présenté et voté ce jour,  
Considérant que ce document budgétaire présente :

Pour la section d'investissement :

Un excédent de clôture 2018 de 132 231.10 €.

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat d'investissement comme suit :

- Article 001 : Excédent d'investissement reporté : 132 231.10 €

Pour la section de fonctionnement :

Un déficit de clôture 2018 de 802 101.23 €

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Article 002 : Déficit de fonctionnement reporté : 802 101.23 €

Il n'y a pas de restes à réaliser 2018 à reprendre au BP 2019.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur la proposition ci-dessus.

## **26. Finances : Budget ZA des Graisières : affectation de résultat 2018 sur 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Vu le Compte administratif 2018, présenté et voté ce jour,  
Considérant que ce document budgétaire présente :

Pour la section d'investissement :

Un excédent de clôture 2018 de 1 680 365.75 €.

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat d'investissement comme suit :

---

- Article 001 : Excédent d'investissement reporté : 1 680 365.75 €

Pour la section de fonctionnement :

Un déficit de clôture 2018 de 794 143.37 €

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Article 002 : Déficit de fonctionnement reporté : 794 143.37 €

Il n'y a pas de restes à réaliser 2018 à reprendre au BP 2019.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur la proposition ci-dessus.

## **27. Finances : Budget ZA des Pacaux : affectation de résultat 2018 sur 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Vu le Compte administratif 2018, présenté et voté ce jour,  
Considérant que ce document budgétaire présente :

Pour la section d'investissement :

Un excédent de clôture 2018 de 2 640 117.39 €.

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat d'investissement comme suit :

- Article 001 : Excédent d'investissement reporté : 2 640 117.39 €

Pour la section de fonctionnement :

Un déficit de clôture 2018 de 652 358.05 €

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Article 002 : Déficit de fonctionnement reporté : 652 358.05 €

Il n'y a pas de restes à réaliser 2018 à reprendre au BP 2019.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur la proposition ci-dessus.

## **28. Finances : Budget ZA de la Maurianne : affectation de résultat 2018 sur 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Vu le Compte administratif 2018, présenté et voté ce jour,  
Considérant que ce document budgétaire présente :

---

Pour la section d'investissement :

Un déficit de clôture 2018 de 17 443.07 €.

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat d'investissement comme suit :

- Article 001 : Déficit d'investissement reporté : 17 443.07 €

Pour la section de fonctionnement :

Un déficit de clôture 2018 de 49 098.57 €

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Article 002 : Déficit de fonctionnement reporté : 49 098.57 €

Il n'y a pas de restes à réaliser 2018 à reprendre au BP 2019.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur la proposition ci-dessus.

## **29. Finances : Budget ZA du Paradis : affectation de résultat 2018 sur 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Vu le Compte administratif 2018, présenté et voté ce jour,  
Considérant que ce document budgétaire présente :

Pour la section d'investissement :

Un déficit de clôture 2018 de 100 597.66 €.

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat d'investissement comme suit :

- Article 001 : Déficit d'investissement reporté : 100 597.66 €

Pour la section de fonctionnement :

Un déficit de clôture 2018 de 51 327.45 €

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Article 002 : Déficit de fonctionnement reporté : 51 327.45 €

Il n'y a pas de restes à réaliser 2018 à reprendre au BP 2019.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur la proposition ci-dessus.

## **30. Finances : Budget du Port : affectation de résultat 2018 sur 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

---

Vu le Compte administratif 2018, présenté et voté ce jour,  
Considérant que ce document budgétaire présente :

Pour la section d'investissement :

Un déficit de clôture 2018 de 135 166.61 €.

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat d'investissement comme suit :

- Article 001 : Déficit d'investissement reporté : 135 166.61 €

Pour la section de fonctionnement :

Un déficit de clôture 2018 de 4 954.85 €

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Article 002 : Déficit de fonctionnement reporté : 4 954.85 €

Pour information, le montant des restes à réaliser 2018 qui seront repris au BP 2019 s'élèvent à:

- *en dépenses:*

- au chapitre 21 : 15 000 €
- au chapitre 23 : 45 000 €

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur la proposition ci-dessus.

### **31. Finances : Budget Gîte et ecolodges : affectation de résultat 2018 sur 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Vu le Compte administratif 2018, présenté et voté ce jour,  
Considérant que ce document budgétaire présente :

Pour la section d'investissement :

Un excédent de clôture 2018 de 348 815.08 €.

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat d'investissement comme suit :

- Article 001 : Excédent d'investissement reporté : 348 815.08 €

Pour la section de fonctionnement :

Un déficit de clôture 2018 de 176 640.09 €

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Article 002 : Déficit de fonctionnement reporté : 176 640.09 €

Pour information, le montant des restes à réaliser 2018 qui seront repris au BP 2019 s'élèvent à:

---

- - en dépenses:

- au chapitre 21 : 10 000 €

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur la proposition ci-dessus.

### **32. Finances : Budget Office de Tourisme : affectation de résultat 2018 sur 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Vu le Compte administratif 2018, présenté et voté ce jour,  
Considérant que ce document budgétaire présente :

Pour la section d'investissement :

Un déficit de clôture 2018 de 45 069.93 €.

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat d'investissement comme suit :

- Article 001 : Déficit d'investissement reporté : 45 069.93 €

Pour la section de fonctionnement :

Un déficit de clôture 2018 de 164 208.27 €

Monsieur le Président propose d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Article 002 : Déficit de fonctionnement reporté : 164 208.27 €

Il n'y a pas de restes à réaliser 2018 à reprendre au BP 2019.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur la proposition ci-dessus.

### **33. Finances : Budget Général, vote du BP 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Pour 2019, les sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Primitif de la Collectivité s'équilibrent en recettes comme en dépenses.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le projet de BP selon les documents joints en annexe 2 de ce dossier de synthèse.

### **34. Finances : Budget REOM, vote du BP 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

---

Pour 2019, les sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Primitif de la Collectivité s'équilibrent en recettes comme en dépenses.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le projet de BP selon les documents joints en annexe 2 de ce dossier de synthèse.

### **35. Finances : Budget ZA du Bois, vote du BP 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Pour 2019, les sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Primitif de la Collectivité s'équilibrent en recettes comme en dépenses.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le projet de BP selon les documents joints en annexe 2 de ce dossier de synthèse.

### **36. Finances : Budget ZA des Graisières, vote du BP 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Pour 2019, les sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Primitif de la Collectivité s'équilibrent en recettes comme en dépenses.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le projet de BP selon les documents joints en annexe 2 de ce dossier de synthèse.

### **37. Finances : Budget ZA des Pacaux, vote du BP 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Pour 2019, les sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Primitif de la Collectivité s'équilibrent en recettes comme en dépenses.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le projet de BP selon les documents joints en annexe 2 de ce dossier de synthèse.

### **38. Finances : Budget ZA de la Maurianne, vote du BP 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Pour 2019, les sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Primitif de la Collectivité s'équilibrent en recettes comme en dépenses.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le projet de BP selon les documents joints en annexe 2 de ce dossier de synthèse.

---

### **39. Finances : Budget ZA du Paradis, vote du BP 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Pour 2019, les sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Primitif de la Collectivité s'équilibrent en recettes comme en dépenses.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le projet de BP selon les documents joints en annexe 2 de ce dossier de synthèse.

### **40. Finances : Budget du Port, vote du BP 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Pour 2019, les sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Primitif de la Collectivité s'équilibrent en recettes comme en dépenses.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le projet de BP selon les documents joints en annexe 2 de ce dossier de synthèse.

### **41. Finances : Budget Gîte et écolodges, vote du BP 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Pour 2019, les sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Primitif de la Collectivité s'équilibrent en recettes comme en dépenses.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le projet de BP selon les documents joints en annexe 2 de ce dossier de synthèse.

### **42. Finances : Budget Office de Tourisme, vote du BP 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Pour 2019, les sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Primitif de la Collectivité s'équilibrent en recettes comme en dépenses.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur le projet de BP selon les documents joints en annexe 2 de ce dossier de synthèse.

---

### **43. Finances : Vote des taux d'imposition applicables aux taxes directes locales pour 2019**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Dans le cadre de la suppression de la taxe professionnelle instaurée par l'article 2 de la loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009, la compensation-relais a été versée par l'Etat aux collectivités territoriales et aux EPCI dotés d'une fiscalité propre qui auraient bénéficié de la TP en 2010 pour neutraliser budgétairement sa suppression.

Depuis 2011, la réforme de la fiscalité locale s'applique pleinement et la CCFL bénéficiera comme pour 2018, pour 2019 des recettes suivantes :

- Taxe d'habitation ;
- Taxe sur le foncier non bâti ;
- Taxe sur le foncier bâti ;
- Cotisation foncière des entreprises ;
- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises ;
- Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau ;
- Taxe commerciale ;
- Compensation d'exonération
- Dotation de compensation de la réforme de la TP et FNGIR (Fonds national de garantie individuelle de ressources).

Ainsi, et afin de ne pas augmenter le niveau d'imposition des entreprises (CFE) et des ménages (taxe d'habitation, taxes foncières), il est proposé de voter les taux suivants pour 2019 (identiques à ceux de 2018), à savoir :

Taux de TAXE D'HABITATION :	<b>11.61 %</b>
Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI :	<b>0 %</b>
Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON BATI :	<b>2.16 %</b>
Taux de COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES :	<b>25.32 %</b>

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est demandé au Conseil de se prononcer sur ce sujet.

***NB :** L'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019 n'étant pas reçu à ce jour, il sera soit envoyé en complément de ce dossier, soit mis sur table (sous réserve de la réception du document).*

### **44. Finances : Dotation de solidarité communautaire 2019**

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

---

Considérant la délibération du 19 février 2015 relative à la Mise en place d'une Dotation de solidarité communautaire ;

Le versement de l'attribution de compensation peut être complété par le versement d'une dotation de solidarité communautaire.

Monsieur le Président propose, que pour 2019, le montant de DSC à répartir soit de 1 600 000 euros, répartis entre les différentes communes en tenant compte de critères répartis comme suit :

- **Part 1 : part dite critères obligatoires** correspondant à 50% de l'enveloppe, répartie entre la population et le potentiel fiscal par habitant dont la pondération est la suivante :
  - La population représente 5 % de cette part,
  - Le potentiel fiscal par habitant représente 45 % de cette part.
  
- **Part 2 : part dite critères optionnels** représentant 50% de l'enveloppe, répartie entre :
  - l'attribution de compensation corrigée d'un coefficient inversement proportionnel au montant par habitant représente 40 % de cette part,
  - La longueur de voirie communale représente 5 % de cette part,
  - Le total des produits de fonctionnement par habitant représente 5 % de cette part.

Les modalités techniques de calcul de chacun de ces critères sont reprises ci-après en sachant que les montants présentés chaque année sont les derniers connus sur les fiches DGF (dont les critères relatifs à la population, au potentiel fiscal et à la longueur de voirie communale) et les CA des communes (critère représentant le total des produits de fonctionnement).

**Part dite critères obligatoires : part population représentant 5 % de cette part**

PART POPULATION (5%)		
	Population DGF*	Part de chaque commune
Estaires	6 537	<b>16.22%</b>
Fleurbaix	2 708	<b>6.72%</b>
Haverskerque	1 496	<b>3.71%</b>
La Gorgue	5 770	<b>14.32%</b>
Laventie	5 078	<b>12.60%</b>
Lestrem	4 517	<b>11.21%</b>
Merville	10 124	<b>25.12%</b>
Sailly sur la lys	4 069	<b>10.10%</b>
<i>total</i>	<i>40 299</i>	<i>100.00%</i>

\* sur la base des fiches DGF 2018

**Part dite critères obligatoires : le potentiel fiscal par habitant représentant 45 % de cette part**

PART POTENTIEL FISCAL PAR HABITANT (45 %)						
	potentiel fiscal*	pop DGF	potentiel fiscal/pop	coef correctif	population pondérée	part
Estaires	4 632 665	6 537	709	1.31	8 550	<b>20.64%</b>
Fleurbaix	1 950 927	2 708	720	1.29	3 484	<b>8.41%</b>
Haverskerque	836 925	1 496	559	1.66	2 479	<b>5.98%</b>
La gorgue	8 520 674	5 770	1 477	0.63	3 622	<b>8.74%</b>
Laventie	3 176 675	5 078	626	1.48	7 524	<b>18.16%</b>
Lestrem	6 048 201	4 517	1 339	0.69	3 127	<b>7.55%</b>
Merville	11 929 253	10 124	1 178	0.79	7 964	<b>19.23%</b>
sailly	3 284 654	4 069	807	1.15	4 672	<b>11.28%</b>
<i>total</i>	<i>40 379 974</i>	<i>40 299</i>	<i>927</i>		<i>41 422</i>	<i>100.00%</i>

\* sur la base des fiches DGF 2018

**Part dite critères optionnels : l'attribution de compensation corrigée d'un coefficient inversement proportionnel au montant par habitant représentant 40 % de cette part**

PART ATTRIBUTION DE COMPENSATION INVERSEMENT PROPORTIONNELLE A LA MOYENNE PAR HABITANT (40%)						
	AC par an*	population DGF	AC/an/hab	coef correctif	population pondérée	part dans le total
Estaires	843 510	6 537	129	2.37	15 466	<b>16.99%</b>
Fleurbaix	278 119	2 708	103	2.97	8 050	<b>8.85%</b>
Haverskerque	33 578	1 496	22	13.60	20 348	<b>22.36%</b>
La gorgue	3 502 365	5 770	607	0.50	2 902	<b>3.19%</b>
Laventie	278 932	5 078	55	5.56	28 222	<b>31.01%</b>
Lestrem	1 663 492	4 517	368	0.83	3 744	<b>4.11%</b>
Merville	4 830 800	10 124	477	0.64	6 477	<b>7.12%</b>
Sailly sur la Lys	871 919	4 069	214	1.42	5 797	<b>6.37%</b>
<b>Total</b>	<b>12 302 715</b>	<b>40 299</b>	<b>305</b>		<b>91 006</b>	<b>100.00%</b>

*\* base AC provisoire conformément à la délibération du 7 février 2019*

**Part dite critères optionnels : la longueur de voirie communale représentant 5 % de cette part**

PART LONGUEUR DE VOIRIE COMMUNALE (5%)		
	Longueur voirie	Part de chaque commune
Estaires	33 394	<b>14.72%</b>
Fleurbaix	16 753	<b>7.38%</b>
Haverskerque	15 143	<b>6.67%</b>
La Gorgue	23 121	<b>10.19%</b>
Laventie	15 219	<b>6.71%</b>
Lestrem	43 695	<b>19.26%</b>
Merville	62 401	<b>27.50%</b>
Sailly	17 167	<b>7.57%</b>
<b>Total</b>	<b>226 893</b>	<b>100.00%</b>

\* sur la base des fiches DGF 2018

**Part dite critères optionnels : total des produits de fonctionnement par habitant représentant 5 % de cette part**

PART TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT (5%)					
	produits de fonctionnement	pop DGF	PF/habt	coef correctif	Part de chaque commune
Estaires	6 246 586	6 537	956	1.18	13.12%
Fleurbaix	2 258 007	2 708	834	1.35	15.03%
Haverskerque	1 141 570	1 496	763	1.48	16.43%
La Gorgue	8 561 401	5 770	1 484	0.76	8.45%
Laventie	5 401 570	5 078	1 064	1.06	11.79%
Lestrem	6 208 530	4 517	1 374	0.82	9.12%
Merville	12 360 169	10 124	1 221	0.92	10.27%
Sailly sur la lys	3 229 088	4 069	794	1.42	15.80%
<b>TOTAL</b>	<b>45 406 921</b>	<b>40 299</b>	<b>1 127</b>	<b>8.99</b>	<b>100.00%</b>

Sur la base des CA 2018 transmis par les communes

**TABLEAU RECAPITULATIF**

REPARTITION DE LA DSC 2019 PAR CRITERE ET PAR COMMUNE							
	Population DGF	Potentiel fiscal	Attribution de compensation inversement proportionnelle	longueur voiries	Produit de fonctionnement / habt *	Total en euros *	En euros/habt
	5%	45%	40%	5%	5%		
Estaires	12 977	148 618	108 763	11 774	10 495	<b>292 627</b>	44.76
Fleurbaix	5 376	60 562	56 609	5 907	12 027	<b>140 481</b>	51.88
Haverskerque	2 970	43 084	143 095	5 339	13 142	<b>207 631</b>	138.79
La Gorgue	11 454	62 954	20 408	8 152	6 759	<b>109 728</b>	19.02
Laventie	10 081	130 785	198 474	5 366	9 428	<b>354 133</b>	69.74
Lestrem	8 967	54 352	26 333	15 406	7 296	<b>112 355</b>	24.87
Merville	20 098	138 432	45 551	22 002	8 214	<b>234 297</b>	23.14
Sailly sur la lys	8 078	81 214	40 768	6 053	12 637	<b>148 749</b>	36.56
<i>total</i>	<i>80 000</i>	<i>720 000</i>	<i>640 000</i>	<i>80 000</i>	<i>80 000</i>	<b>1 600 000</b>	

Après transmission complète des calculs et avis favorables de la commission finances et du Bureau, il est proposé au conseil de :

- VERSER la Dotation de Solidarité communautaire pour l'année 2019 aux communes membres, pour une enveloppe globale de 1 600 000 €,
- REPARTIR cette enveloppe selon le tableau ci-dessus ;
- PREVOIR les crédits au BP 2019

#### **45. Finances : Sollicitation du solde du Fonds de concours par la commune de Fleurbaix alloué par délibération du 16 décembre 2014 dans le cadre du projet de travaux de construction de vestiaires de football**

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

En date du 16 décembre 2014, la Communauté de communes a délibéré pour l'attribution d'un fonds de concours à chaque commune membre à la date de ladite délibération, à hauteur de 50 % du montant HT de la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, et selon les montants repris ci-dessous ;

Pour la commune de Fleurbaix, l'enveloppe allouée aux Fonds de concours est de 237 653 euros.

Dans ce cadre, conformément à la délibération municipale du 18 décembre 2018, la commune de Fleurbaix souhaitait recevoir le solde de cette aide dans le cadre de la construction de vestiaires de football.

Cette délibération vient en complément de celle du 16 décembre 2014 qui devra être scrupuleusement respectée par les deux collectivités territoriales concernées.

Par ailleurs, la commune devra obligatoirement informer la CCFL de toute modification du projet concerné, notamment en termes de dépenses et recettes éventuelles non connues à ce jour.

*Pour information, la commune de Fleurbaix a déjà sollicité la CCFL pour l'octroi d'une subvention dans le cadre de ce Fonds de concours pour :*

*- des travaux de rénovation de la mairie. Cette demande a fait l'objet d'une délibération de la CCFL en date du 18 juin 2015 octroyant à la commune une subvention d'un montant maximal de 81 000 euros. Le montant alloué s'élevant au final à 76 392.65 €.*

*- des travaux d'aménagement Place et rue des crombions. Cette demande a fait l'objet d'une délibération en date du 20 octobre 2015 octroyant à la commune une subvention d'un montant de 81 653 euros.*

*- des travaux de rénovation des ateliers municipaux. Cette demande a fait l'objet d'une délibération en date du 14 décembre 2018 octroyant à la commune une subvention d'un montant de 49 607.35 euros.*

Le versement de ce fonds de concours est conditionné aux délibérations concordantes de la CCFL et de la commune, adoptées à la majorité simple du conseil communautaire et du conseil municipal concerné.

Il est donc proposé le versement du solde du Fonds de concours pour la construction de vestiaires de football, à hauteur de 30 000 euros.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est proposé aux membres du Conseil d' :

- AUTORISER le versement à la commune de Fleurbaix de la somme maximale de 30 000 euros, dans le cadre du Fonds de concours, selon les conditions énoncées ci-dessus,
- PREVOIR les crédits à l'article 2041412,
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier

**46. Finances : Sollicitation du solde du Fonds de concours par la commune de Laventie alloué par délibération du 16 décembre 2014 dans le cadre des travaux de rénovation du Manoir Sainte-Paule**

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

En date du 16 décembre 2014, la Communauté de communes a délibéré pour l'attribution d'un fonds de concours à chaque commune membre à la date de ladite délibération, à hauteur de 50 % du montant HT de la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, et selon les montants repris ci-dessous ;

Pour la commune de Laventie, l'enveloppe allouée aux Fonds de concours est de 591 030 euros.

Dans ce cadre, conformément à son courrier du 7 février dernier, la commune de Laventie souhaitait recevoir une partie de cette aide, soit 391 030 €, correspondant au solde du Fonds du concours, dans le cadre de travaux de rénovation du Manoir Sainte-Paule.

Cette délibération vient en complément de celle du 16 décembre 2014 qui devra être scrupuleusement respectée par les deux collectivités territoriales concernées.

A la demande de la commune de Laventie, cette délibération annule et remplace la délibération du Conseil communautaire du 20 juin 2018, octroyant à l'origine un montant maximal de 200 000 euros pour ce même projet.

Par ailleurs, la commune devra obligatoirement informer la CCFL de toute modification du projet concerné, notamment en termes de dépenses et recettes éventuelles non connues à ce jour.

Le versement de ce fonds de concours est conditionné aux délibérations concordantes de la CCFL et de la commune, adoptées à la majorité simple du conseil communautaire et du conseil municipal concerné.

Il est donc proposé le versement du solde du Fonds de concours pour les travaux de rénovation du Manoir Sainte-Paule, à hauteur de 391 030 euros.

*Pour information, la commune de Laventie a déjà sollicité la CCFL pour l'octroi d'une subvention dans le cadre de ce Fonds de concours pour :*

*- des travaux du parc du centre-ville. Cette demande a fait l'objet d'une délibération de la CCFL en date du 14 décembre 2017 octroyant à la commune une subvention d'un montant maximal de 200 000 euros.*

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est proposé aux membres du Conseil d' :

- AUTORISER le versement à la commune de Laventie de la somme maximale de 391 030 euros, dans le cadre du Fonds de concours, selon les conditions énoncées ci-dessus,
- PREVOIR les crédits à l'article 2041412,
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier

#### **47. Finances : Sollicitation du Fonds de concours par la commune de Laventie alloué par délibération du 20 juin 2018 dans le cadre des travaux de rénovation du Manoir Sainte-Paule**

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

En date du 20 juin 2018, la Communauté de communes a délibéré pour l'attribution d'un fonds de concours à chaque commune membre à la date de cette délibération d'un montant de 50 euros par habitant (sur la base des derniers chiffres connus de population DGF, à la date de la demande) sur la durée du mandat.

Ce fonds de concours pourra être versé à hauteur de 50 % du montant HT de la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, plafonné à 50 euros par habitant.

Le versement du fonds de concours s'effectuera en une ou plusieurs tranches, avec un montant minimum de 30 000 euros par versement.

Dans ce cadre, conformément à sa délibération du 23 janvier 2019 dernier la commune de Laventie souhaiterait recevoir cette aide dans le cadre de travaux de réhabilitation du Manoir Sainte-Paule pour un montant de 250 000 euros.

Pour information, le Fonds de concours alloué à la commune de Laventie par délibération du 16 décembre 2014 ayant été sollicité en totalité, comme suit :

- 200 000 € sollicités dans le cadre de travaux du parc du centre-ville, par délibération du 14 décembre 2017
- 391 030 € sollicités dans le cadre de la réhabilitation du Manoir Sainte-Paule, par délibération du 28 mars 2019

C'est donc le Fonds de concours ayant fait l'objet de la délibération du 20 juin 2018 qui est activé.

Cette délibération vient en complément de celle du 20 juin 2018 qui devra être scrupuleusement respectée par les deux collectivités territoriales concernées.

---

Par ailleurs, la commune devra obligatoirement informer la CCFL de toute modification du projet concerné, notamment en termes de dépenses et recettes éventuelles non connues à ce jour.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est proposé aux membres du Conseil d' :

- AUTORISER le versement à la commune de Laventie de la somme maximale de 391 030 euros, dans le cadre du Fonds de concours, selon les conditions énoncées ci-dessus,
- PREVOIR les crédits à l'article 2041412,
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier

#### **48. Finances : Attribution d'un fonds de concours exceptionnel (dénommé 2019/75), aide à l'investissement des communes membres**

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

Les EPCI sont régis par le principe de spécialité. Ce principe revêt deux aspects : une spécialité territoriale en vertu de laquelle l'EPCI ne peut intervenir que dans le cadre de son périmètre et une spécialité fonctionnelle qui interdit à l'EPCI d'intervenir en dehors du champ de ses compétences qui lui ont été transférés par ses communes membres.

En application de ce principe, le budget de l'établissement ne peut comporter d'autres dépenses ou recettes que celles qui se rapportent à l'exercice de ses compétences.

- La dérogation à ce principe : le versement de fonds de concours entre un EPCI à fiscalité propre et ses communes membres

La pratique des fonds de concours prévue aux articles L.5214-16 V du CGCT constitue une dérogation au principe évoqué ci-dessus.

Cet article prévoit, en effet, qu'afin de financer la réalisation (...) d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre un EPCI à fiscalité propre et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

Le versement d'un fonds de concours peut donc se faire sans lien avec une compétence exercée par l'EPCI.

Le versement de fonds de concours est donc autorisé si trois conditions sont réunies :

- 1) le fonds de concours doit nécessairement avoir pour objet de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement
- 2) le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours.

L'éligibilité de l'équipement au fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) doit conduire le groupement qui verse le fonds de concours, à revoir à la baisse le montant de sa participation

---

afin de tenir compte des attributions du FCTVA versées, par ailleurs, au bénéficiaire du fonds de concours.

- 3) le fonds de concours doit avoir lieu à délibérations concordantes, adoptées à la majorité simple, du conseil communautaire et du ou des conseils municipaux concernés.

En vertu de cette explication relative aux fonds de concours, il est proposé au Conseil communautaire d'attribuer, à chaque commune membre à la date de la présente délibération, un fonds de concours d'un montant de 75 euros par habitant. (sur la base des derniers chiffres connus de population DGF).

Seraient intégrés audit Fonds de concours, l'ensemble des travaux d'investissement réalisés par les communes.

Une fois la présente délibération rendue exécutoire, les communes disposeront d'un délai de :

- 12 mois pour déposer leurs demandes de Fonds de concours dans laquelle figurera a minima :
  - une notice explicative du projet avec notamment :
    - l'objet de l'opération,
    - un descriptif des travaux ;
  - un plan de financement avec copie des décisions des autres subventions obtenues ou la copie des subventions sollicitées ;
  - La délibération par le biais de laquelle la commune sollicite ce fonds de concours;
- 24 mois pour le démarrage effectif des travaux. Une attestation de commencement d'exécution des travaux devra être présentée à l'appui des pièces complémentaires, à savoir :
  - Un état récapitulatif des dépenses liées au projet, (MO, CT, SPS, Travaux,...) visé par le percepteur ;
  - Quelques photos de la réalisation et des panneaux de chantier sur lesquels figure le logo de la CCFL ainsi que la participation.

Le versement du Fonds de concours s'effectuera en une ou plusieurs tranches avec un montant minimum de 15 000 euros par versement ou un montant inférieur en cas de sollicitation du solde.

Si de nouvelles communes devaient adhérer à la communauté de communes Flandre Lys au cours du mandat, une seconde délibération serait prise pour déterminer le fonds de concours attribué à celles-ci.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est proposé aux membres du Conseil de statuer sur:

- l'attribution de ce fonds de concours exceptionnel, selon les modalités énoncées ci-dessus,

#### **49. Finances : Compétence voirie, modification de la répartition de l'enveloppe budgétaire**

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

La Communauté de communes a délibéré le 20 juin 2018 afin de redéfinir l'intérêt communautaire dans le cadre de la compétence voirie avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2018.

Cette délibération mentionnait dans sa partie relative à l'enveloppe budgétaire que 6 millions d'euros pourrait être alloués à la réfection de la voirie, sur les deux premiers exercices. Il était proposé que cette somme soit répartie entre les 8 communes, avec comme premiers éléments le classement mis à jour par le cabinet Immergis, en priorisant les interventions sur les routes classées en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> catégorie (mauvais et très mauvais état).

Etait précisé également qu'à compter de la 3<sup>ème</sup> année, l'enveloppe financière allouée à la réfection de voirie passerait à 1,5 million d'euros par an.

Conformément aux éléments du Rapport d'Orientations Budgétaires 2019, acté par délibération du 7 février dernier, a été proposé le principe d'anticiper d'une année les montants affectés aux communes pour la voirie. Les montants de l'année 3 étant ainsi ajoutés à ceux alloués en année 2, c'est-à-dire sur 2019.

Ainsi, le montant initial dédié de 6 000 000 € serait donc amené à 7 500 000 €.

Il est précisé que les autres mentions figurant à la délibération du 20 juin 2018 restent inchangées.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est proposé aux membres du Conseil de:

- MODIFIER la répartition de l'enveloppe budgétaire allouée aux communes dans le cadre de la compétence voirie, selon les modalités énoncées ci-dessus,
- AFFECTER les crédits au BP 2019.

#### **50. Mutualisation : Transfert du bâtiment du Castel de l'Alloeu par la commune de Laventie à la Communauté de communes Flandre Lys.**

*Le Vice-président expose au Conseil :*

Vu, la délibération de la Communauté de communes Flandre Lys du 22 juin 2017, relative au procès-verbal du transfert du bâtiment, Caste de l'Alloeu à Laventie ;

Vu, la délibération de la commune de Laventie en date du 26 juin 2017, acceptant le transfert de la compétence relatif au transfert du bâtiment Castel de l'Alloeu de la commune à la Communauté de communes Flandre Lys ;

Vu, la délibération de la Communauté de communes Flandre Lys du 14 décembre 2017, relative au transfert de l'emprunt pour le transfert du bâtiment Castel de l'Alloeu à Laventie ;

Vu l'acte notarié en date du 14 décembre 2018, actant le transfert du Castel de l'Alloeu à Laventie au 1<sup>er</sup> janvier 2019, à la Communauté de communes Flandre Lys, selon les conditions délibérées les 22 juin 2017, 26 juin 2017 et 14 décembre 2017 ;

## **Réhabilitation du Castel de l'Alloeu**

### 1. Destination et usages

La réhabilitation du bâtiment consiste en la réalisation de travaux par la CCFL permettant la réalisation :

- Au RDC- Une médiathèque ;
- Au R+1- Un pôle dédié à la politique petite enfance de la CCFL ;
- Au R+2- Une Maison de Services au public (MSAP) ;

### 2. Obligations pour la labellisation de la MSAP

La création et la gestion d'une MSAP ont été ajoutées aux statuts de la CCFL dans le cadre des compétences optionnelles II-H-« *Création et gestion du MSPA et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000, relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations* », par délibération en date du 28 septembre 2017.

La date de mise en service de la future MSAP est conditionnée à la réalisation des travaux du Castel de l'Alloeu. Pendant cette période, les élus de la Commission Affaires Sociales, en relation avec les services techniques de la CCFL, élaboreront les principes généraux de fonctionnement de la MSAP.

Le projet devra présenter une vocation multiple en mobilisant au moins :

- 3 politiques publiques (service public, action sociale, emploi, logement, culture, numérique...)
- 4 partenaires (opérateurs nationaux et/ou locaux), dont un au moins relevant du champ de l'action sociale ou du champ de l'emploi ;

Chaque partenariat devra faire l'objet d'une convention.

Afin de répondre aux critères de labellisation du réseau national des MSAP, celle-ci devra se soumettre aux obligations suivantes :

- Une compatibilité, avec le schéma départemental d'accessibilité des services au public ;
  - Une distance de l'ordre de 20 minutes ou davantage en véhicule motorisé d'une autre maison de services au public ;
  - L'adéquation de l'offre de services délivrée avec les besoins et attente des habitants et, en tout état de cause, parmi les opérateurs signataires, au moins deux opérateurs des champs de l'emploi et des prestations ou de l'aide sociale ;
  - Une convention signée entre la structure porteuse de la maison de services au public et les opérateurs partenaires ;
  - Une ouverture régulière minimum de 24h par semaine sur l'ensemble des prestations prévues ;
-

- Un accueil physique avec un agent formé par les opérateurs pour informer et orienter les usagers ;
- Un point numérique avec un accès internet à des services publics et de solidarité et un accompagnement aux démarches en ligne ;

### 3. Plan de financement prévisionnel

<b>Répartition, origine et montant des co-financements</b>	
CCFL	950 000, 00 €
Conseil Régional (PRADET-FAAT)	800 000, 00 €
Conseil Départemental du PDC (FARDA-axe 6-MSAP)	200 000, 00 €
FDE 62	50 000, 00 €
	<b>2 000 000, 00 €</b>

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil d'

- APPROUVER la destination et usages de Castel de l'Alloeu ;
- APPROUVER les obligations relatives à la labellisation de la MSAP ;
- APPROUVER le plan de financement prévisionnel ;
- AUTORISER le Président à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, dans le cadre des fonds FARDA ;
- AUTORISER le Président à solliciter toutes subventions auprès de tout organisme

## **51. Mutualisation des compétences, transfert des compétences et juridique : Evolution du schéma de mutualisation**

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

*Vu les délibérations des 19 février 2015, 31 mars 2016, 23 mars 2017 et 22 mars 2018 relatives à l'approbation du schéma de mutualisation,*

Pour faire suite au Rapport d'orientations budgétaires approuvé à l'unanimité lors du Conseil du 7 février dernier et en conformité avec le CGCT, notamment l'article L.5211-39-1 repris ci-dessous, il est proposé aux membres du Conseil communautaire, le projet de schéma de mutualisation repris ci-après.

Il est précisé que ce projet de schéma fait suite au travail des commissions mutualisation 2014 à 2018 ainsi qu'aux réunions DGS ayant eu lieu tout au long de ces années et qu'il évoluera en 2019 avec pour objectifs la prévision de l'impact prévisionnel de la mutualisation sur les effectifs de l'EPCI et des communes concernées et sur leurs dépenses de fonctionnement, en fonction des orientations retenues par les élus.

Le schéma de mutualisation approuvé lors du conseil communautaire du 22 mars 2018 présentait successivement :

- Le cadre législatif ;
- Le rapport préalable,
- Les travaux engagés à février 2018 ainsi que les actions à venir,

**Pour une meilleure lisibilité, ce document, actualisé à février 2019, présentera uniquement les parties du schéma de mutualisation ayant évolué depuis février 2018.**

#### **CADRE LEGISLATIF**

Le cadre législatif étant identique à celui présenté lors du conseil communautaire du 19 février 2015, il est proposé aux membres du Conseil de s'y référer.

#### **RAPPORT PREALABLE**

Le rapport préalable, présenté ci-après, présente les actions mutualisées en cours et/ou à venir, actées en complément de celles présentées en février 2015, mars 2016, 2017 et 2018.

##### Gestion des Ressources Humaines :

Sont toujours d'actualité les mises à dispositions suivantes :

##### Réseau de lecture publique :

- Mise à disposition d'un agent de la commune de Merville, dans le cadre de la mise en réseau de l'Esperluette, à raison de 10h30 par semaine.

##### Point d'accès au Droit :

- Mise à disposition d'un agent de la commune de Merville, dans le cadre du Point d'Accès au Droit, à raison de 17h30 par semaine.

##### Office de tourisme :

- Mise à disposition d'un agent de la commune de Merville, dans le cadre du développement touristique, à raison d'un mi-temps.

**TRAVAUX ENGAGES A FEVRIER 2019 SUITE AU RAPPORT PREALABLE  
ET ACTIONS A VENIR**

---

## 1- Les groupements de commandes

### TRAVAUX ENGAGÉS A FEVRIER 2019

La Communauté de communes a délibéré le 23 octobre 2014 en faveur de la création d'un groupement de commandes avec ses communes membres puis le 16 décembre 2014 afin d'ajouter par le biais d'un avenant des familles d'achat supplémentaires.

Les familles d'achat concernées sont actées dans lesdites délibérations.

**Depuis février 2018 ont été attribués les marchés suivants :**

#### 1) **Marché AOO G1 2018 Entretien des espaces verts**

- Communes participantes : Estaires, Fleurbaix, Laventie et Sailly sur la lys
- Marché conclu sous la forme d'un accord cadre à bons de commandes sans minimum ni maximum

Marché en 2 lots :

- ✓ Lot 1 : Entretien des espaces verts de la base de loisirs EOLYS : Attributaire SAVREUX SERVICES LITTORAL ESPACES VERTS à Saint Martin au Laert
- ✓ Lot 2 : Entretien des espaces verts des communes et des zones d'activités : Attributaire JARBEAU à Caestre

#### 2) **MAPA 2018-13 Marché de voiries en groupement de commandes pour les communes de Laventie, La Gorgue, Merville**

- MAPA2018-13 C2018-13L2 : Travaux de voiries intercommunales/ Lot n° 2 : Travaux voiries La Gorgue Attribué à l'entreprise RAMERY TP Dunkerque (59640) le 11/02/2019 pour un montant HT de 158 815,50€
- MAPA2018-13 C2018-13L3 : Travaux de voiries intercommunales/ Lot n° 3 : Travaux voiries Merville Attribué à l'entreprise EUROVIA MAZINGARBE (62670) le 14/02/2019 pour un montant HT de 223 590,25€
- MAPA2018-13 C2018-13L4 : Travaux de voiries intercommunales/ Lot n° 4 : Travaux voiries Laventie Attribué à l'entreprise EUROVIA MAZINGARBE (62670) le 14/02/2019 pour un montant HT de 501 834,81€

## 1- Le partage de biens

*En dehors des compétences transférées, une communauté peut se doter de biens (salles, chapiteaux, machines...) qu'elle partage avec ses communes membres. L'utilisation de ces biens est définie dans un règlement de mise à disposition établi par la communauté et ses communes.*

### ENGAGÉS A FEVRIER 2019

La Communauté de communes met, gratuitement, à disposition des communes du matériel, conformément à la liste présentée ci-après. Cette liste a été actualisée en fonction des achats réalisés en 2018.

**ANNEXE: LISTE DU MATÉRIEL POUR PRÊT AUX COMMUNES**

		Réel	En prêt
Arche gonflable	Hangar	1	
Bacs poubelles	Hangar	100	
Barrières de sécurité	Hangar	260	260
Broyeurs végétaux	Hangar	2	
Chaises	Hangar	550	108
Chapiteaux 8x5m	Hangar	16	
Drapeaux Europe	Hangar	4	
Drapeaux France	Hangar	5	
Ecran de projection	Hangar	1	
Flammes base nautique	Hangar	4	
Flammes Epode	Hangar	10	
Flammes Flandre Lys	Hangar	6	
Grilles d'exposition carrées	Hangar	10	10
Grilles d'exposition verticales	Hangar	33	33
Groupe électrogène	Hangar	1	
Mange-debout	Hangar	3	
Nacelle	Hangar	1	
Panneaux "manifestation ralentir"	Hangar	2	
Panneaux d'exposition en bois	Hangar	10	10
Poteaux de guidage	Hangar	20	20
Rallonges enrouleurs électriques	Hangar	6	
Redresse poteaux et potelets	Hangar	1	
Scènes mobiles	Hangar	2	
Sono	Hangar	1	
Tables	Hangar	120	120
Tonnelles 3x3m	Hangar	39	12
Vidéoprojecteur	Hangar	1	

## **2- La création de services communs**

*Il s'agit de mettre en commun des services fonctionnels ou supports en dehors des compétences transférées. Ils sont pilotés par la communauté et leurs modalités de fonctionnement sont définies par convention entre les communes et l'EPCI. Les prestations sont payées à l'acte, au forfait, via l'attribution de compensation (AC). Elles peuvent être gratuites pour les communes ayant de faibles moyens. Selon les missions confiées, les agents peuvent être placés sous l'autorité du maire ou du président de la communauté.*

### **ENGAGES A FEVRIER 2019**

#### **Création du service des ADS**

Pour faire suite à la création du service commun mutualisé relatif à l'instruction des actes d'urbanisme de ses communes membres au nom et pour le compte des communes acté par délibération du 16 décembre 2014, un bilan présente ci-après le nombre d'actes par commune sur l'exercice 2018.

### NOMBRE D'ACTES ET COUTS PAR COMMUNE 2018

	CUB coût unitaire : 93€		Déclaration préalable simple coût unitaire : 66€		Déclaration préalable complexe coût unitaire : 106		Permis de construire simple coût unitaire : 133€		Permis de construire complexe coût unitaire : 200€		Permis d'aménager coût unitaire : 173€		Permis de démolir coût unitaire : 53 €		TOTAL	
	Nombre d'actes	Coût	Nombre d'actes	Coût	Nombre d'actes	Coût	Nombre d'actes	Coût	Nombre d'actes	Coût	Nombre d'actes	Coût	Nombre d'actes	Coût	Nombre d'actes	Coût
<b>ESTAIRE</b>	13	1 209	25	1 650	36	3 816	29	3 857	15	3 000	3	519	0	0	<b>121</b>	<b>14 051</b>
<b>FLEURBAIX</b>	3	279	16	1 056	20	2 120	17	2 261	8	1 600	4	692	1	53	<b>69</b>	<b>8 061</b>
<b>HAVERSKERQUE</b>	11	1 023	5	330	5	530	4	532	1	200	0	0	0	0	<b>26</b>	<b>2 615</b>
<b>LAVENTIE</b>	5	465	13	858	23	2 438	12	1 596	26	5 200	3	519	0	0	<b>82</b>	<b>11 076</b>
<b>LESTREM</b>	10	930	20	1 320	27	2 862	31	4 123	10	2 000	1	173	1	53	<b>100</b>	<b>11 461</b>
<b>MERVILLE</b>	13	1 209	53	3 498	59	6 254	23	3 059	13	2 600	6	1 038	8	424	<b>175</b>	<b>18 082</b>
<b>SAILLY/LYS</b>	7	651	18	1 188	27	2 862	18	2 394	5	1 000	1	173	0	0	<b>76</b>	<b>8 268</b>
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>	<b>5 766</b>	<b>150</b>	<b>9 900</b>	<b>197</b>	<b>20 882</b>	<b>134</b>	<b>17 822</b>	<b>78</b>	<b>15 600</b>	<b>18</b>	<b>3 114</b>	<b>10</b>	<b>530</b>	<b>649</b>	<b>73 614</b>

### **Création du service commun mutualisé Marchés Publics**

Par délibération du 31 mars 2016, a été actée la création d'un service commun Marchés Publics qui a en charge la passation de l'ensemble des marchés de l'établissement et le suivi des marchés :

- Rédaction des pièces des marchés,
- Publicité,
- Réponses aux questions administratives des candidats
- Réception et analyse des offres,
- Réponses aux candidats non retenus,
- Notification des marchés,
- Modifications en cours d'exécution (avenants, etc.)
- Suivi des marchés
  - Assure la relation juridique entre le maître d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et les entreprises
  - Participation aux réunions de chantier
- Mise à jour des tableaux de bord
- Vérification de factures
- Veille juridique
- Commission d'appel d'offres : assistance et secrétariat
- Assurance : déclaration de sinistres et suivi de la procédure

### **Réalisé à février 2019**

Pas d'actualité dans ce domaine.

#### **3- Le partage conventionnel des services**

Idem

#### **4- Le transfert de compétences**

I ) Par délibération du 20 juin 2018, a été redéfini, comme suit, l'intérêt communautaire dans le cadre de la compétence voirie avec effet au 1<sup>er</sup> novembre 2018

a. Sont d'intérêt communautaire :

- Toutes les voiries classées dans le domaine public communal y compris celles desservant les :
  - zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire,
  - zones d'activités,
  - équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
- La voie d'accès au site industriel SIC / STAUB et au parking public rue des fondeurs à Merville.

b. Sont exclus de cet intérêt communautaire et restent donc de compétence communale :

- Les chemins ruraux et les chemins des associations foncières de remembrement,
- Les dépendances : les giratoires, les terre-pleins, les bordures, les trottoirs, les accotements, les talus, et les fossés,
- Les voiries privées,
- Les voies piétonnes, les cheminements doux et pistes cyclables et bandes cyclables,
- Les voiries classées dans le domaine public communal desservant les équipements de la commune, y compris les places communales et les parkings publics,
- Et toutes les autres voiries non classées dans le domaine communal.

## 2. DOMAINES D'INTERVENTION :

### a. Sont d'intérêt communautaire :

L'entretien et l'aménagement de la chaussée et du marquage au sol de la ligne médiane des voiries classées dans le domaine public communal.

### b. Sont exclus de cet intérêt communautaire et restent donc de compétence communale pour l'ensemble des voiries classées dans le domaine public communal :

- La signalisation verticale et horizontale hormis le traçage de l'axe médian pour les voiries classées dans le domaine public communal,
- L'éclairage public,
- Le nettoyage des voies et fils d'eau,
- Le fauchage des bords de route, le curage des fossés non gérés par l'USAN,
- Le déneigement dont le salage et le sablage,
- La réglementation de la voirie et la police des stationnements,
- Les plantations et les espaces verts,
- La défense incendie,
- Le mobilier urbain,
- Les ponts et aqueducs,
- Tout dispositif de mise en sécurité installé sur la voirie.

Il ) Par ailleurs, par délibération du 27 septembre 2018, a été redéfini, comme suit, l'intérêt communautaire dans le cadre de la structuration de l'offre randonnée pédestre avec effet au 1er janvier 2019 :

« La création, l'aménagement et l'entretien des chemins de randonnée d'intérêt communautaire :

 Les chemins reconnus d'intérêt touristique repris ci-après :

- Le circuit du Tannay à Haverskerque
- Le circuit des Trois clochers à Haverskerque
- Le circuit des Rivières à Merville
- Le circuit Au fil de l'eau à Merville,
- Au fil de la Lys à La Gorgue,
- Le circuit des Chapelles et des calvaires à Lestrem ,

- Le chemin Champêtre à Sailly-sur-la-Lys,
- La balade la Boutillerie à Fleurbaix,
- La balade des Chapelles à Fleurbaix

III )Enfin, par délibération du 14 décembre 2018, a été redéfini, comme suit, l'intérêt communautaire pour la compétence « I-B-3 : Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire »

I-B-3 : Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire

Sont d'intérêt communautaire :

- Expression des avis sur les implantations commerciales (CDAC) ;
- Conventions pouvant être conclues avec la Région ou le Département en matière d'aire aux entreprises du commerce et de l'artisanat ;
  - Subvention exceptionnelle accordée en partenariat avec la Région des Hauts de France ;
  - Aide aux très petites entreprises en création ou reprise ;
  - Aide au développement des TPE et PME ;
- Fiscalité locale impactant les entreprises de commerce et de l'artisanat ;
- Dispositif d'aide à l'ouverture de commerces (en centre-ville)

## **CONCLUSION**

Ce schéma de mutualisation fera l'objet d'une présentation et d'une réflexion annuelle reprenant l'ensemble des actions menées, en cours et à venir sur le mandat. Ces actions, détaillées, évolueront en fonction de la volonté des élus communautaires.

Il est précisé que ce document vient en complément du schéma de mutualisation entériné par délibération du 4 février 2015, actualisé par délibérations des 31 mars 2016, 23 mars 2017 et 22 mars 2018.

Ce projet de schéma est approuvé par délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre et sera transmis pour avis à chacun des conseils municipaux des communes membres. Le conseil municipal de chaque commune dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer. A défaut de délibération dans ce délai, son avis est réputé favorable.

Chaque année, lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget, l'avancement du schéma de mutualisation fait l'objet d'une communication du président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre à son organe délibérant.

## **ANNEXE 1 : LISTE DU MATERIEL INTERCOMMUNAL MIS A DISPOSITION DES COMMUNES**

- 15 chapiteaux 8x5 mètres ;
- 40 tonnelles 3x3 mètres ;
- 550 chaises en plastique ;
- 96 tables à utilisation intérieure et extérieure 1,80x0,74m ;
- 200 barrières de sécurité, longueur 2m ;
- 10 panneaux d'exposition en bois 1,5x1,5m ;
- 33 grilles d'exposition verticales 2x1m ;
- 20 grilles d'exposition carrées 1,5x1,5m ;
- 20 poteaux de guidage ;
- 2 scènes mobiles 43 m<sup>2</sup> ;
- 1 vidéoprojecteur ;
- 1 écran ;
- 15 drapeaux France dont 3 montés sur hampe ;
- 15 drapeaux Europe dont 3 montés sur hampe ;
- 2 broyeurs ;
- 1 groupe électrogène 6,5 kilo watts, 2 prises : une prise de 32 ampères et une de 16 ampères
- 1 arche gonflable
- 1 redresse potelets
- 1 nacelle camion
- 1 nacelle ciseaux

### **52. Logement-affaires sociales : Demandes d'aide à l'accession à la propriété**

*La Vice- Présidente expose au Conseil :*

Vu la délibération du 16 décembre 2015 relative à la mise en place d'un PLH (Plan Local de l'Habitat) interne à la CCFL,

Considérant l'action n°5 présentée sur la délibération du 16 décembre 2015 consistant à soutenir l'accession des jeunes ménages,

Considérant que cette délibération du 16 décembre 2015 précisait qu'une délibération serait prise au cas par cas en fonction de l'éligibilité des projets proposés,

Considérant que 4 dossiers complets, éligibles à l'aide à l'accession à la propriété de 4 000 €, ont été déposés.

Que ces demandes concernent les projets immobiliers suivants :

- Vincent CHRIST, 57 rue du Trou Bayard 59940 ESTAIRES
- Hélène BROION et Laura JOUEN, 15 rue des Bourreliers 59940 ESTAIRES
- Claudie CROXOO et Steve OLIVARES, Lotissement La clé des champs 59660 MERVILLE
- Monsieur DONDT, rue de la Lys 62840 SAILLY SUR LA LYS

Soit un montant total de 16 000 €.

Les pièces justificatives demandées pour chaque dossier sont :

- pièces d'identité
- arrêté du permis de construire
- justificatif d'acceptation du PTZ
- attestation notariale – propriété du terrain
- justificatif de domicile ou contrat de travail si logement ou emploi sur le territoire de la CCFL depuis 2 ans (2/3 des aides sont prévues pour les personnes qui résident ou travaillent sur le territoire CCFL depuis 2 ans, 1/3 pour les personnes extérieures au territoire).

Que le versement de l'aide est effectué sur production de la pièce justificative nommée « appel de fond du constructeur se rapportant à la phase du clos couvert ».

Qu'il est demandé au(x) propriétaire(s) de respecter une durée minimale d'occupation du logement de cinq ans et de fournir à la Communauté de communes Flandre Lys une copie de la taxe d'habitation tous les ans pendant la durée exigée. Si ces conditions ne sont pas remplies par le/les bénéficiaire(s), celui-ci/ceux-ci s'engage(nt) à rembourser la somme de 4 000 €.

Que la CCFL demande également à tout bénéficiaire de l'aide à l'accession à la propriété la production de la « Déclaration d'achèvement des travaux » dans un délai maximum de 3 ans.

Après avis favorable de la commission Logement et affaires sociales, donnant lieu à une convention qui contractualise l'accord de principe de la CCFL, il est proposé au Conseil de :

- VALIDER les 4 dossiers déposés dans le cadre de l'action 5 du Plan Local de l'Habitat Interne de la CCFL, repris ci-dessus;
- AUTORISER le versement de l'aide à l'accession à la propriété de 4 000 euros dans le cadre de chacun de ces 4 dossiers, sous réserve de la production des justificatifs sollicités par la CCFL et des conditions détaillées à respecter,
- AJOUTER aux conditions de versement de l'aide, la présence obligatoire du propriétaire ou de son représentant, lors de la cérémonie organisée semestriellement par la CCFL dans le cadre de la remise officielle des aides allouées,
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier,

### **53. Développement touristique : Aménagement cyclable des chemins de halage de la Lys, avenant au contrat de maîtrise d'oeuvre**

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

Par décision du 29 Septembre 2017, le Président de la Communauté de Communes Flandre Lys a dans le cadre de ses délégations, notifié un marché de maîtrise d'oeuvre au bureau d'études Atelier Nervures en vue d'aménager sur les chemins de halage de la lys une véloroute.

Le budget prévisionnel alloué pour les travaux lors du lancement de la procédure était fixé à 2 500 000HT. La rémunération provisoire du Maître d'oeuvre s'élevait quant à elle à 83 100€HT dont le détail est le suivant :

- 67 500 € HT pour les missions de Maîtrise d'œuvre
- 6 250 € HT pour le dossier loi sur l'eau
- 5 850 € HT pour le dossier d'étude d'impact environnemental
- 3 500 € HT pour le dossier de permis d'aménager

Conformément à l'article 9 de la loi n°85-704 du 12 Juillet 1985, le présent projet d'avenant a pour objet de fixer définitivement la rémunération du maître d'œuvre.

Considérant que les études préliminaires et les études d'avant projets ont mis en exergue des contraintes réglementaires environnementales et des contraintes de délai d'acquisition foncière nécessitant un phasage des travaux découpé en trois tranches :

- Une tranche ferme concernant l'aménagement du tronçon reliant Haverskerque à la Brasserie du Pays Flamand à Merville ainsi que la matérialisation signalétique de trois déviations (secteur Roquette, secteur Laventie, et rue de la Lys à Sailly-sur-la-Lys).
- Une tranche optionnelle 1 qui s'étend de la brasserie du Pays Flamand à Merville jusqu'au site Madeleine à La Gorgue.
- Une tranche optionnelle 2 allant du pont d'Estaires à Estaires rive gauche jusqu'à la halte nautique de Sailly-sur-la-Lys, puis sur 450 en rive droite, le long de l'usine Saffilin pour rejoindre la D10.

Considérant que ce phasage spécifique entraîne des contraintes de conception supplémentaires notamment dans la reprise des études obligeant le maître d'œuvre à relancer pour les trois tranches la phase Projet, et pour les tranches optionnelles 1 et 2 les phases VISA, DET OPC et AOR.

Que le montant de l'avenant est évalué à 6 993.69€HT.

Que la rémunération de Maîtrise d'œuvre est réévaluée de la manière suivante :

- 74 493.69 € HT pour les missions de Maîtrise d'œuvre
- 6 250.00 € HT pour le dossier loi sur l'eau
- 5 850.00 € HT pour le dossier d'étude d'impact environnemental
- 3 500.00 € HT pour le dossier de permis d'aménager

Soit un montant global de 90 093.69€HT représentant une hausse de 8.42%.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est proposé au Conseil de :

- SE PRONONCER sur ce projet d'avenant conformément aux dispositions énoncées ci-dessus,
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

#### **54. Développement économique : ZA des Petits Pacaux, rachat de la parcelle n°20b à la société Iskander Marine**

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

---

Par délibération en date du 19 février 2015, le conseil communautaire a délibéré la vente de la parcelle 20 b à la société Iskander Marine représenté par Monsieur Yhonny VILLAFANE.

Afin de pouvoir répondre favorablement aux besoins de l'entreprise, la CCFL avait divisé le lot 20 en 2 parties pour des surfaces respectives de 2 963 m<sup>2</sup>.

Conformément aux dispositions de l'acte de vente signé en date du 11 mai 2016, l'entreprise disposait d'un délai de 18 mois pour déposer un permis de construire et de 3 ans pour exercer son activité sur le site.

En 2017, l'entreprise a obtenu un permis de construire qui a fait l'objet d'une annulation en juillet 2018 à la demande de cette dernière.

Un deuxième permis de construire a été déposé en juin 2018, celui-ci a fait l'objet d'un rejet tacite car l'entreprise n'a pas apporté les pièces complémentaires.

Un troisième permis de construire a été déposé par l'entreprise en date du 21 novembre 2018. Celui-ci fait l'objet d'une proposition de refus car le futur bâtiment ne s'intègre pas dans l'environnement de la ZA.

L'entreprise Iskander Marine ne respectant pas les dispositions de l'acte de vente, il est proposé que la CCFL rachète la parcelle 20b.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est proposé aux membres du Conseil de:

- RACHETER à la société Iskander Marine le lot n°20b sur la ZA des Petits Pacaux, d'une surface de 2 963 m<sup>2</sup> à son prix d'acquisition, soit 5€ HT/m<sup>2</sup>
- PRÉCISER que les frais de notaire et autres frais liés à ce rachat seront à la charge de l'entreprise Iskander Marine
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier

## **55. Développement économique : ZA du Grand Chemin, vente par la SCI AD3 à la SCI ALAMBRA**

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

*Vu la délibération du 15 octobre 2009 actant la vente du lot n°6 de la zone d'activités du Grand Chemin à Monsieur Dominique AGNERAY ou à une SCI constituée à l'occasion de cette cession ;*

La SCI DO AN, propriété de Monsieur Agneray, s'est donc rendue propriétaire du lot 6 de la ZA du Grand chemin pour une surface de 4 292 m<sup>2</sup> en date du 14 septembre 2010.

La société FTHS, entreprise d'hygiène (tapis, bobines et linge) propriété de Monsieur Agneray exploitait le site.

En 2013, le groupe Elis s'est rendu propriétaire de l'entreprise FTHS pour y installer une filiale dénommée AD3. Le groupe a réalisé de nombreux investissements au sein du bâtiment afin d'y exercer son activité.

Ainsi, depuis 2013, la SCI DO AN loue le bâtiment à l'entreprise AD3, spécialisée dans l'entretien du linge personnel pour les maisons de retraite et d'accueil spécialisé et qui emploie une vingtaine de personnes.

Monsieur Agneray a reçu une proposition d'acquisition de la SCI ALAMBRA, investisseur, qui souhaiterait lui acheter le site en totalité (parcelle et bâtiment) pour un montant de 357 000 € net vendeur.

Monsieur Cédric BOYER CHAMMARD, co-gérant de la SCI Alambra, a attesté par courrier en date du 7 mars 2019, la volonté de la SCI de voir se pérenniser sur le site l'activité de la société AD3 et par conséquent de renouveler le bail commercial en 2022.

Après avis favorable de la commission et du Bureau, il est proposé aux membres du Conseil d' :

- AUTORISER la vente par la SCI AD3 à la SCI ALAMBRA du lot n°6 de la zone d'activité du Grand Chemin pour une surface de 4 292 m<sup>2</sup> au prix de 357 000 €
- PRENDRE à l'acte de vente le délai initial de la clause d'inaliénabilité interdisant la revente du lot sans l'accord préalable de la CCFL jusqu'au 14 septembre 2020.
- INSCRIRE à l'acte de vente l'engagement de la SCI ALAMBRA de maintenir le bail commercial de la société AD3 jusqu'à son échéance en 2022 et de renouveler celui par la suite.
- PRÉCISER que les frais de notaire et autres frais liés à cette cession seront à la charge de la SCI ALAMBRA ou de la SCI DO AN.
  
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier

## **56. Développement économique : Transfert de la zone d'activités Adam Grunewald : procès-verbal contradictoire de transfert**

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

*Vu la loi du 7 août 2015 dite loi NOTRe modifiant le champ des compétences obligatoires et optionnelles des communautés de communes :*

*Vu l'article L 1321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que « le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés, à la date de ce transfert, pour l'exercice de cette compétence. » ;*

*Vu les procès-verbaux des commissions locales d'évaluation des charges transférées en date des 24 novembre 2016 et 19 janvier 2018 ;*

*Vu la délibération du Conseil municipal de Lestrem en date du 16 janvier 2019 actant la signature d'un procès-verbal contradictoire de transfert de la zone d'activités Adam Grunewald ;*

---

Il convient d'établir un procès-verbal contradictoire de transfert de la zone d'activités Adam Grunewald précisant la consistance, la situation juridique du bien, l'état des biens meubles et immeubles transférés à la CCFL.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est proposé au Conseil d' :

- AUTORISER Monsieur le Président à signer le procès-verbal contradictoire de transfert de la zone d'activités Adam Grunewald ;
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

### **57. Développement économique : Aide aux très petites entreprises (dispositif 2018) – Versement d'une aide à l'EURL Nord Partenaire sur la commune de Merville**

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

*Vu la délibération du 1<sup>er</sup> février 2018 du conseil communautaire relative à l'instauration d'une aide financière destinée à la création ou reprise des très petites entreprises sur le territoire de la CCFL ;*

*Vu la délibération du Conseil Régional des Hauts de France en date du 1<sup>er</sup> février 2018 approuvant la signature d'une convention de partenariat entre le Conseil Régional des Hauts de France et la CCFL sur le financement des aides économiques ;*

Considérant la convention de partenariat relative à la participation de la Communauté de Communes Flandre Lys au financement des aides et des régimes d'aides directes aux entreprises de la Région des Hauts de France signée le 13 mars 2018.

La CCFL est sollicitée pour l'octroi d'une subvention par l'EURL Nord Partenaire, créée le 22 octobre 2018.

Cette entreprise, dirigée par Monsieur Andrès URQUIJO, propose du conseil en développement auprès des TPE et PME.

L'entreprise a présenté un devis qui pourrait être pris en compte dans l'octroi de la subvention :

	<b>Montant HT</b>
<b>Droits d'entrée</b>	21 200,00 €
<b>Formation Direction commerciale</b>	4 500,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>25 700,00 €</b>

L'aide de la CCFL a été fixée à 25 % du montant des investissements éligibles (investissements à usage exclusif de l'activité professionnelle). L'aide sera au maximum de 5 000 €.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est proposé au Conseil d' :

- ACCORDER une subvention de 5 000 € maximum à l'EURL Nord Partenaire sur présentation des factures acquittées correspondantes au devis présentés pour l'instruction du dossier.
- AUTORISER la signature d'une convention entre la l'EURL Nord Partenaire et la CCFL détaillant les modalités d'octroi de la subvention
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier

## **58. Développement économique : Dispositifs régionaux d'aides directes aux entreprises**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1511-2-I,*

*Vu le Schéma Régional de Développement Economique d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII) adopté par délibération n° 20170444 du Conseil régional en date du 30 mars 2017 et approuvé par le Préfet de la Région Hauts-de-France le 29 juin 2017.*

*Vu la délibération n°20160165 du Conseil régional des 26 et 27 mai 2016 relative à l'adoption du règlement budgétaire et financier,*

*Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2017, adoptées jusqu'à ce jour,*

*Vu le Schéma Régional de Développement Economique d'Internationalisation et d'Innovation (SRDEII) adopté par délibération n° 20170444 du Conseil régional en date du 30 mars 2017 et approuvé par le Préfet de la Région Hauts-de-France le 29 juin 2017.*

*Vu la délibération n° 20170438 du Conseil régional du 30 mars 2017 approuvant le cadre d'intervention « Aide aux entreprises en consolidation financière »,*

*Vu la délibération n° 20170439 du Conseil régional du 30 mars 2017 approuvant le cadre d'intervention « Aide à la création d'entreprises innovantes et industrielles »,*

*Vu la délibération n° 20170440 du Conseil régional du 30 mars 2017 approuvant le cadre d'intervention « Aide au développement des grandes entreprises »,*

*Vu la délibération n° 20170441 du Conseil régional du 30 mars 2017 approuvant le cadre d'intervention « Aide à l'implantation »,*

*Vu la délibération n° 20170470 du Conseil régional du 18 mai 2017 approuvant le cadre d'intervention régional du « Plan régional ROBONUMERIQUE »,*

*Vu la délibération n° 20171146 adoptée par la Séance Plénière du Conseil Régional Hauts-de-France en date du 29 septembre 2017, modifiant les cadres d'intervention régionaux « aide à la création d'entreprises innovantes et industrielles », « aide à l'émergence des structures de l'ESS », « aide à la création des structures de l'ESS », « aide au développement des structures de l'ESS »,*

*Vu la délibération provisoire du Conseil Régional des Hauts-de-France en date du 1er février 2018, modifiant les cadres d'intervention régionaux « aide à la création d'entreprises innovantes et industrielles », « aide au développement des TPE artisanales, commerciales et de services », « aide au*

développement des PME industrielles et de services à haute valeur ajoutée », « Investissement Robonumérique »,

Vu l'avis émis par la Commission Au travail (formation, relation avec les entreprises, développement économique, apprentissage, innovation numérique et sociale) lors de sa réunion du 26 janvier 2018,

Vu les délibérations concordantes du Conseil régional et de la CCFL en date du 1er février 2018 autorisant le Président à signer la convention de partenariat relative à la participation de la Communauté de communes Flandre Lys au financement des aides et des régimes d'aides directes aux entreprises de la Région Hauts de France,

Vu la convention de partenariat relative à la participation de la Communauté de communes Flandre Lys au financement des aides et des régimes d'aides directes aux entreprises de la Région Hauts de France signée en date du 13 mars 2018

La CCFL a mis en place un dispositif d'aide pour TPE créées ou reprises entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2018.

Pour l'année 2018, la CCFL a accordé 3 subventions de 5 000 € aux entreprises reprises dans le tableau ci-dessous :

4	11-avr-18	La Réserve du Baron	La Gorgue	M. et Mme Vanden Casteele	Ouverture d'une cave à bière sur la commune de La Gorgue Dossier de demande de subvention validé. Le conseil communautaire a octroyé une subvention de 5 000 €
5	13-avr-18	Clois'Innov	Lestrem	M. Vansteelant	Création d'une entreprise de bâtiment sur la commune de Lestrem Dossier de demande de subvention validé Le conseil communautaire a octroyé une subvention de 5 000 €
6	04-juin-18	BEJAC	La Gorgue	M. Norroy	Création d'une micro brasserie sur la commune de La Gorgue Dossier de demande de subvention en cours d'étude Le conseil communautaire a octroyé une subvention de 5 000 €

Un dossier supplémentaire, celui de l'entreprise Nord Partenaire, devrait être présenté au conseil communautaire de ce 28 mars 2019.

Il est donc proposé de reconduire le dispositif pour l'année 2019 et d'étendre l'intervention de la CCFL aux TPE et PME en développement.

#### **a. Aide aux TPE en création ou reprise**

Pourraient bénéficier de cette aide financière, les entreprises en phase de création répondant aux caractéristiques suivantes :

- Créées ou reprises entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2019
- De moins de 10 salariés
- Appartenant au secteur de l'artisanat, du commerce et des services
- Dont l'activité est exercée sur le territoire de la CCFL
- Justifiant n'avoir obtenu aucune autre aide directe ou indirecte de la CCFL, notamment avoir pu bénéficier de l'acquisition de terrain à des conditions préférentielles.

Seraient exclus du dispositif :

- Les professions libérales
- Les agriculteurs
- Les apports d'entreprises individuelles à des sociétés
- Les simples transferts d'établissements ou d'entreprises à l'intérieur du territoire de la CCFL
- Les activités non sédentaires

Dans le cadre des aides aux très petites entreprises, il sera possible à la CCFL de conventionner avec la Région afin de définir les interventions de chacune des entités dans le cadre du dispositif d'aide à la création d'entreprises.

Pour être éligible, le programme d'investissement de l'entreprise, évalué sur un an et hors investissements immobiliers, doit être au minimum de 4 000 € HT.

Les investissements éligibles sont ceux qui sont à usage exclusif de l'activité professionnelle (exclusion des biens à usage mixte, privé-professionnel) acquis auprès d'entreprises régulièrement immatriculées (les acquisitions auprès de particuliers sont exclues)

Sont exclus :

- Les acquisitions et les constructions de biens immobiliers
- Les investissements en crédit-bail
- Les investissements réalisés par l'entreprise pour elle-même (production immobilisée)

L'intervention de la CCFL se ferait sous forme de subvention, fixée à 25% du montant des investissements éligibles. L'aide sera au maximum de 5 000 € par dossier.

Une bonification de 1 000 € pourra être accordée à l'entreprise pour tout emploi créée en CDI temps plein au jour de la demande de subvention, en dehors de celui de l'entrepreneur.

Les pièces justificatives à fournir seront :

- Le contrat de travail du salarié
- Le document unique d'embauche
- Le dernier bulletin de paye

L'aide ne pourra être obtenue qu'une seule fois.

La CCFL se réserve le droit de refuser tout dossier de demande de subvention sans avoir à se justifier

#### **b. Aide aux TPE en développement**

La Région Hauts de France intervient auprès des TPE en développement sous forme d'avance remboursable fixée à 30% du montant des investissements qui doivent être au minimum de 30 000 €.

Il est proposé que la CCFL intervienne en complément de la Région et sous forme de subvention pour l'année 2019.

Pourraient bénéficier de cette aide financière, les entreprises en développement répondant aux caractéristiques suivantes :

- Créées ou reprises avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019
- De moins de 10 salariés
- Appartenant au secteur de l'artisanat, du commerce et des services
- Dont l'activité est exercée sur le territoire de la CCFL
- Justifiant n'avoir obtenu aucune autre aide directe ou indirecte de la CCFL, notamment avoir pu bénéficier de l'acquisition de terrain à des conditions préférentielles ou bénéficier de l'aide à la création ou reprise d'une TPE.

Seraient exclus du dispositif :

- o Les professions libérales
- o Les agriculteurs
- o Les apports d'entreprises individuelles à des sociétés
- o Les simples transferts d'établissements ou d'entreprises à l'intérieur du territoire de la CCFL
- o Les activités non sédentaires

Pour être éligible, le programme d'investissement de l'entreprise, évalué sur un an et hors investissements immobiliers, doit être compris entre 5 000 et 30 000 € HT.

Les investissements éligibles sont ceux qui sont à usage exclusif de l'activité professionnelle (exclusion des biens à usage mixte, privé-professionnel) acquis auprès d'entreprises régulièrement immatriculées (les acquisitions auprès de particuliers sont exclues)

Sont exclus :

- Les acquisitions et les constructions de biens immobiliers
- Les investissements en crédit-bail
- Les investissements réalisés par l'entreprise pour elle-même (production immobilisée)

L'intervention de la CCFL se ferait sous forme de subvention, fixée à 20% du montant des investissements éligibles ou sous forme d'une subvention de 3 000 € par emploi créée sous forme d'un CDI temps plein, versé à la fin de la période d'essai.

Ces deux subventions ne sauraient être cumulables. La subvention la plus favorable sera accordée à l'entreprise.

La Région Hauts de France intervenant auprès des TPE en développement sous forme d'avance remboursable fixée à 30% du montant des investissements qui doivent être au minimum de 30 000 €. Il est proposé que la subvention accordée par la CCFL pour la création d'emploi soit cumulable avec l'avance remboursable proposée par la Région Hauts de France dans la limite d'une intervention conjointe à hauteur maximale de 80% des dépenses éligibles et dans le cadre de la réglementation européenne applicable.

La région Hauts de France intervient également sous forme de subvention pour soutenir les artisans et commerçants dans le cadre de l'amélioration des points de vente fixes et également pour les commerces ambulants apportant un service aux particuliers.

Il est donc proposé d'exclure des critères d'éligibilité de l'aide accordée par la CCFL l'amélioration des points de vente et l'acquisition d'un véhicule ambulant.

L'aide ne pourra être obtenue qu'une seule fois.

La CCFL se réserve le droit de refuser tout dossier de demande de subvention sans avoir à se justifier.

Il est proposé de limiter l'intervention de la CCFL à 10 dossiers éligibles.

### **c. Aide aux PME en développement**

La Région Hauts de France intervient auprès des PME industrielles et de services à haute valeur ajoutée sous forme d'avance remboursable.

Il est proposé que la CCFL intervienne pour tout type de PME en développement sous forme de subvention pour l'année 2019.

Pourraient bénéficier de cette aide financière, les entreprises en développement répondant aux caractéristiques suivantes :

- Créées ou reprises avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019
- De moins de 250 salariés
- Appartenant au secteur de l'artisanat, du commerce et des services
- Dont l'activité est exercée sur le territoire de la CCFL
- Dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 50 millions d'euros ou dont le total de bilan n'excède pas 43 millions d'euros
- Justifiant n'avoir obtenu aucune autre aide directe ou indirecte de la CCFL, notamment avoir pu bénéficier de l'acquisition de terrain à des conditions préférentielles ou bénéficier de l'aide à la création ou reprise d'une TPE.

Seraient exclus du dispositif :

- Les professions libérales
- Les agriculteurs
- Les apports d'entreprises individuelles à des sociétés
- Les simples transferts d'établissements ou d'entreprises à l'intérieur du territoire de la CCFL
- Les activités non sédentaires

Pour être éligible, le programme d'investissement de l'entreprise, évalué sur un an et hors investissements immobiliers, doit être compris entre 10 000 et 200 000 € HT.

Les investissements éligibles sont ceux qui sont à usage exclusif de l'activité professionnelle (exclusion des biens à usage mixte, privé-professionnel) acquis auprès d'entreprises régulièrement immatriculées (les acquisitions auprès de particuliers sont exclues)

Sont exclus :

- Les acquisitions et les constructions de biens immobiliers
  - Les investissements en crédit-bail
  - Les investissements réalisés par l'entreprise pour elle-même (production immobilisée)
-

L'intervention de la CCFL se ferait sous forme de subvention, fixée à 20% du montant des investissements éligibles. Cette aide sera au maximum de 10 000 €.

L'aide de la CCFL pourra également se faire sous forme d'une subvention de 3 000 € par emploi créée sous forme d'un CDI temps plein, versé à la fin de la période d'essai.

Ces deux subventions ne sauraient être cumulables. La subvention la plus favorable sera accordée à l'entreprise.

Il est proposé que la subvention accordée par la CCFL pour la création d'emploi soit cumulaire avec l'avance remboursable proposée par la Région Hauts de France dans la limite d'une intervention conjointe à hauteur maximale de 80% des dépenses éligibles et dans le cadre de la réglementation européenne applicable.

L'aide ne pourra être obtenue qu'une seule fois.

La CCFL se réserve le droit de refuser tout dossier de demande de subvention sans avoir à se justifier.

Il est proposé de limiter l'intervention de la CCFL à 10 dossiers éligibles.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est proposé au Conseil de :

- RENOUELER le dispositif d'aides aux très petites entreprises en création ou reprise pour l'année 2019
- INITIER le dispositif d'aide aux très petites entreprises en développement pour l'année 2019
- INITIER le dispositif d'aide aux PME en développement pour l'année 2019
- AUTORISER le Président à signer l'avenant à la convention de partenariat relative à la participation de la Communauté de communes Flandre Lys au financement des aides et des régimes d'aides directes aux entreprises de la Région Hauts de France signée en date du 13 mars 2018
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

### **59. Développement économique : Partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat – 1) Aide à la location des locaux vacants et 2) prise en charge du reste à charge du projet Booster**

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

1) La CCFL, dans le cadre du dispositif « Mon commerce en test », permet aux commerçants de bénéficier de la prise en charge dégressive d'une partie de leur loyer pour la reprise d'un local commercial vacant.

Cette aide est aujourd'hui uniquement accessible par le biais de la BGE.

La chambre des Métiers et de l'Artisanat a sollicité la CCFL afin de faire bénéficier aux artisans de cette aide sous les mêmes conditions.

Ainsi, la CMA assurera la détection et l'accompagnement des projets de création, de reprise ou de développement des entreprises artisanales sur le territoire de la CCFL.

---

Les modalités d'octroi de la participation de la CCFL aux loyers des artisans seraient identiques à celles appliquées dans le cadre du dispositif « Mon commerce en test ».

Cette aide représente la prise en charge par la CCFL du loyer à hauteur de 50 % pendant 18 mois (75% pendant 6 mois puis 50% les 6 mois suivants et enfin 25% les six derniers mois).

2) De plus, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat proposera à chaque entreprise artisanale de plus de 3 ans et qui a un projet à réaliser (développement, commercial, gestion, numérique, environnement, ressources humaines, ...) ou qui doit faire face à des difficultés de bénéficier du dispositif BOOSTER (2,5 jours de conseil par un agent de la CMA).

Le dispositif BOOSTER est porté et financé en partie par la Région Hauts de France et par la Chambre des Métiers. Le reste à charge des artisans représente un montant de 180 euros.

Il est proposé que ce reste à charge soit pris en charge par la CCFL pour 12 entreprises en 2019.

La CMA identifiera les entreprises artisanales souhaitant ou devant bénéficier d'un accompagnement. Elle proposera à la CCFL la prise en charge du reste à charge. En cas d'accord, au terme de l'accompagnement, une fois que l'entreprise artisanale aura réglé son reste à charge de 180 € TTC, la CCFL procédera au remboursement de celui-ci.

Ces deux dispositifs seraient repris dans le cadre d'une convention signée conjointement entre la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la CCFL.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est proposé au Conseil d' :

- ACCEPTER la mise en place d'une aide à la location des locaux vacants sur le territoire de la CCFL pour les entreprises accompagnées et suivies par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat
- ACCEPTER la prise en charge du reste à charge de 12 entreprises dans le cadre du dispositif BOOSTER soit pour un montant total de (12x 180 €) 2 160 €.
- AUTORISER la signature d'une convention entre la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la CCFL décrivant les deux dispositifs et leurs modalités
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier

## **60. Développement économique : ZA des Petits Pacaux 1, demande d'implantation des sociétés A2S Conseil, Proskill RH, IT PICT et B.Roger Services**

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

Dans le cadre de la commercialisation de parcelles de la zone d'activités des Petits Pacaux de Merville, il est proposé de donner un avis favorable à la recherche de foncier des sociétés A2S Conseil, Proskill RH, IT PICT et B.Roger Services ou à une éventuelle société prévue à cet effet, par la vente de la parcelle cadastrée ZO 154 pour une surface de 4 805 m<sup>2</sup> sur la Za des Petits Pacaux 1.

Ces quatre entreprises locales :

- A2S conseil dirigée par Dominique DESSEIN
- Proskills RH dirigée par Isabelle MERLIER
- IT Pict dirigée par Monsieur Grégory DEMEULENAERE

- B Roger Service représentée par Monsieur Roger BROCCQUET

spécialisées dans la formation professionnelle et le conseil aux entreprises de tous secteurs d'activités souhaiteraient pouvoir acquérir la parcelle cadastrée ZO 154 pour une surface de 4 805 m<sup>2</sup> sur la ZA des Petits Pacaux 1 afin d'y réaliser un centre de formation.

Pour cela, elles se constitueront en une SCI dont le capital sociale sera réparti à parts égales entre chacune des 4 entreprises.

Elles prévoient donc la construction d'un bâtiment de 700 m<sup>2</sup>. Le coût de financement du projet est estimé à 700 000 €.

A ce jour l'effectif total de ces 4 entreprises représente 4 salariés permanents, 20 salariés périodiques et 1 stagiaire.

A moyen terme, elles prévoient la création de 10 à 20 emplois directs et indirects.

Un compromis de vente pourrait être signé avec la société conditionnant la vente comme suit :

- Signature d'une promesse de vente avec versement d'un acompte respectant les dispositions de l'article R 442-12 du Code de l'Urbanisme.
- A compter de la date de signature de ladite promesse, la société disposera de 10 mois pour obtenir un permis de construire purgé de recours ou de retrait administratif, respectant les dispositions d'urbanisme applicables aux parcelles concernées.
- A l'expiration du délai de recours contre le permis de construire, l'acte de vente pourra être signé et l'entreprise disposera alors de 18 mois pour réaliser ses aménagements.

Le prix de vente pourrait être fixé à 5 € HT / m<sup>2</sup> net vendeur hors frais de notaire.

Conformément aux délibérations des 14 octobre 2006, 15 octobre 2014 et 23 juin 2016 relatives à la sécurisation des actes de vente, ce prix ne tient pas compte des prix du marché puisqu'il vise à stimuler l'implantation d'entreprises sur le territoire intercommunal afin de favoriser l'emploi et la création de richesse d'une part, et afin d'éviter toute spéculation immobilière, cette vente est soumise à certaines restrictions spécifiées dans ces mêmes délibérations d'autre part.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est proposé au Conseil de :

- DECIDER de délibérer de la vente de la parcelle cadastrée ZO 154 pour une surface de 4 805 m<sup>2</sup> au profit des sociétés A2S Conseil, Proskill RH, IT PICT et B.Roger Services ou à une éventuelle société prévue à cet effet.
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

NB : Les entreprises souhaitent constituer une SCI dans laquelle le capital serait réparti équitablement entre chacune des entreprises. Cependant, afin de garantir à la CCFL que le capital ne sera pas vendu à une tiers entreprise, il est convenu que les services de la CCFL se rapprochent des notaires afin d'ajouter dans un acte de vente une interdiction de cession de capital sans l'accord préalable de la CCFL. Un retour sera fait lors du Conseil communautaire.

## **61. Jeunesse-culture : Appels à projet culture 2019**

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

*Vu la délibération du 14 décembre 2018 relative à l'adoption du règlement d'appel à projets jeunesse-culture,*

Considérant que dans le cadre de la politique jeunesse-culture, des appels à projets peuvent être financés, qu'un appel à projets a été déposé :

- Un projet Son et lumières, « les reflets du temps » organisé par l'association Lestrem en Lumières.  
Montant de la subvention : 6 000 €

Les crédits sont prévus au BP 2019 sous l'article 6574.

Après avis favorable de la commission finances et du bureau, il est demandé au Conseil de :

- DECIDER de subventionner l'appel à projets repris ci-dessus à hauteur du montant indiqué honorable sur présentation de justificatifs et sous réserve de la production de tous les documents sollicités dans ce cadre;
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

## **62. Sports et animations : Subventions au mouvement sportif et emploi salarié**

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

Conformément aux 3 règlements distincts d'aide au mouvement associatif sportif local et aux critères retenus par le conseil de communauté régissant l'intérêt communautaire, après avis favorables de la commission et du Bureau, il est proposé au Conseil de se positionner sur les demandes de subvention d'associations sportives suivantes :

- L'association BMX La Gorgue pour l'accompagnement de sportifs du territoire le 2 juin 2018 à Calais à hauteur de 38 euros,
- L'association BMX La Gorgue pour l'accompagnement de sportifs du territoire le 7 avril 2018 à Vesoul à hauteur de 285 euros,
- L'association BMX La Gorgue pour l'accompagnement de sportifs du territoire le 12 mai 2018 à Besançon à hauteur de 339 euros,
- L'association BMX La Gorgue pour l'accompagnement de sportifs du territoire le 13 juillet 2018 à Sarriens à hauteur de 521 euros,
- L'association BMX La Gorgue pour l'accompagnement de sportifs du territoire le 27 janvier 2018 à Avignon à hauteur de 264 euros,

- L'association Lestrem Gym pour l'accompagnement de sportifs du territoire du 15 au 17 juin 2018 à Bourgoin Jallieu à hauteur de 993 euros,
  - Flandre Lys Natation, subvention à hauteur de 10 000 euros pour l'année 2019.
  - NOWAK Juliette de l'association Artois Athlétisme à hauteur de 60 euros pour ses résultats aux championnats départemental et régional ;
  - NOWAK Caroline de Lestrem, à titre individuel, à hauteur de 20 euros pour ses résultats au championnat départemental;
  - EVRAERE Ryan de l'association Body Force de La Gorgue, à hauteur de 200 euros pour ses résultats aux championnats départemental, interrégional, régional et départemental ;
  - CREPELLE Pascal de l'association Body Force de La Gorgue, à hauteur de 40 euros pour ses résultats au championnat départemental;
  - BOURBOTTE Coccian de l'association Body Force de La Gorgue, à hauteur de 200 euros pour ses résultats aux championnats régional et de France;
  - HENRY Mickaël de l'association Body Force de La Gorgue, à hauteur de 120 euros pour ses résultats aux championnats départemental et interregional;
  - GUILLARMO Emilien de l'association Body Force de La Gorgue, à hauteur de 60 euros pour ses résultats aux championnats régional;
  - GODSENS Jérôme de l'association Body Force de La Gorgue, à hauteur de 40 euros pour ses résultats au championnat départemental;
  - KELLE Thierry de l'association Body Force de La Gorgue, à hauteur de 40 euros pour ses résultats au championnat départemental;
  - KELLE Quentin de l'association Body Force de La Gorgue, à hauteur de 40 euros pour ses résultats au championnat départemental;
  - BASTIEN Bruno de l'association Body Force de La Gorgue, à hauteur de 200 euros pour ses résultats aux championnats régional et de France;
  - LEBLEU Jacques de l'association Body Force de La Gorgue, à hauteur de 80 euros pour ses résultats au championnat régional;
  - LEFEBVRE Frédéric de l'association Body Force de La Gorgue, à hauteur de 170 euros pour ses résultats aux championnats départemental et de France;
  - BAERT Anthony de l'association Body Force de La Gorgue, à hauteur de 20 euros pour ses résultats au championnat départemental;
-

- DHALLENNE Arnaud de l'association Body Force de La Gorgue, à hauteur de 80 euros pour ses résultats au championnat régional;
  - LENGLET Florent de l'association Body Force de La Gorgue, à hauteur de 200 euros pour ses résultats aux championnats régional, de France et d'Europe;
  - KELLE David de l'association Body Force de La Gorgue, à hauteur de 200 euros pour ses résultats aux championnats départemental, régional, et interrégional;
  - BOULENGER Laurine de l'association les joueurs de Merville, à hauteur de 130 euros pour ses résultats au championnat de France;
  - DELMOTTE Anaïs de l'association les joueurs de Merville, à hauteur de 160 euros pour ses résultats au championnat de France;
  - GORET Adélia de l'association les joueurs de Merville, à hauteur de 130 euros pour ses résultats au championnat de France;
  - VANDROMME Sarah de l'association les joueurs de Merville, à hauteur de 130 euros pour ses résultats au championnat de France;
  - VANHOVE Magalie de l'association les joueurs de Merville, à hauteur de 100 euros pour ses résultats au championnat de France;
  - DELZONGLE Raphaël de l'association les joueurs de Merville, à hauteur de 160 euros pour ses résultats au championnat de France;
  - DEVOS Teddy de l'association les joueurs de Merville, à hauteur de 130 euros pour ses résultats au championnat de France;
  - GOMBERT Illan de l'association les joueurs de Merville, à hauteur de 100 euros pour ses résultats au championnat de France;
  - GOUVY Patrick de l'association les joueurs de Merville, à hauteur de 160 euros pour ses résultats au championnat de France;
  - DELAETER Kévin de l'association les joueurs de Merville, à hauteur de 100 euros pour ses résultats au championnat de France;
  - CARREIRO Dylan de l'association les joueurs de Merville, à hauteur de 130 euros pour ses résultats au championnat de France;
  - GIRAULT Christopher de l'association les joueurs de Merville, à hauteur de 130 euros pour ses résultats au championnat de France;
  - l'association Body Force de La Gorgue, à hauteur de 1 000 euros pour l'organisation d'un championnat national les 23 et 24 février 2019;
-

Conformément aux délibérations des 27 septembre 2018 relative à la subvention à l'emploi salarié au sein des associations du territoire pour l'année civile 2019 et à celle 14 décembre 2018 relative au règlement relatif à la subvention à l'emploi salarié au sein des associations du territoire pour l'année civile 2018, il est proposé au Conseil de se positionner sur les demandes de subvention d'associations sportives suivantes :

- l'association Entente pongiste Estaires-La Gorgue pour :
  - o le contrat aidé d'Elodie Marche, à hauteur de 1 000 euros,
  - o le contrat d'apprentissage d'Elodie Marche, à hauteur de 588 €,
  - o le CDD de Jérémy Fostier, à hauteur de 375 €
  
- l'association US Merville-section football pour :
  - o le contrat GEPSAL de Gwenaël Calibre, à hauteur de 1 416 euros,
  
- l'association Tennis club de Lestrem pour :
  - o les contrats de Ooghe Michaël, Van Hoorebeke Gaëtan et Bollengier Loïc, à hauteur de 3 555 euros,
  
- l'association Tennis club de Lestrem pour :
  - o les contrats de Ooghe Michaël, Van Hoorebeke Gaëtan et Bollengier Loïc, à hauteur de 3 555 euros,
  
- l'association Tennis club de Merville pour :
  - o le contrat d'Emmanuel Verfaillie, à hauteur de 2 365 euros,
  
- l'association Lestrem Gym pour :
  - o les contrats de Murielle Duquenne et Benjamin Herault, à hauteur de 4 000 euros,

Après avis favorables de la commission et du bureau, il est proposé au Conseil de :

- SUBVENTIONNER les associations retenues à hauteur des montants indiqués ci-dessus, honorables sur présentation de justificatifs et sous réserve de la production de tous les documents sollicités dans ce cadre et sous réserve du respect des conditions reprises dans les délibérations applicables à ces dispositifs;
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier

### **63. Sports et animations : Ajout du tarif pour les cartes réseau cyclo points noeuds**

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

Dans le cadre du projet de réseau cyclo points noeuds de la Vallée de la Lys - Mont de Flandres, mis en place par le conseil général du nord et Nord Tourisme, en collaboration avec les EPCI concernés par ce réseau dont la CCFL, il est proposé le tarif de 7€ pour la mise en vente d'une carte de randonnée cyclo à l'accueil de la base nautique Flandre Lys.

Cette carte permettra aux cyclistes de programmer leur parcours, grâce aux 630 km d'itinéraires jalonnés. Des commerces, des restaurants et des points d'étapes seront également référencés dans cette carte.

---

100 exemplaires seront offerts à la CCFL par le CG59 et Nord Tourisme, un exemplaire sera offert à chaque membre du conseil communautaire.

Après avis favorables de la commission et du bureau, il est proposé au Conseil de :

- VALIDER le tarif de 7 euros pour la mise en vente d'une carte de randonnée cyclo à l'accueil de la base nautique Flandre Lys ;
- AUTORISER le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

#### **64. Environnement, développement durable : SMICTOM des Flandres, Engagement du Syndicat dans l'extension de consignes de tri**

*Le Vice-Président expose au Conseil :*

*Vu la délibération du SMICTOM des Flandres du 25 février 2019 relative à l'engagement du Syndicat dans l'extension de consignes de tri,*

Les objectifs nationaux de recyclage à atteindre d'ici 2022 sont les suivants :

- 75% de recyclage de l'ensemble des emballages ménagers mis sur le marché en France
- 65% de recyclage de l'ensemble des déchets de papiers graphiques gérés par le service public de prévention et de gestion des déchets mis sur le marché en France

Afin d'atteindre ces objectifs, il s'agit de contribuer activement à l'amélioration des performances de recyclage et de se mobiliser pour augmenter le taux de collecte et de tri des emballages ménagers et papiers graphiques. Cela nécessite d'engager, à coûts maîtrisés, des projets de transformation et d'adaptation des dispositifs de collecte et de tri.

Dans ce cadre, le syndicat a déjà fait le choix d'envoyer ses déchets recyclables en mélange vers un centre de tri plus performant, engagé dans une adaptation de son process permettant un passage en extension des consignes de tri. Ce bouleversement d'organisation est effectif depuis le 1<sup>er</sup> mars 2019 dans le cadre d'un nouveau marché public, dont le titulaire est la société PAPREC NORD.

Le SMICTOM des Flandres a comme projet d'étendre ses consignes de tri à l'ensemble des emballages ménagers en plastique :

- D'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2020, pour sa population, hors communes de l'Houtland,
- Courant 2021, pour ces 7 communes de l'Houtland.

Le SMICTOM s'engage à communiquer auprès des habitants sur l'extension des consignes, dans les six mois suivant la mise en service du nouveau process du centre de tri PAPREC à Harnes.

Pour pouvoir prétendre à une collecte avec extensions des consignes de tri à l'ensemble des emballages en plastique, ainsi qu'à des mesures d'accompagnement de la part de CITEO pour l'optimisation de la collecte de ses déchets recyclables, le SMICTOM des Flandres a déposé un dossier de candidature auprès de l'éco-organisme pour le 1<sup>er</sup> mars 2019.

Après avis favorable du Bureau, il est proposé aux membres du Conseil d' :

- AUTORISER Monsieur le Président du SMICTOM à la mise en œuvre des projets d'extension des consignes de tri et d'optimisation de la collecte, ainsi que de la communication associée,
- AUTORISER Monsieur le président du SMICTOM à signer le contrat de financement avec Citeo, dans le cas où le syndicat serait retenu comme lauréat dans le cadre de sa candidature pour l'appel à projets,

## **65. Environnement, développement durable : SMICTOM des Flandres, Adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés de la période 2019-2024**

*Le Vice -Président expose au Conseil :*

*Vu la délibération du 27 septembre 2018 relative à l'intégration du territoire de la CCFL pour l'élaboration et le suivi du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA),*

Suite à l'article L 541-15-1 du Code de l'Environnement introduit par la loi Grenelle 2 du 13 Juillet 2010, les collectivités territoriales responsables de la collecte des déchets ménagers et assimilés doivent définir un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de leur territoire, incluant les objectifs de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés et les actions à mettre en œuvre pour les atteindre.

Conformément à l'article L 541-41-22 du Code de l'Environnement, introduit par le décret du 10 Juin 2015 relatif aux PLPDMA, le SMICTOM des Flandres a créé, lors du Comité Syndical du 9 Avril 2018, une Commission Consultative de l'Elaboration et du Suivi (CCES) du PLPDMA. Cette Commission s'est réunie à deux reprises, lors de la présentation de l'état des lieux du territoire du syndicat et lors de la présentation des actions ayant été choisies pour figurer dans le programme d'actions de la période 2019-2024.

A l'issue de cette phase d'élaboration et après avis favorable de la CCES, le projet du PLPDMA a été arrêté par le Président du SMICTOM des Flandres, Président de la CCES, le 14 Janvier 2019 et mis à la disposition du public pour une période de consultation de 21 jours, soit du 21 Janvier 2019 au 11 Février 2019.

Pour atteindre l'objectif de réduction de 10% des déchets ménagers et assimilés d'ici 2024, le programme de prévention se décline en six axes thématiques et seize actions (conformément au document transmis en commission). Sur la base des avis recueillis durant la consultation du public, les axes thématiques et les actions choisies restent inchangés au regard du programme arrêté par le Président du SMICTOM des Flandres le 14 Janvier 2019.

Selon le décret du 10 Juin 2015 relatif aux PLPDMA, le programme d'actions doit être adopté par le Comité Syndical du SMICTOM des Flandres après consultation du public. La Communauté de Communes Flandre Lys (CCFL) ayant délégué l'élaboration de son PLPDMA au SMICTOM des Flandres afin que le programme d'actions soit commun sur l'ensemble du territoire du syndicat, le PLPDMA devra également être validé en Conseil Communautaire par la CCFL. Le programme d'actions sera ensuite transmis au préfet de Région et à l'ADEME dans les deux mois suivant la dernière des délibérations.

La mise en œuvre du PLPDMA fera l'objet d'un bilan annuel où sera évalué l'impact des mesures mises en place sur l'évolution des quantités de déchets ménagers et assimilés produites. Ce bilan sera soumis à l'avis de la CCES puis présenté au Comité Syndical avant d'être mis à la disposition du public.

A la fin de la période 2019-2024, le PLPDMA sera soumis à une évaluation par la CCES dont les résultats seront transmis au Comité Syndical. Celui-ci se prononcera sur la nécessité d'une révision totale ou partielle du programme.

Après avis favorables de la commission et du Bureau, il est proposé aux membres du Conseil d' :

- ADOPTER les objectifs et le plan d'actions du projet de Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés pour la période 2019-2024, annexé au dossier de la commission,
- AUTORISER Monsieur le président à signer tout document relatif à ce dossier,

## **66. Administration Générale : Approbation de modifications statutaires du SIDENSIAN**

*Le Président expose au Conseil :*

*Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment celles des articles L. 5211-20, L. 5211-61, L. 5212-16, L. 5711-1 à L. 5711-5 de ce code,*

*Vu le Code de l'Environnement notamment les articles L. 211-7, L.211-7-2 (différé), L. 211-12, L. 213-12 et L. 566-12-2,*

*Vu la loi d'orientation n° 88.13 du 5 janvier 1988 d'amélioration de la décentralisation,*

*Vu la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,*

*Vu la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,*

*Vu la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 sur la démocratie de proximité,*

*Vu la loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 « urbanisme et habitat »,*

*Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,*

*Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010 modifiée de réforme des collectivités territoriales,*

*Vu la loi n° 2012-281 du 29 février 2012 visant à assouplir les règles relatives à la refonte de la carte intercommunale,*

*Vu la loi n° 2014-58 du 27 Janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) (articles 56 à 59),*

*Vu la loi n° 2015-991 du 7 Août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe),*

*Vu la loi n° 2016-1087 du 8 Août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages,*

*Vu les décrets n° 2014-846 : Mission d'appui, n° 2015-1038 : EPTB-EPAGE (codifiées), n° 2015-526 : Dignes et ouvrages (codifiées),*

*Vu l'arrêté du 20 Janvier 2016 définissant la « Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau » (SOCLE),*

*Vu l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2008 portant modifications statutaires du syndicat intercommunal d'assainissement du nord (SIAN) et création du syndicat mixte d'assainissement et de distribution d'eau du Nord (SIDEN-SIAN),*

*Vu l'arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2008 portant transfert, par le Syndicat Interdépartemental des Eaux du Nord de la France (SIDENFrance), de sa compétence Eau Potable et Industrielle au SIDEN-SIAN et portant dissolution du SIDENFrance,*

*Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant extension du périmètre du SIDEN-SIAN,*

*Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant modifications statutaires du SIDEN-SIAN et notamment ceux en dates des 27 Avril 2018 et 28 Janvier 2019,*

Considérant que, compte tenu qu'aucun membre du Syndicat ne lui a transféré qu'une seule des deux sous-compétences C1.1 et C1.2 visées sous les sous-articles IV.1.1 et IV.1.2 de ses statuts, il est judicieux de procéder à une modification de ses statuts en regroupant les deux sous-compétences en une seule, à savoir : la compétence Eau Potable C1,

Considérant qu'il est souhaitable que la date de prise d'effet des modifications statutaires faisant l'objet de la présente délibération soit fixée à la date du premier tour de scrutin des prochaines élections municipales,

Considérant que par délibération du 7 Février 2019, le Comité Syndical a adopté les modifications statutaires précitées,

Considérant qu'il appartient aux membres du Syndicat de se prononcer sur ces modifications statutaires,

Il est proposé aux membres du Conseil d':

- APPROUVER les modifications statutaires décidées par le Comité Syndical lors de sa réunion du 7 Février 2019 avec une date de prise d'effet correspondant à celle du premier tour de scrutin des prochaines élections municipales,
- APPROUVER « in extenso » les statuts modifiés du Syndicat tels qu'annexés.

## 67. Administration Générale : Désignation d'un représentant au sein de l'USAN : Suite à la démission de Monsieur Jean-Michel Laroye

*Le Président expose au Conseil :*

*Vu la délibération du 14 décembre 2018 relative à la désignation des représentants au sein de l'USAN,*

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'élection d'un délégué au sein de l'USAN, pour la compétence GEMAPI, étant donnée la démission de Monsieur Jean-Michel Laroye adressée le 8 février 2019 à Monsieur le Président de l'USAN,

Conformément aux statuts de l'USAN, la CCFL devant désigner 10 délégués pour être représentée au sein de ce syndicat,

Monsieur le Président fait appel des candidats.

A ce jour, Monsieur le Président a reçu la candidature de Monsieur Roland Willems.

*NB : les autres délégués élus lors du Conseil communautaire du 14 décembre 2018 restent inchangés, à savoir :*

- Pour la compétence GEMAPI :

Madame	Marie-Angèle	DELOMMEZ	MERVILLE
Monsieur	Bernard	BAES	ESTAIRES
Monsieur	Bruno	FICHEUX	ESTAIRES
Monsieur	Joël	DUYCK	MERVILLE
Monsieur	Bruno	NORO	LA GORGUE
Monsieur	Edmond	TURPIN	LA GORGUE
Monsieur	Aimé	DELABRE	FLEURBAIX
Monsieur	Jean-Claude	THOREZ	SAILLY-SUR-LA-LYS
Monsieur	Jean-Philippe	BOONAERT	LAVENTIE

- Pour la compétence SAGE :

Monsieur	Jacques	HURLUS	LESTREM
----------	---------	--------	---------

## 68. Questions diverses

# COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

## Table des matières

BUDGET GENERAL .....	2
BUDGET REOM .....	34
BUDGET ZA DU BOIS A FLEURBAIX .....	43
BUDGET ZA DES GRAISSIERES A LESTREM .....	48
BUDGET ZA DES PETITS PACAUX A MERVILLE .....	53
BUDGET ZA DE LA MAURIANNE A ESTAIRES .....	58
BUDGET ZA DU PARADIS .....	63
BUDGET ANNEXE DU PORT .....	68
BUDGET ANNEXE DU GITE .....	73
BUDGET ANNEXE OTI.....	78

## BUDGET GENERAL

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES		
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b>  (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	21 893 056,16	G	25 021 192,93
	Section d'investissement	B	4 059 133,48	H	7 492 128,21

		+			
<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b>  N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	6 448 883,71
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	23 066 324,20
			(si déficit)		(si excédent)

		=			
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D	25 952 189,64	= G+H+I+J	62 028 529,05	

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	21 960 247,00	L	1 441 224,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	21 960 247,00	= K+L	1 441 224,00

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	21 893 056,16	= G+I+K	31 470 076,64
	Section d'investissement	= B+D+F	26 019 380,48	= H+J+L	31 999 676,41
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	47 912 436,64	= G+H+I+J+K+L	63 469 753,05

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>F 21 960 247,00</b>	<b>L 1 441 224,00</b>
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 441 224,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	447 952,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	9 078 928,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 046 999,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 386 368,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 350 500,00	922 206,52	635,00	0,00	427 658,48
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	150 000,00	94 002,12	635,00	0,00	55 362,88

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts  (BP+DM+RAR N- 1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
60611	Eau et assainissement	10 000,00	4 726,24	0,00	0,00	5 273,76
60612	Energie - Electricité	80 000,00	84 888,15	0,00	0,00	-4 888,15
60622	Carburants	17 000,00	13 299,76	0,00	0,00	3 700,24
60623	Alimentation	50 000,00	35 757,15	0,00	0,00	14 242,85
60624	Produits de traitement	2 000,00	703,45	0,00	0,00	1 296,55
60628	Autres fournitures non stockées	3 000,00	2 547,33	0,00	0,00	452,67
60631	Fournitures d'entretien	7 500,00	5 846,68	0,00	0,00	1 653,32
60632	Fournitures de petit équipement	40 000,00	26 218,36	0,00	0,00	13 781,64
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	630,00	0,00	0,00	370,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	1 800,83	0,00	0,00	199,17
6064	Fournitures administratives	25 000,00	18 806,50	0,00	0,00	6 193,50
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	200,00	0,00	0,00	-200,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	2 104,64	0,00	0,00	-1 104,64
611	Contrats de prestations de services	5 000,00	2 666,53	0,00	0,00	2 333,47
6132	Locations immobilières	80 000,00	72 950,90	0,00	0,00	7 049,10
6135	Locations mobilières	35 000,00	38 156,02	0,00	0,00	-3 156,02
61521	Entretien terrains	130 000,00	44 702,60	0,00	0,00	85 297,40
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	35 000,00	17 587,48	0,00	0,00	17 412,52
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	6 606,45	0,00	0,00	13 393,55
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	9 593,37	0,00	0,00	-1 593,37
6156	Maintenance	45 000,00	43 685,55	0,00	0,00	1 314,45
6161	Multirisques	140 000,00	139 765,14	0,00	0,00	234,86
617	Etudes et recherches	20 000,00	9 180,00	0,00	0,00	10 820,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	1 631,25	0,00	0,00	3 368,75
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	6 043,51	0,00	0,00	8 956,49
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	6 000,00	1 437,28	0,00	0,00	4 562,72
6226	Honoraires	15 000,00	10 372,10	0,00	0,00	4 627,90
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	8 674,54	0,00	0,00	-3 674,54
6231	Annonces et insertions	8 000,00	4 458,00	0,00	0,00	3 542,00
6232	Fêtes et cérémonies	25 000,00	10 261,58	0,00	0,00	14 738,42
6233	Foires et expositions	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6236	Catalogues et imprimés	40 000,00	6 402,32	0,00	0,00	33 597,68
6237	Publications	10 000,00	26 287,68	0,00	0,00	-16 287,68
6238	Divers	20 000,00	21 724,25	0,00	0,00	-1 724,25
6241	Transports de biens	0,00	90,78	0,00	0,00	-90,78
6247	Transports collectifs	15 000,00	1 510,00	0,00	0,00	13 490,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	4 412,57	0,00	0,00	587,43
6256	Missions	0,00	101,50	0,00	0,00	-101,50
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	5 546,34	0,00	0,00	2 453,66
6262	Frais de télécommunications	35 000,00	19 099,07	0,00	0,00	15 900,93
627	Services bancaires et assimilés	0,00	996,79	0,00	0,00	-996,79
6281	Concours divers (cotisations)	150 000,00	78 063,20	0,00	0,00	71 936,80
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	30 000,00	19 740,65	0,00	0,00	10 259,35
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	11 706,16	0,00	0,00	3 293,84
6353	Impôts indirects	8 000,00	1 703,74	0,00	0,00	6 296,26
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	197,96	0,00	0,00	802,04
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	9 000,00	5 320,00	0,00	0,00	3 680,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>1 700 000,00</b>	<b>1 562 321,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>137 678,94</b>
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	51 110,00	0,00	0,00	-41 110,00
6331	Versement de transport	1 000,00	899,00	0,00	0,00	101,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 000,00	4 498,00	0,00	0,00	502,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 000,00	21 231,56	0,00	0,00	-4 231,56
64111	Rémunération principale titulaires	720 000,00	630 238,82	0,00	0,00	89 761,18
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	14 000,00	18 224,87	0,00	0,00	-4 224,87
64118	Autres indemnités titulaires	250 000,00	245 508,62	0,00	0,00	4 491,38
64131	Rémunérations non tit.	120 000,00	118 353,48	0,00	0,00	1 646,52
64138	Autres indemnités non tit.	15 000,00	24 888,61	0,00	0,00	-9 888,61
64162	Emplois d'avenir	30 000,00	5 705,93	0,00	0,00	24 294,07
64168	Autres emplois d'insertion	10 000,00	25 261,91	0,00	0,00	-15 261,91
6417	Rémunérations des apprentis	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	171 000,00	144 914,00	0,00	0,00	26 086,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	250 000,00	220 184,98	0,00	0,00	29 815,02

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts  (BP+DM+RAR N- 1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 000,00	8 320,00	0,00	0,00	5 680,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 500,00	6 469,50	0,00	0,00	-1 969,50
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	60 000,00	36 215,74	0,00	0,00	23 784,26
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	296,04	0,00	0,00	703,96
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>22 670 670,05</b>	<b>15 289 764,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 380 905,51</b>
7391178	Autres restituit <sup>o</sup> dégrèvt contrib. direct	0,00	58,00	0,00	0,00	-58,00
739118	Autres reversements de fiscalité	7 540 670,05	0,00	0,00	0,00	7 540 670,05
739211	Attributions de compensation	12 230 000,00	12 302 715,54	0,00	0,00	-72 715,54
739212	Dotation de solidarité communautaire	1 600 000,00	1 600 000,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 300 000,00	1 386 991,00	0,00	0,00	-86 991,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 693 000,00</b>	<b>2 571 344,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>121 655,41</b>
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	1 378,80	0,00	0,00	-1 378,80
6531	Indemnités	145 000,00	126 997,89	0,00	0,00	18 002,11
6532	Frais de mission	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6533	Cotisations de retraite	10 000,00	6 982,96	0,00	0,00	3 017,04
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	30 000,00	22 404,00	0,00	0,00	7 596,00
6535	Formation	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
65548	Autres contributions	1 550 000,00	1 520 040,81	0,00	0,00	29 959,19
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	200 000,00	14 357,73	0,00	0,00	185 642,27
6574	Subv. fonct. Associat <sup>o</sup> , personnes privée	750 000,00	879 182,40	0,00	0,00	-129 182,40
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>28 414 170,05</b>	<b>20 345 636,71</b>	<b>635,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 067 898,34</b>
<b>= (011+012+014+65+656)</b>						
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>4 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 200,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 200,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>612 185,66</b>	<b>86 843,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>525 342,60</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	610 185,66	86 843,05	0,00	0,00	523 342,61
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,01	0,00	0,00	999,99
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>29 030 555,71</b>	<b>20 432 479,77</b>	<b>635,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 597 440,94</b>
<b>= a+b+c+d+e</b>						
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat<sup>o</sup> ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>948 900,00</b>	<b>1 459 941,39</b>			<b>-511 041,39</b>
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	576 609,02			-576 609,02
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	948 900,00	883 332,37			65 567,63
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>948 900,00</b>	<b>1 459 941,39</b>			<b>-511 041,39</b>
<b>043</b>	<b>Opérat<sup>o</sup> ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>948 900,00</b>	<b>1 459 941,39</b>			<b>-511 041,39</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>29 979 455,71</b>	<b>21 892 421,16</b>	<b>635,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 086 399,55</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>						
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>1. 20 000,00</b>	<b>30 409,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-10 409,91</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	30 409,91	0,00	0,00	-10 409,91
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>304 500,00</b>	<b>362 209,09</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-57 709,09</b>
70328	Autres droits stationnement et location	50 000,00	65 659,60	0,00	0,00	-15 659,60
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	10 200,00	0,00	0,00	-10 200,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	180 000,00	181 088,00	0,00	0,00	-1 088,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	3 500,00	3 267,09	0,00	0,00	232,91
70875	Remb. frais par les communes du GFP	71 000,00	101 994,40	0,00	0,00	-30 994,40
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>18 380 014,00</b>	<b>18 844 346,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-464 332,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	9 423 696,00	9 467 891,00	0,00	0,00	-44 195,00
73112	Cotisation sur la VAE	3 258 708,00	3 258 708,00	0,00	0,00	0,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	298 854,00	279 719,00	0,00	0,00	19 135,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	187 636,00	192 043,00	0,00	0,00	-4 407,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	29 555,00	0,00	0,00	-29 555,00
73221	FNGIR	5 211 120,00	5 211 120,00	0,00	0,00	0,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	405 310,00	0,00	0,00	-405 310,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>4 660 558,00</b>	<b>5 111 430,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-450 872,46</b>
74124	Dotation d'intercommunalité	101 724,00	61 957,00	0,00	0,00	39 767,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	1 479 027,00	1 786 806,00	0,00	0,00	-307 779,00
744	FCTVA	0,00	2 223,94	0,00	0,00	-2 223,94
7461	DGD	0,00	139 956,75	0,00	0,00	-139 956,75
74712	Emplois d'avenir	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
74718	Autres participations Etat	29 000,00	36 635,79	0,00	0,00	-7 635,79

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
7472	Participat° Régions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7473	Participat° Départements	2 000,00	717,40	0,00	0,00	1 282,60
7476	Participat° C.C.A.S. et CDE	0,00	10 678,71	0,00	0,00	-10 678,71
7478	Participat° Autres organismes	125 000,00	134 177,28	0,00	0,00	-9 177,28
748313	Dotat° de compensation de la TP	2 740 761,00	2 740 761,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	0,00	25 809,59	0,00	0,00	-25 809,59
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	152,00	152,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	170 894,00	170 894,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	661,00	0,00	0,00	-661,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>66 000,00</b>	<b>70 485,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 485,11</b>
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	15 000,00	12 534,74	0,00	0,00	2 465,26
752	Revenus des immeubles	50 000,00	57 681,21	0,00	0,00	-7 681,21
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	0,00	269,16	0,00	0,00	-269,16
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>23 431 072,00</b>	<b>24 418 880,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-987 808,57</b>
<b>(a) = 70+73+74+75+013</b>						
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>2. 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>29 500,00</b>	<b>130 075,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-100 575,33</b>
7711	Dédits et pénalités perçus	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 000,00	324,04	0,00	0,00	675,96
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	1 888,17	0,00	0,00	111,83
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	107 812,80	0,00	0,00	-107 812,80
7788	Produits exceptionnels divers	25 000,00	20 050,32	0,00	0,00	4 949,68
<b>78</b>	<b>3. Reprises provisions semi- budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>23 460 572,00</b>	<b>24 548 955,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 088 383,90</b>
<b>=a+b+c+d</b>						
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>70 000,00</b>	<b>472 237,03</b>			<b>-402 237,03</b>
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	3 440,81			16 559,19
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	468 796,22			-468 796,22
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	50 000,00	0,00			50 000,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>70 000,00</b>	<b>472 237,03</b>			<b>-402 237,03</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>23 530 572,00</b>	<b>25 021 192,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 490 620,93</b>
<b>(=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>						
Pour information		6 448 883,71				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>766 696,00</b>	<b>75 417,78</b>	<b>447 952,00</b>	<b>243 326,22</b>
2031	Frais d'études	402 400,00	37 152,22	205 900,00	159 347,78
2033	Frais d'insertion	30 000,00	14 318,46	15 000,00	681,54
2051	Concessions, droits similaires	334 296,00	23 947,10	227 052,00	83 296,90
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (sauf opérations)</b>	<b>9 871 014,00</b>	<b>792 085,87</b>	<b>9 078 928,00</b>	<b>0,13</b>
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	5 130 000,00	130 000,00	5 000 000,00	0,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	100 800,00	0,00	-100 800,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 576 014,00	461 285,87	1 114 728,00	0,13
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	450 000,00	0,00	450 000,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 715 000,00	100 000,00	2 514 200,00	100 800,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (sauf opérations)</b>	<b>2 687 246,00</b>	<b>639 838,53</b>	<b>2 046 999,00</b>	<b>408,47</b>
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	999 999,00	0,00	914 999,00	85 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	139 450,00	130 000,00	0,00	9 450,00
2135	Installations générales, agencements	184 798,00	15 335,89	177 000,00	-7 537,89
2152	Installations de voirie	90 500,00	34 296,60	70 000,00	-13 796,60
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	4 905,54	0,00	-4 905,54
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	153 580,00	64 978,08	110 000,00	-21 398,08
2181	Installat° générales, agencements	15 000,00	0,00	10 000,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	657 219,00	334 464,06	340 000,00	-17 245,06
2183	Matériel de bureau et informatique	200 000,00	11 207,73	190 000,00	-1 207,73
2184	Mobilier	246 700,00	29 815,60	235 000,00	-18 115,60
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	14 835,03	0,00	-14 835,03
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf opérations)</b>	<b>13 143 914,00</b>	<b>1 967 752,16</b>	<b>10 386 368,00</b>	<b>789 793,84</b>
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 330 000,00	76 737,41	1 250 000,00	3 262,59
2313	Constructions	4 293 906,00	1 778 679,60	1 725 000,00	790 226,40
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 155 486,00	84 351,17	4 075 088,00	-3 953,17
2318	Autres immo. corporelles en cours	3 364 522,00	27 983,98	3 336 280,00	258,02
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>26 468 870,00</b>	<b>3 475 094,34</b>	<b>21 960 247,00</b>	<b>1 033 528,66</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>
10222	FCTVA	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00	18 950,00	0,00	31 050,00
1678	Autres emprunts et dettes	50 000,00	18 950,00	0,00	31 050,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	4 899 371,01	0,00	0,00	4 899 371,01
276351	Créance GFP de rattachement	4 899 371,01	0,00	0,00	4 899 371,01
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		4 950 371,01	18 950,00	0,00	4 931 421,01
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>31 419 241,01</b>	<b>3 494 044,34</b>	<b>21 960 247,00</b>	<b>5 964 949,67</b>
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	70 000,00	472 237,03		-402 237,03
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</i>	50 000,00	468 796,22		-418 796,22
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	10 000,00	0,00		10 000,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	30 000,00	0,00		30 000,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	10 000,00	0,00		10 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	468 796,22		-468 796,22
	<i>Charges transférées (6)</i>	20 000,00	3 440,81		16 559,19
2135	Installations générales, agencements	20 000,00	3 440,81		16 559,19
041	<i>Opérations patrimoniales (7)</i>	92 852,11	92 852,11		0,00
21318	Autres bâtiments publics	912,00	912,00		0,00
2152	Installations de voirie	664,08	664,08		0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 880,00	5 880,00		0,00
2313	Constructions	79 586,83	79 586,83		0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 864,00	3 864,00		0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	1 945,20	1 945,20		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>162 852,11</b>	<b>565 089,14</b>		<b>-402 237,03</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>31 582 093,12</b>	<b>4 059 133,48</b>	<b>21 960 247,00</b>	<b>5 562 712,64</b>
<b>(= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>					
Pour information		0,00			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>2 672 770,00</b>	<b>922 600,21</b>	<b>1 441 224,00</b>	<b>308 945,79</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	29 475,00	0,00	-29 475,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	717 718,00	104 309,33	436 242,00	177 166,67
1322	Subv. non transf. Régions	1 006 000,00	515 720,00	453 930,00	36 350,00
1323	Subv. non transf. Départements	743 000,00	273 095,88	520 000,00	-50 095,88
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	190 000,00	0,00	30 000,00	160 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 052,00	0,00	1 052,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées(hors 165)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles(sauf 204)</b>	<b>0,00</b>	<b>120,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-120,00</b>
2033	Frais d'insertion	0,00	120,00	0,00	-120,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>2 672 770,00</b>	<b>922 720,21</b>	<b>1 441 224,00</b>	<b>308 825,79</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>4 691 246,81</b>	<b>5 016 614,50</b>	<b>0,00</b>	<b>-325 367,69</b>
10222	FCTVA	1 500 000,00	1 825 367,69	0,00	-325 367,69
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 191 246,81	3 191 246,81	0,00	0,00
<b>138</b>	<b>Autres subvent° invest. non transf.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>110 000,00</b>		<b>0,00</b>	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>4 801 246,81</b>	<b>5 016 614,50</b>	<b>0,00</b>	<b>-215 367,69</b>
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>7 474 016,81</b>	<b>5 939 334,71</b>	<b>1 441 224,00</b>	<b>93 458,10</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la sect° de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>			
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)</b>	<b>948 900,00</b>	<b>1 459 941,39</b>		<b>-511 041,39</b>
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	54 949,54		-54 949,54
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	521 659,48		-521 659,48
28031	Frais d'études	0,00	32 418,88		-32 418,88
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	57 500,00	52 000,00		5 500,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	40 250,00	26 000,01		14 249,99
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	74 750,00	234 548,76		-159 798,76
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	125 350,00	156 140,84		-30 790,84
28041413	Subv.Cne GFP : Projet infrastructure	92 000,00	39 933,07		52 066,93
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	3 500,00	7 600,00		-4 100,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	34 500,00	30 000,00		4 500,00
28051	Concessions et droits similaires	13 800,00	21 106,79		-7 306,79
28135	Installations générales, agencements, ..	9 200,00	0,00		9 200,00
28152	Installations de voirie	13 800,00	0,00		13 800,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 150,00	218,51		931,49
28158	Autres installat°, matériel et outillage	69 000,00	126 504,32		-57 504,32
281748	Sol autrui - Autres construct° (m. à dis	0,00	404,00		-404,00
28181	Installations générales, aménagt divers	69 000,00	53 216,90		15 783,10
28182	Matériel de transport	11 500,00	18 802,43		-7 302,43
28183	Matériel de bureau et informatique	28 800,00	25 666,71		3 133,29
28184	Mobilier	28 800,00	25 493,00		3 307,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
28188	Autres immo. corporelles	276 000,00	33 278,15		242 721,85
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>948 900,00</b>	<b>1 459 941,39</b>		<b>-511 041,39</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (5)</b>	<b>92 852,11</b>	<b>92 852,11</b>		<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	7 800,00	7 800,00		0,00
2033	Frais d'insertion	6 449,28	6 449,28		0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	78 602,83	78 602,83		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 041 752,11</b>	<b>1 552 793,50</b>		<b>-511 041,39</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>8 515 768,92</b>	<b>7 492 128,21</b>	<b>1 441 224,00</b>	<b>-417 583,29</b>
<b>(= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>					
<b>Pour information</b>		<b>23 066 324,20</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	<b>B3</b>

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)

### LIBELLE : DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

#### Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>19 542 325,00</b>	A <b>929 119,44</b>	<b>17 774 822,00</b>	<b>838 383,56</b>	B <b>6 249 651,39</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>489 296,00</b>	<b>56 556,64</b>	<b>186 052,00</b>	<b>246 687,36</b>	<b>345 612,91</b>
2031	Frais d'études	214 000,00	37 152,22	18 500,00	158 347,78	293 019,75
2033	Frais d'insertion	11 000,00	10 404,42	500,00	95,58	17 889,16
2051	Concessions, droits similaires	264 296,00	9 000,00	167 052,00	88 244,00	34 704,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>9 702 489,00</b>	<b>312 959,00</b>	<b>8 910 403,00</b>	<b>479 127,00</b>	<b>3 867 029,60</b>
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	5 130 000,00	0,00	5 000 000,00	130 000,00	1 170 000,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	100 800,00	0,00	-100 800,00	1 272 604,31
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 407 489,00	212 159,00	946 203,00	249 127,00	1 242 425,29
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	450 000,00	0,00	450 000,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 715 000,00	0,00	2 514 200,00	200 800,00	32 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 970 532,00</b>	<b>447 268,65</b>	<b>1 406 999,00</b>	<b>116 264,35</b>	<b>1 128 512,38</b>
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	162 267,35
2113	Terrains aménagés autres que voirie	999 999,00	0,00	914 999,00	85 000,00	1,00
21318	Autres bâtiments publics	139 450,00	130 000,00	0,00	9 450,00	130 550,00
2135	Installations générales, agencements	3 364,00	1 200,00	2 000,00	164,00	8 847,68
2152	Installations de voirie	70 500,00	6 400,56	50 000,00	14 099,44	278 574,51
2182	Matériel de transport	657 219,00	309 668,09	340 000,00	7 550,91	405 865,91
2183	Matériel de bureau et informatique	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	656,40
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	141 749,53
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>7 380 008,00</b>	<b>112 335,15</b>	<b>7 271 368,00</b>	<b>-3 695,15</b>	<b>908 496,50</b>
2313	Constructions	360 000,00	0,00	360 000,00	0,00	134 327,28
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	206 918,04
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 655 486,00	84 351,17	3 575 088,00	-3 953,17	503 790,11
2318	Autres immo. corporelles en cours	3 364 522,00	27 983,98	3 336 280,00	258,02	63 461,07

RECETTES (répartition)  (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>1 253 437,00</b>	<b>C 151 290,88</b>	<b>793 930,00</b>	<b>308 216,12</b>	<b>D 635 499,09</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>1 253 437,00</b>	<b>151 290,88</b>	<b>793 930,00</b>	<b>308 216,12</b>	<b>635 499,09</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	29 475,00	0,00	-29 475,00	29 475,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	167 558,50
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	152 500,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00	0,00	45 314,16
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	182 437,00	6 000,00	0,00	176 437,00	9 562,50
1322	Subv. non transf. Régions	506 000,00	15 720,00	453 930,00	36 350,00	15 720,00
1323	Subv. non transf. Départements	360 000,00	100 095,88	310 000,00	-50 095,88	113 043,88
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	96 108,35
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	190 000,00	0,00	30 000,00	160 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	6 216,70
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	<b>C - A</b>	<b>-777 828,56</b>	<b>D - B</b>	<b>-5 614 152,30</b>

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)

**LIBELLE : BASE SUD AERODROME**

### Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>661 434,00</b>	A <b>652,08</b>	<b>659 000,00</b>	<b>1 781,92</b>	B <b>4 120 337,22</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>5 000,00</b>	<b>652,08</b>	<b>4 000,00</b>	<b>347,92</b>	<b>1 875,95</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	1 115,87
2033	Frais d'insertion	5 000,00	652,08	4 000,00	347,92	760,08
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 000,00</b>
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>156 434,00</b>	<b>0,00</b>	<b>155 000,00</b>	<b>1 434,00</b>	<b>905 880,18</b>
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	48 239,05
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	670,56
2135	Installations générales, agencements	11 434,00	0,00	10 000,00	1 434,00	81 669,55
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	118 334,88
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	497 882,91
2184	Mobilier	145 000,00	0,00	145 000,00	0,00	159 083,23
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 197 581,09</b>
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	3 018 873,80
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	0,00	500 000,00	0,00	178 707,29

RECETTES (répartition)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
(Pour information)		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>0,00</b>	C <b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	D <b>430 585,60</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>51 585,60</b>
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00

RECETTES (répartition)  (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	2 801,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	30 784,60
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>379 000,00</b>
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	379 000,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
<b>Recettes – Dépenses</b>	C - A	-652,08	D - B	-3 689 751,62

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)

**LIBELLE : SITES EPF**

**Pour information (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>1 670 925,00</b>	A <b>76 737,41</b>	<b>1 590 925,00</b>	<b>3 262,59</b>	B <b>866 581,43</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>172 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>172 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 600,00</b>
2031	Frais d'études	172 400,00	0,00	172 400,00	0,00	27 600,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>168 525,00</b>	<b>0,00</b>	<b>168 525,00</b>	<b>0,00</b>	<b>56 175,00</b>
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	168 525,00	0,00	168 525,00	0,00	56 175,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>310 399,20</b>
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	255 449,66
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	54 949,54
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>1 330 000,00</b>	<b>76 737,41</b>	<b>1 250 000,00</b>	<b>3 262,59</b>	<b>472 407,23</b>
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 330 000,00	76 737,41	1 250 000,00	3 262,59	472 407,23

RECETTES (répartition)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
(Pour information)		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>0,00</b>	C <b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	D <b>84 401,70</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>84 401,70</b>
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	84 401,70

<b>Solde du financement (5)</b>	<b>Pour l'exercice</b>		<b>En cumulé</b>	
<b>Recettes – Dépenses</b>	C - A	-76 737,41	D - B	-782 179,73

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)

**LIBELLE : SITE MADELEINE**

**Pour information (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>41 000,00</b>	A <b>5 140,50</b>	<b>41 000,00</b>	<b>-5 140,50</b>	B <b>2 183 571,54</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>863,52</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	71,76
2033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	791,76
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>40 000,00</b>	<b>5 140,50</b>	<b>40 000,00</b>	<b>-5 140,50</b>	<b>392 752,23</b>
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	312 897,81
2135	Installations générales, agencements	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	20 000,00	5 140,50	20 000,00	-5 140,50	70 681,10
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	9 173,32
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 789 955,79</b>
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 789 955,79

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	C <b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	D <b>358 432,33</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>348 889,60</b>
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00	48 889,60
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	300 000,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 542,73</b>
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	2 507,55
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	7 035,18
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

RECETTES (répartition)  (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-5 140,50	D - B	-1 825 139,21

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)

### LIBELLE : TOURISME SPORTS ET LOISIRS

### Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>3 235 069,00</b>	<b>A 1 558 139,28</b>	<b>1 259 500,00</b>	<b>417 429,72</b>	<b>B 15 441 384,61</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>10 000,00</b>	<b>324,00</b>	<b>9 500,00</b>	<b>176,00</b>	<b>286 236,25</b>
2031	Frais d'études	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	278 193,85
2033	Frais d'insertion	5 000,00	324,00	4 500,00	176,00	8 042,40
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>251 700,00</b>	<b>18 803,82</b>	<b>235 000,00</b>	<b>-2 103,82</b>	<b>441 394,78</b>
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	229 465,35
2135	Installations générales, agencements	150 000,00	3 151,20	145 000,00	1 848,80	24 974,67
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	786,42
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	1 224,42	0,00	-1 224,42	1 224,42
2184	Mobilier	101 700,00	8 709,60	90 000,00	2 990,40	68 954,43
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	5 718,60	0,00	-5 718,60	115 989,49
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>2 973 369,00</b>	<b>1 539 011,46</b>	<b>1 015 000,00</b>	<b>419 357,54</b>	<b>14 713 753,58</b>
2313	Constructions	2 973 369,00	1 539 011,46	1 015 000,00	419 357,54	14 622 881,18
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	90 872,40

RECETTES (répartition)	(Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>1 418 281,00</b>	<b>C 771 309,33</b>	<b>646 242,00</b>	<b>729,67</b>	<b>D 2 311 984,94</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>1 418 281,00</b>	<b>771 309,33</b>	<b>646 242,00</b>	<b>729,67</b>	<b>2 311 984,94</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	103 904,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00	0,00	291 378,76
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	31 289,22

RECETTES (répartition)  (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
1321	transf. Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	535 281,00	98 309,33	436 242,00	729,67	805 027,97
1322	Subv. non transf. Régions	500 000,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	383 000,00	173 000,00	210 000,00	0,00	422 000,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00	0,00	0,00	28 384,99
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
<b>Recettes – Dépenses</b>	C - A	D - B
	-786 829,95	-13 129 399,67

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1)

**LIBELLE : SIEGE DE LA CCFL**

**Pour information (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>491 014,00</b>	<b>A 54 571,62</b>	<b>165 000,00</b>	<b>271 442,38</b>	<b>B 1 366 234,86</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>76 000,00</b>	<b>626,88</b>	<b>65 000,00</b>	<b>10 373,12</b>	<b>35 995,17</b>
2033	Frais d'insertion	6 000,00	626,88	5 000,00	373,12	626,88
2051	Concessions, droits similaires	70 000,00	0,00	60 000,00	10 000,00	35 368,29
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>115 000,00</b>	<b>53 944,74</b>	<b>100 000,00</b>	<b>-38 944,74</b>	<b>623 231,14</b>
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	2 376,67
2135	Installations générales, agencements	0,00	2 695,87	0,00	-2 695,87	215 251,73
2152	Installations de voirie	0,00	20 568,00	0,00	-20 568,00	20 568,00
2181	Installat° générales, agencements	15 000,00	0,00	10 000,00	5 000,00	21 525,85
2183	Matériel de bureau et informatique	100 000,00	7 758,21	90 000,00	2 241,79	317 879,74
2184	Mobilier	0,00	21 106,00	0,00	-21 106,00	43 204,56
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 816,66	0,00	-1 816,66	2 424,59
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>300 014,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>300 014,00</b>	<b>707 008,55</b>
2313	Constructions	300 014,00	0,00	0,00	300 014,00	707 008,55

RECETTES (répartition)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
(Pour information)		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>1 052,00</b>	<b>C 0,00</b>	<b>1 052,00</b>	<b>0,00</b>	<b>D 3 437,99</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>1 052,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 052,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 437,99</b>
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	685,29
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 052,00	0,00	1 052,00	0,00	2 752,70
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

RECETTES (répartition)  (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-54 571,62	D - B	-1 362 796,87

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

### OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1)

### LIBELLE : AUTRES ACHATS ET TRAVAUX

### Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>827 103,00</b>	<b>A 241 230,54</b>	<b>470 000,00</b>	<b>115 872,46</b>	<b>B 1 679 087,35</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>13 000,00</b>	<b>2 191,08</b>	<b>10 000,00</b>	<b>808,92</b>	<b>11 310,79</b>
2031	Frais d'études	11 000,00	0,00	10 000,00	1 000,00	4 068,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	2 191,08	0,00	-191,08	7 242,79
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>153 580,00</b>	<b>59 489,46</b>	<b>110 000,00</b>	<b>-15 909,46</b>	<b>1 175 535,20</b>
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	603 476,13
2135	Installations générales, agencements	0,00	8 288,82	0,00	-8 288,82	8 288,82
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	153 580,00	41 878,08	110 000,00	1 701,92	495 609,34
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	58 838,35
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	3 449,52	0,00	-3 449,52	3 449,52
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	5 873,04	0,00	-5 873,04	5 873,04
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>660 523,00</b>	<b>179 550,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>130 973,00</b>	<b>492 241,36</b>
2313	Constructions	660 523,00	179 550,00	350 000,00	130 973,00	492 241,36

RECVTTES (répartition)  (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>0,00</b>	<b>C 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>D 590 655,32</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>590 655,32</b>
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	147 192,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00	57 708,14
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00	0,00	385 755,18
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-241 230,54	D - B	-1 088 432,03

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE S (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>20,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20,00</b>	<b>18,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18,00</b>
Adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>7,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7,00</b>	<b>6,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,00</b>
Adjoint technique	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>	<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>
Conseiller socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur principal de jeunes enfants	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien paramédical de classe normale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien paramédical de classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>
Collaborateur de cabinet	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DGS 40-80 000	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>34,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34,00</b>	<b>31,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint d'animation - Port		OTR		0,00	A	A
Adjoint technique - chenil-ESI		OTR		0,00	A	A
Contrat emploi d'avenir - service environnement		OTR		0,00	A	A
Contrat unique CUI-CAE- service technique		OTR		0,00	A	A
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	
<b>PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

### C3.5 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

#### 1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	31 582 093,12	4 059 133,48	21 960 247,00	5 562 712,64
RECETTES	31 582 093,12	30 558 452,41	1 441 224,00	-417 583,29
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	29 979 455,71	21 893 056,16	0,00	8 086 399,55
RECETTES	29 979 455,71	31 470 076,64	0,00	-1 490 620,93

(1) Y compris les rattachements.

## 2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

<b>BUDGET : FLANDRE LYS REOM / N°SIRET : 24590075800047</b>				
<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Réalisations - mandats ou titres (2)</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	663 951,23	46 173,51	55 000,00	562 777,72
RECETTES	663 951,23	648 852,88	0,00	15 098,35
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	8 878 082,54	3 504 045,32	0,00	5 374 037,22
RECETTES	8 878 082,54	8 593 888,43	0,00	284 194,11
<b>BUDGET : BUDGET ANNEXE ZA FLEURBAIX / N°SIRET : 24590075800088</b>				
<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Réalisations - mandats ou titres (2)</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 695 839,49	1 325 370,87	0,00	370 468,62
RECETTES	1 695 839,49	1 457 601,97	0,00	238 237,52
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 374 623,43	2 116 913,28	0,00	257 710,15
RECETTES	2 374 623,43	1 314 812,05	0,00	1 059 811,38
<b>BUDGET : ZA LES GRASSIERES / N°SIRET : 24590075800096</b>				
<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Réalisations - mandats ou titres (2)</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 855 082,66	174 716,91	0,00	1 680 365,75
RECETTES	1 855 082,66	1 855 082,66	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	1 591 130,53	1 240 908,62	0,00	350 221,91
RECETTES	1 591 130,53	446 765,25	0,00	1 144 365,28
<b>BUDGET : ZA DES PETITS PACAUX A MERVILLE / N°SIRET : 24590075800104</b>				
<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Réalisations - mandats ou titres (2)</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	3 964 158,60	1 324 041,21	0,00	2 640 117,39
RECETTES	3 964 158,60	3 964 158,60	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	4 469 408,95	3 105 352,05	0,00	1 364 056,90
RECETTES	4 469 408,95	2 452 994,00	0,00	2 016 414,95
<b>BUDGET : BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE / N°SIRET : 24590075800112</b>				
<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Réalisations - mandats ou titres (2)</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	400 186,45	166 386,45	60 000,00	173 800,00

<b>BUDGET : BUDGET ANNEXE PORT DE PLAISANCE / N°SIRET : 24590075800112</b>				
<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Réalisations - mandats ou titres (2)</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
RECETTES	400 186,45	31 219,84	0,00	368 966,61
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	61 100,00	36 669,58	0,00	24 430,42
RECETTES	61 100,00	31 714,73	0,00	29 385,27
<b>BUDGET : ZA DE LA MAURIANNE / N°SIRET : 24590075800120</b>				
<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Réalisations - mandats ou titres (2)</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	2 258 586,14	22 586,14	0,00	2 236 000,00
RECETTES	2 258 586,14	5 143,07	0,00	2 253 443,07
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 243 763,07	54 241,64	0,00	2 189 521,43
RECETTES	2 243 763,07	5 143,07	0,00	2 238 620,00
<b>BUDGET : GITE FAMILLE HAVERSKERQUE / N°SIRET : 24590075800138</b>				
<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Réalisations - mandats ou titres (2)</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	363 387,19	14 572,11	10 000,00	338 815,08
RECETTES	363 387,19	363 387,19	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	240 286,76	218 041,75	0,00	22 245,01
RECETTES	240 286,76	41 401,66	0,00	198 885,10
<b>BUDGET : BUDGET ZA DE PARADIS / N°SIRET : 24590075800146</b>				
<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Réalisations - mandats ou titres (2)</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	2 247 195,32	201 195,32	0,00	2 046 000,00
RECETTES	2 247 195,32	100 597,66	0,00	2 146 597,66
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	2 337 090,56	241 925,11	0,00	2 095 165,45
RECETTES	2 337 090,56	190 597,66	0,00	2 146 492,90
<b>BUDGET : BUDGET OFFICE DE TOURISME / N°SIRET : 24590075800153</b>				
<b>SECTION</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Réalisations - mandats ou titres (2)</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	116 165,84	61 165,84	20 040,00	34 960,00
RECETTES	116 165,84	16 095,91	0,00	100 069,93
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	233 741,80	164 208,27	0,00	69 533,53
RECETTES	233 741,80	0,00	0,00	233 741,80

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

### 3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	45 146 646,04	7 395 341,84	22 105 287,00	15 646 017,20
RECETTES	45 146 646,04	39 000 592,19	1 441 224,00	4 704 829,85
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	52 408 683,35	32 575 361,78	0,00	19 833 321,57
RECETTES	52 408 683,35	44 547 393,49	0,00	7 861 289,86
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	97 555 329,39	39 970 703,62	22 105 287,00	35 479 338,77
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	97 555 329,39	83 547 985,68	1 441 224,00	12 566 119,71

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	
<b>PRESENTATION AGREGEE ET CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	C3.5

#### 4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

#### 5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	45 146 646,04	7 395 341,84	22 105 287,00	15 646 017,20
RECETTES	45 146 646,04	39 000 592,19	1 441 224,00	4 704 829,85
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	52 408 683,35	32 575 361,78	0,00	19 833 321,57
RECETTES	52 408 683,35	44 547 393,49	0,00	7 861 289,86
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>97 555 329,39</b>	<b>39 970 703,62</b>	<b>22 105 287,00</b>	<b>35 479 338,77</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>97 555 329,39</b>	<b>83 547 985,68</b>	<b>1 441 224,00</b>	<b>12 566 119,71</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



## BUDGET REOM

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE</b>  (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A <span style="float: right;">3 504 045,32</span>	G <span style="float: right;">3 429 270,89</span>
	Section d'investissement	B <span style="float: right;">46 173,51</span>	H <span style="float: right;">77 601,65</span>

+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE</b>  N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C <span style="float: right;">0,00</span> (si déficit)	I <span style="float: right;">5 164 617,54</span> (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D <span style="float: right;">0,00</span> (si déficit)	J <span style="float: right;">571 251,23</span> (si excédent)

=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D	3 550 218,83	= G+H+I+J <span style="float: right;">9 242 741,31</span>

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E <span style="float: right;">0,00</span>	K <span style="float: right;">0,00</span>
	Section d'investissement	F <span style="float: right;">55 000,00</span>	L <span style="float: right;">0,00</span>
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F <span style="float: right;">55 000,00</span>	= K+L <span style="float: right;">0,00</span>

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E <span style="float: right;">3 504 045,32</span>	= G+I+K <span style="float: right;">8 593 888,43</span>
	Section d'investissement	= B+D+F <span style="float: right;">101 173,51</span>	= H+J+L <span style="float: right;">648 852,88</span>
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F <span style="float: right;">3 605 218,83</span>	= G+H+I+J+K+L <span style="float: right;">9 242 741,31</span>

### DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E <span style="float: right;">0,00</span>	K <span style="float: right;">0,00</span>
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>F 55 000,00</b>	<b>L 0,00</b>
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 000,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	35 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	8 385 082,54	2 801 617,76	381 467,29	0,00	5 201 997,49
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	8 348 482,54	2 793 633,96	381 467,29	0,00	5 173 381,29

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts  (BP+DM+RAR N- 1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	5,00	0,00	0,00	-5,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6156	Maintenance	5 000,00	3 783,60	0,00	0,00	1 216,40
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	0,00	900,00	0,00	0,00	-900,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	15 000,00	3 295,20	0,00	0,00	11 704,80
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>150 000,00</b>	<b>103 156,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>46 844,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	150 000,00	103 156,00	0,00	0,00	46 844,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>250 000,00</b>	<b>151 158,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>98 841,14</b>
6541	Créances admises en non-valeur	200 000,00	97 349,76	0,00	0,00	102 650,24
6542	Créances éteintes	50 000,00	53 809,10	0,00	0,00	-3 809,10
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>8 785 082,54</b>	<b>3 055 932,62</b>	<b>381 467,29</b>	<b>0,00</b>	<b>5 347 682,63</b>
<b>= (011+012+014+65+656)</b>						
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>33 000,00</b>	<b>14 972,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 028,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	30 000,00	12 482,00	0,00	0,00	17 518,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 000,00	2 490,00	0,00	0,00	510,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>8 818 082,54</b>	<b>3 070 904,62</b>	<b>381 467,29</b>	<b>0,00</b>	<b>5 365 710,63</b>
<b>= a+b+c+d+e</b>						
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>60 000,00</b>	<b>51 673,41</b>			<b>8 326,59</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	60 000,00	51 673,41			8 326,59
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>60 000,00</b>	<b>51 673,41</b>			<b>8 326,59</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>60 000,00</b>	<b>51 673,41</b>			<b>8 326,59</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>8 878 082,54</b>	<b>3 122 578,03</b>	<b>381 467,29</b>	<b>0,00</b>	<b>5 374 037,22</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>						
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	4. 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 704 000,00	1 760 878,00	1 658 226,00	0,00	284 896,00
7018	Autres ventes de produits finis	4 000,00	664,00	0,00	0,00	3 336,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	3 700 000,00	1 760 214,00	1 658 226,00	0,00	281 560,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>3 704 000,00</b>	<b>1 760 878,00</b>	<b>1 658 226,00</b>	<b>0,00</b>	<b>284 896,00</b>
<b>(a) = 70+73+74+75+013</b>						
76	Produits financiers (b)	5. 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	6 000,00	6 701,89	0,00	0,00	-701,89
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	5 617,29	0,00	0,00	-5 617,29
7718	Autres produits except. opérat° gestion	5 000,00	1 084,60	0,00	0,00	3 915,40
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
78	6. Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>3 710 000,00</b>	<b>1 767 579,89</b>	<b>1 658 226,00</b>	<b>0,00</b>	<b>284 194,11</b>
<b>=a+b+c+d</b>						
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	3 465,00	3 465,00			0,00

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 465,00	3 465,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>3 465,00</b>	<b>3 465,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>  (=Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>3 713 465,00</b>	<b>1 771 044,89</b>	<b>1 658 226,00</b>	<b>0,00</b>	<b>284 194,11</b>
Pour information		5 164 617,54				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	26 000,00	3 600,00	5 000,00	17 400,00
2031	Frais d'études	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2051	Concessions, droits similaires	25 000,00	3 600,00	5 000,00	16 400,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	604 486,23	27 607,68	35 000,00	541 878,55
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	1 475,04	5 000,00	3 524,96

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
2188	Autres immobilisations corporelles	594 486,23	26 132,64	30 000,00	538 353,59
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>630 486,23</b>	<b>31 207,68</b>	<b>40 000,00</b>	<b>559 278,55</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	30 000,00	11 500,83	15 000,00	3 499,17
165	Dépôts et cautionnements reçus	30 000,00	11 500,83	15 000,00	3 499,17
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>30 000,00</b>	<b>11 500,83</b>	<b>15 000,00</b>	<b>3 499,17</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>660 486,23</b>	<b>42 708,51</b>	<b>55 000,00</b>	<b>562 777,72</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 465,00	3 465,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	3 465,00	3 465,00		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	3 465,00	3 465,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>3 465,00</b>	<b>3 465,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>663 951,23</b>	<b>46 173,51</b>	<b>55 000,00</b>	<b>562 777,72</b>
<b>(= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>					
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 700,00	6 398,24	0,00	-4 698,24
10222	FCTVA	1 700,00	6 398,24	0,00	-4 698,24
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	30 000,00	19 530,00	0,00	10 470,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00		0,00	
Total des recettes financières		32 700,00	25 928,24	0,00	6 771,76
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>32 700,00</b>	<b>25 928,24</b>	<b>0,00</b>	<b>6 771,76</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	60 000,00	51 673,41		8 326,59
28051	Concessions et droits similaires	4 613,68	2 516,40		2 097,28
28183	Matériel de bureau et informatique	3 753,63	1 656,35		2 097,28
28188	Autres immo. corporelles	51 632,69	47 500,66		4 132,03
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>60 000,00</b>	<b>51 673,41</b>		<b>8 326,59</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>60 000,00</b>	<b>51 673,41</b>		<b>8 326,59</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>92 700,00</b>	<b>77 601,65</b>	<b>0,00</b>	<b>15 098,35</b>
<b>(= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>					
Pour information		571 251,23			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	<b>B3</b>

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)

### LIBELLE : ACHAT DE MATERIEL

#### Pour information (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>DEPENSES</b>		<b>629 486,23</b>	<b>A 26 132,64</b>	<b>40 000,00</b>	<b>563 353,59</b>	<b>B 449 856,30</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>25 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>120 832,23</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	29 601,00
2051	Concessions, droits similaires	25 000,00	0,00	5 000,00	20 000,00	91 231,23
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>604 486,23</b>	<b>26 132,64</b>	<b>35 000,00</b>	<b>543 353,59</b>	<b>329 024,07</b>
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	20 550,92
2188	Autres immobilisations corporelles	594 486,23	26 132,64	30 000,00	538 353,59	308 473,15
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

RECETTES (répartition)  (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>0,00</b>	<b>C 0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>D 17 325,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 325,00</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	17 325,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>Solde du financement (5)</b>	<b>Pour l'exercice</b>		<b>En cumulé</b>	
<b>Recettes – Dépenses</b>	C - A	-26 132,64	D - B	-432 531,30

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

## BUDGET ZA DU BOIS A FLEURBAIX

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts  (BP+DM+RAR N- 1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>109 000,00</b>	<b>52 238,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>56 761,45</b>
6015	Terrains à aménager	100 000,00	48 902,05	0,00	0,00	51 097,95
61521	Entretien terrains	5 000,00	2 562,50	0,00	0,00	2 437,50
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	1 000,00	525,00	0,00	0,00	475,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	249,00	0,00	0,00	751,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>
65888	Autres	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>109 100,00</b>	<b>52 238,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>56 861,45</b>
<b>= (011+012+014+65+656)</b>						
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>109 100,00</b>	<b>52 238,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>56 861,45</b>
<b>= a+b+c+d+e</b>						
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>1 658 450,67</b>	<b>1 457 601,97</b>			<b>200 848,70</b>
7133	Variat° en-cours de production biens	1 658 450,67	1 457 601,97			200 848,70
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 658 450,67</b>	<b>1 457 601,97</b>			<b>200 848,70</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 658 450,67</b>	<b>1 457 601,97</b>			<b>200 848,70</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 767 550,67</b>	<b>1 509 840,52</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>257 710,15</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>						
Pour information		607 072,76				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	7. 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	140 000,00	57 830,00	0,00	0,00	82 170,00
7015	Ventes de terrains aménagés	140 000,00	57 830,00	0,00	0,00	82 170,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>140 100,00</b>	<b>57 830,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>82 270,00</b>
<b>(a) = 70+73+74+75+013</b>						
76	Produits financiers (b)	8. 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	607 072,76	0,00	0,00	0,00	607 072,76
774	Subventions exceptionnelles	607 072,76	0,00	0,00	0,00	607 072,76
78	9. Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>747 172,76</b>	<b>57 830,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>689 342,76</b>
<b>=a+b+c+d</b>						
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	1 627 450,67	1 256 982,05			370 468,62
7133	Variat° en-cours de production biens	1 627 450,67	1 256 982,05			370 468,62
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		1 627 450,67	1 256 982,05			370 468,62
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>  (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 374 623,43	1 314 812,05	0,00	0,00	1 059 811,38
Pour information		0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 627 450,67	1 256 982,05		370 468,62
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	1 627 450,67	1 256 982,05		370 468,62
3351	Terrains	1 627 450,67	1 256 982,05		370 468,62
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 627 450,67</b>	<b>1 256 982,05</b>		<b>370 468,62</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 627 450,67</b>	<b>1 256 982,05</b>	<b>0,00</b>	<b>370 468,62</b>
<b>(= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>					
Pour information		68 388,82			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	37 388,82	0,00	0,00	37 388,82
168741	Dettes - Communes membres du GFP	37 388,82	0,00	0,00	37 388,82
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>37 388,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 388,82</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>37 388,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>37 388,82</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	1 658 450,67	1 457 601,97		200 848,70
3351	Terrains	1 658 450,67	1 457 601,97		200 848,70
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 658 450,67</b>	<b>1 457 601,97</b>		<b>200 848,70</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 658 450,67</b>	<b>1 457 601,97</b>		<b>200 848,70</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 695 839,49</b>	<b>1 457 601,97</b>	<b>0,00</b>	<b>238 237,52</b>
<b>(= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>					
Pour information		0,00			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

## BUDGET ZA DES GRAISSIERES A LESTREM

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts  (BP+DM+RAR N- 1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>80 000,00</b>	<b>1 926,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>78 073,57</b>
6015	Terrains à aménager	70 000,00	350,00	0,00	0,00	69 650,00
61521	Entretien terrains	6 000,00	795,49	0,00	0,00	5 204,51
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	2 000,00	780,94	0,00	0,00	1 219,06
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>
65888	Autres	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>80 100,00</b>	<b>1 926,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>78 173,57</b>
= (011+012+014+65+656)						
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>272 048,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>272 048,34</b>
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	272 048,34	0,00	0,00	0,00	272 048,34
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>352 148,34</b>	<b>1 926,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>350 221,91</b>
= a+b+c+d+e						
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>1 238 982,19</b>	<b>1 238 982,19</b>			<b>0,00</b>
7133	Variat° en-cours de production biens	1 238 982,19	1 238 982,19			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 238 982,19</b>	<b>1 238 982,19</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 238 982,19</b>	<b>1 238 982,19</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 591 130,53</b>	<b>1 240 908,62</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>350 221,91</b>
(= Total des opérations réelles et d'ordre)						
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10. 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	23 000,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	23 000,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>23 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 100,00</b>
<b>(a) = 70+73+74+75+013</b>						
76	Produits financiers (b)	11. 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	12. Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>23 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 100,00</b>
<b>=a+b+c+d</b>						
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	1 295 982,19	174 716,91			1 121 265,28
7133	Variat° en-cours de production biens	1 295 982,19	174 716,91			1 121 265,28
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		1 295 982,19	174 716,91			1 121 265,28
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>  (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 319 082,19	174 716,91	0,00	0,00	1 144 365,28
Pour information		272 048,34				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	559 100,47	0,00	0,00	559 100,47
276351	Créance GFP de rattachement	559 100,47	0,00	0,00	559 100,47
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		559 100,47	0,00	0,00	559 100,47
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		559 100,47	0,00	0,00	559 100,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 295 982,19	174 716,91		1 121 265,28
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	1 295 982,19	174 716,91		1 121 265,28
3351	Terrains	1 295 982,19	174 716,91		1 121 265,28
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		1 295 982,19	174 716,91		1 121 265,28
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		1 855 082,66	174 716,91	0,00	1 680 365,75
<b>(= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>					
Pour information		0,00			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	1 238 982,19	1 238 982,19		0,00
3351	Terrains	1 238 982,19	1 238 982,19		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>1 238 982,19</b>	<b>1 238 982,19</b>		<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 238 982,19</b>	<b>1 238 982,19</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 238 982,19</b>	<b>1 238 982,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>(= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>					
Pour information		616 100,47			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

## BUDGET ZA DES PETITS PACAUX A MERVILLE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts  (BP+DM+RAR N- 1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>529 000,00</b>	<b>157 342,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>371 657,16</b>
6015	Terrains à aménager	500 000,00	141 113,70	0,00	0,00	358 886,30
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	8 124,37	0,00	0,00	-8 124,37
60633	Fournitures de voirie	0,00	495,00	0,00	0,00	-495,00
61521	Entretien terrains	21 000,00	3 040,84	0,00	0,00	17 959,16
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	2 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	537,62	0,00	0,00	-537,62
63512	Taxes foncières	5 000,00	3 031,31	0,00	0,00	1 968,69
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>
65888	Autres	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>529 100,00</b>	<b>157 342,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>371 757,16</b>
<b>= (011+012+014+65+656)</b>						
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>992 299,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>992 299,74</b>
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	992 299,74	0,00	0,00	0,00	992 299,74
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>1 521 399,74</b>	<b>157 342,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 364 056,90</b>
<b>= a+b+c+d+e</b>						
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>2 948 009,21</b>	<b>2 948 009,21</b>			<b>0,00</b>
7133	Variat° en-cours de production biens	2 948 009,21	2 811 356,16			136 653,05
71355	Variat° stocks terrains aménagés	0,00	136 653,05			-136 653,05
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 948 009,21</b>	<b>2 948 009,21</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 948 009,21</b>	<b>2 948 009,21</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>4 469 408,95</b>	<b>3 105 352,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 364 056,90</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>						
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	13. 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	170 000,00	49 810,00	0,00	0,00	120 190,00
7015	Ventes de terrains aménagés	170 000,00	49 810,00	0,00	0,00	120 190,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>170 100,00</b>	<b>49 810,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>120 290,00</b>
<b>(a) = 70+73+74+75+013</b>						
76	Produits financiers (b)	14. 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	86 843,05	0,00	0,00	-86 843,05
774	Subventions exceptionnelles	0,00	86 843,05	0,00	0,00	-86 843,05
78	15. Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>170 100,00</b>	<b>136 653,05</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 446,95</b>
<b>=a+b+c+d</b>						

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	3 307 009,21	1 324 041,21			1 982 968,00
7133	Variat° en-cours de production biens	3 307 009,21	1 187 388,16			2 119 621,05
71355	Variat° stocks terrains aménagés	0,00	136 653,05			-136 653,05
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>3 307 009,21</b>	<b>1 324 041,21</b>			<b>1 982 968,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>3 477 109,21</b>	<b>1 460 694,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 016 414,95</b>
(=Total des opérations réelles et d'ordre)						
Pour information		992 299,74				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	657 149,39	0,00	0,00	657 149,39
276351	Créance GFP de rattachement	657 149,39	0,00	0,00	657 149,39
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		<b>657 149,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>657 149,39</b>
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>657 149,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>657 149,39</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 307 009,21	1 324 041,21		1 982 968,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	3 307 009,21	1 324 041,21		1 982 968,00
3351	Terrains	3 307 009,21	1 187 388,16		2 119 621,05
3555	Terrains aménagés	0,00	136 653,05		-136 653,05
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>3 307 009,21</b>	<b>1 324 041,21</b>		<b>1 982 968,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>3 964 158,60</b>	<b>1 324 041,21</b>	<b>0,00</b>	<b>2 640 117,39</b>
<b>(= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>					
Pour information		0,00			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	2 948 009,21	2 948 009,21		0,00
3351	Terrains	2 948 009,21	2 811 356,16		136 653,05
3555	Terrains aménagés	0,00	136 653,05		-136 653,05
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		2 948 009,21	2 948 009,21		0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		2 948 009,21	2 948 009,21		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		2 948 009,21	2 948 009,21	0,00	0,00
<b>(= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>					
Pour information		1 016 149,39			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

## BUDGET ZA DE LA MAURIANNE A ESTAIRES

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts  (BP+DM+RAR N- 1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>2 236 000,00</b>	<b>46 578,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 189 421,43</b>
6015	Terrains à aménager	2 200 000,00	32 978,00	0,00	0,00	2 167 022,00
6188	Autres frais divers	10 000,00	25,00	0,00	0,00	9 975,00
6226	Honoraires	20 000,00	13 541,57	0,00	0,00	6 458,43
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	34,00	0,00	0,00	966,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>
65888	Autres	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>2 236 100,00</b>	<b>46 578,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 189 521,43</b>
= (011+012+014+65+656)						
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>2 236 100,00</b>	<b>46 578,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 189 521,43</b>
= a+b+c+d+e						
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>5 143,07</b>	<b>5 143,07</b>			<b>0,00</b>
7133	Variat° en-cours de production biens	5 143,07	5 143,07			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>5 143,07</b>	<b>5 143,07</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>5 143,07</b>	<b>5 143,07</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>2 241 243,07</b>	<b>51 721,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 189 521,43</b>
(= Total des opérations réelles et d'ordre)						
Pour information		2 520,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	16. 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>(a) = 70+73+74+75+013</b>						
76	Produits financiers (b)	17. 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 620,00	0,00	0,00	0,00	2 620,00
774	Subventions exceptionnelles	2 620,00	0,00	0,00	0,00	2 620,00
78	18. Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		2 620,00	0,00	0,00	0,00	2 620,00
<b>=a+b+c+d</b>						
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	2 241 143,07	5 143,07			2 236 000,00
7133	Variat° en-cours de production biens	2 241 143,07	5 143,07			2 236 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		2 241 143,07	5 143,07			2 236 000,00

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		2 243 763,07	5 143,07	0,00	0,00	2 238 620,00
(=Total des opérations réelles et d'ordre)						
<b>Pour information</b>		0,00				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 241 143,07	5 143,07		2 236 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	2 241 143,07	5 143,07		2 236 000,00
3351	Terrains	2 241 143,07	5 143,07		2 236 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 241 143,07</b>	<b>5 143,07</b>		<b>2 236 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>2 241 143,07</b>	<b>5 143,07</b>	<b>0,00</b>	<b>2 236 000,00</b>
<b>(= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>					
Pour information		17 443,07			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	2 253 443,07	0,00	0,00	2 253 443,07
168741	Dettes - Communes membres du GFP	2 253 443,07	0,00	0,00	2 253 443,07
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 253 443,07	0,00	0,00	2 253 443,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>2 253 443,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 253 443,07</b>
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	0,00			
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)</i>	5 143,07	5 143,07		0,00
3351	<i>Terrains</i>	5 143,07	5 143,07		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>5 143,07</b>	<b>5 143,07</b>		<b>0,00</b>
041	<i>Opérations patrimoniales (5)</i>	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>5 143,07</b>	<b>5 143,07</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>2 258 586,14</b>	<b>5 143,07</b>	<b>0,00</b>	<b>2 253 443,07</b>
<b>(= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>					
Pour information		0,00			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

## BUDGET ZA DU PARADIS

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts  (BP+DM+RAR N- 1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>2 236 000,00</b>	<b>140 934,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 095 065,45</b>
6015	Terrains à aménager	2 200 000,00	129 887,70	0,00	0,00	2 070 112,30
6188	Autres frais divers	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	5 328,18	0,00	0,00	14 671,82
6228	Divers	0,00	2 986,14	0,00	0,00	-2 986,14
6231	Annonces et insertions	5 000,00	2 480,52	0,00	0,00	2 519,48
63512	Taxes foncières	1 000,00	252,01	0,00	0,00	747,99
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>
65888	Autres	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>2 236 100,00</b>	<b>140 934,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 095 165,45</b>
<b>= (011+012+014+65+656)</b>						
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>2 236 100,00</b>	<b>140 934,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 095 165,45</b>
<b>= a+b+c+d+e</b>						
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>100 597,66</b>	<b>100 597,66</b>			<b>0,00</b>
7133	Variat° en-cours de production biens	100 597,66	100 597,66			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>100 597,66</b>	<b>100 597,66</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>100 597,66</b>	<b>100 597,66</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>2 336 697,66</b>	<b>241 532,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 095 165,45</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>						
Pour information		392,90				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	19. 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	190 000,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	190 000,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	90 000,00	0,00	0,00	-90 000,00
748371	Dotat° équipt territoires ruraux	0,00	90 000,00	0,00	0,00	-90 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>190 000,00</b>	<b>90 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 000,00</b>
<b>(a) = 70+73+74+75+013</b>						
76	Produits financiers (b)	20. 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	492,90	0,00	0,00	0,00	492,90
774	Subventions exceptionnelles	492,90	0,00	0,00	0,00	492,90
78	21. Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>190 492,90</b>	<b>90 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 492,90</b>
<b>=a+b+c+d</b>						
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	2 146 597,66	100 597,66			2 046 000,00
7133	Variat° en-cours de production biens	2 146 597,66	100 597,66			2 046 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 146 597,66</b>	<b>100 597,66</b>			<b>2 046 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>  (=Total des opérations réelles et d'ordre)		<b>2 337 090,56</b>	<b>190 597,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 146 492,90</b>
Pour information		<b>0,00</b>				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 146 597,66	100 597,66		2 046 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	2 146 597,66	100 597,66		2 046 000,00
3351	Terrains	2 146 597,66	100 597,66		2 046 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		2 146 597,66	100 597,66		2 046 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		2 146 597,66	100 597,66	0,00	2 046 000,00
<b>(= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>					
Pour information		100 597,66			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	2 146 597,66	0,00	0,00	2 146 597,66
168741	Dettes - Communes membres du GFP	2 146 597,66	0,00	0,00	2 146 597,66
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 146 597,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 146 597,66</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>2 146 597,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 146 597,66</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	100 597,66	100 597,66		0,00
3351	Terrains	100 597,66	100 597,66		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>100 597,66</b>	<b>100 597,66</b>		<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>100 597,66</b>	<b>100 597,66</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>2 247 195,32</b>	<b>100 597,66</b>	<b>0,00</b>	<b>2 146 597,66</b>
<b>(= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>					
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

## BUDGET ANNEXE DU PORT

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts  (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2) (3)</b>	<b>29 500,00</b>	<b>19 807,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 692,78</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	5 000,00	2 557,36	0,00	0,00	2 442,64
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	1 124,50	0,00	0,00	-124,50
6064	Fournitures administratives	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	1 417,45	0,00	0,00	1 082,55
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6161	Multirisques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	948,88	0,00	0,00	551,12
63512	Taxes foncières	5 000,00	3 669,58	0,00	0,00	1 330,42
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	10 000,00	10 089,45	0,00	0,00	-89,45
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>17 000,00</b>	<b>14 664,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 336,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	17 000,00	14 664,00	0,00	0,00	2 336,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>46 600,00</b>	<b>34 471,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 128,78</b>
<b>= (011+012+014+65)</b>						
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>12 301,64</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 301,64</b>
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	12 301,64	0,00	0,00	0,00	12 301,64
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>58 901,64</b>	<b>34 471,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 430,42</b>
<b>= a+b+c+d+e+f</b>						
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>				
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)</b>	<b>2 198,36</b>	<b>2 198,36</b>			<b>0,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 198,36	2 198,36			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 198,36</b>	<b>2 198,36</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 198,36</b>	<b>2 198,36</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>		<b>61 100,00</b>	<b>36 669,58</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 430,42</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>						
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	22. 0,00	23. 0,00	24. 0,00	25. 0,00	26. 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	61 000,00	31 705,73	0,00	0,00	29 294,27
706	Prestations de services	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
7083	Locations diverses	45 000,00	31 705,73	0,00	0,00	13 294,27
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
7588	Autres	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>61 100,00</b>	<b>31 705,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>29 394,27</b>
<b>(a) = 70+73+74+75+013</b>						
76	Produits financiers (b)	27. 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapart(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	9,00	0,00	0,00	-9,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	9,00	0,00	0,00	-9,00
78	28. Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		61 100,00	31 714,73	0,00	0,00	29 385,27
<b>=a+b+c+d</b>						
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>		61 100,00	31 714,73	0,00	0,00	29 385,27
<b>(=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>						
Pour information		0,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chapart (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>20 000,00</b>	<b>1 250,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 750,00</b>
2031	Frais d'études	20 000,00	1 250,00	0,00	18 750,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>56 073,87</b>	<b>0,00</b>	<b>15 000,00</b>	<b>41 073,87</b>
2128	Aménagement Autres terrains	21 073,87	0,00	0,00	21 073,87
2135	Installations générales, agencements	15 000,00	0,00	5 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>185 000,00</b>	<b>4 950,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>135 050,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	185 000,00	4 950,00	45 000,00	135 050,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>261 073,87</b>	<b>6 200,00</b>	<b>60 000,00</b>	<b>194 873,87</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>			
Total des dépenses financières		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>261 073,87</b>	<b>6 200,00</b>	<b>60 000,00</b>	<b>194 873,87</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur(6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>21 073,87</b>		<b>-21 073,87</b>
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	21 073,87		-21 073,87
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>21 073,87</b>		<b>-21 073,87</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>261 073,87</b>	<b>27 273,87</b>	<b>60 000,00</b>	<b>173 800,00</b>
<b>(= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>					
<b>Pour information</b>		<b>139 112,58</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
---	------------

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	21 073,87	0,00	0,00	21 073,87
2315	Installat°, matériel et outillage techni	21 073,87	0,00	0,00	21 073,87
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>21 073,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 073,87</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 947,61	7 947,61	0,00	0,00
1068	Autres réserves	7 947,61	7 947,61	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	368 966,61	0,00	0,00	368 966,61
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	368 966,61	0,00	0,00	368 966,61
<b>Total des recettes financières</b>		<b>376 914,22</b>	<b>7 947,61</b>	<b>0,00</b>	<b>368 966,61</b>
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>397 988,09</b>	<b>7 947,61</b>	<b>0,00</b>	<b>390 040,48</b>
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	2 198,36	2 198,36		0,00
28128	Aménagement Autres terrains	1 404,92	1 404,92		0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	247,53	247,53		0,00
28188	Autres	545,91	545,91		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>2 198,36</b>	<b>2 198,36</b>		<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	21 073,87		-21 073,87
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	21 073,87		-21 073,87
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 198,36</b>	<b>23 272,23</b>		<b>-21 073,87</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>400 186,45</b>	<b>31 219,84</b>	<b>0,00</b>	<b>368 966,61</b>
<b>(= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>					
Pour information		0,00			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

## BUDGET ANNEXE DU GITE

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts  (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2) (3)</b>	<b>30 500,00</b>	<b>14 848,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 651,01</b>
60222	Produits d'entretien	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	1 753,60	0,00	0,00	-1 753,60
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	9 000,00	6 919,11	0,00	0,00	2 080,89
6063	Fournitures entretien et petit équipt	5 000,00	456,63	0,00	0,00	4 543,37
6064	Fournitures administratives	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
611	Sous-traitance générale	4 000,00	2 072,90	0,00	0,00	1 927,10
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	2 864,75	0,00	0,00	2 135,25
6161	Multirisques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6168	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	400,00	0,00	0,00	600,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00	382,00	0,00	0,00	618,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>40 000,00</b>	<b>33 506,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 494,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	40 000,00	33 506,00	0,00	0,00	6 494,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>70 600,00</b>	<b>48 354,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 245,01</b>
<b>= (011+012+014+65)</b>						
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>70 600,00</b>	<b>48 354,99</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 245,01</b>
<b>= a+b+c+d+e+f</b>						
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>				
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)</b>	<b>56 325,24</b>	<b>56 325,24</b>			<b>0,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	56 325,24	56 325,24			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>56 325,24</b>	<b>56 325,24</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>56 325,24</b>	<b>56 325,24</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>		<b>126 925,24</b>	<b>104 680,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 245,01</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>						

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts  (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
Pour information		113 361,52				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
- (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.
- (6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	29. 0,00	30. 0,00	31. 0,00	32. 0,00	33. 0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	228 563,70	36 257,27	0,00	0,00	192 306,43
706	Prestations de services	228 563,70	36 257,27	0,00	0,00	192 306,43
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapart(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>228 563,70</b>	<b>36 257,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>192 306,43</b>
<b>(a) = 70+73+74+75+013</b>						
76	Produits financiers (b)	34. 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	2 400,65	0,00	0,00	-1 400,65
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	2 200,00	0,00	0,00	-2 200,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	200,63	0,00	0,00	-200,63
778	Autres produits exceptionnels	1 000,00	0,02	0,00	0,00	999,98
78	35. Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>229 563,70</b>	<b>38 657,92</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>190 905,78</b>
<b>=a+b+c+d</b>						
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	10 723,06	2 743,74			7 979,32
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	10 723,06	2 743,74			7 979,32
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>10 723,06</b>	<b>2 743,74</b>			<b>7 979,32</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>		<b>240 286,76</b>	<b>41 401,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>198 885,10</b>
<b>(=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>						
Pour information		0,00				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	110 000,00	0,00	10 000,00	100 000,00
2135	Installations générales, agencements	55 000,00	0,00	5 000,00	50 000,00
2181	Installat° générales, agencements	55 000,00	0,00	5 000,00	50 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	242 664,13	11 828,37	0,00	230 835,76
2313	Constructions	242 664,13	11 828,37	0,00	230 835,76
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>352 664,13</b>	<b>11 828,37</b>	<b>10 000,00</b>	<b>330 835,76</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>352 664,13</b>	<b>11 828,37</b>	<b>10 000,00</b>	<b>330 835,76</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	10 723,06	2 743,74		7 979,32
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	10 723,06	2 743,74		7 979,32
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	8 803,06	2 267,91		6 535,15
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 920,00	320,00		1 600,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	155,83		-155,83
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>10 723,06</b>	<b>2 743,74</b>		<b>7 979,32</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>363 387,19</b>	<b>14 572,11</b>	<b>10 000,00</b>	<b>338 815,08</b>
<b>(= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>					
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	56 325,24	56 325,24		0,00
28131	Bâtiments	39 179,53	39 179,53		0,00

## BUDGET ANNEXE OTI

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts  (BP+DM+RAR N- 1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>62 275,00</b>	<b>18 114,47</b>	<b>4 864,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 296,53</b>
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	10 000,00	2 417,26	0,00	0,00	7 582,74
60622	Carburants	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
60623	Alimentation	1 000,00	33,90	0,00	0,00	966,10
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	29,74	4 864,00	0,00	-3 893,74
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	1 560,00	0,00	0,00	-560,00
6135	Locations mobilières	0,00	163,00	0,00	0,00	-163,00
6161	Multirisques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	200,00	0,00	0,00	-200,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6233	Foires et expositions	15 000,00	3 405,45	0,00	0,00	11 594,55
6236	Catalogues et imprimés	20 000,00	8 706,12	0,00	0,00	11 293,88
6237	Publications	0,00	720,00	0,00	0,00	-720,00
6238	Divers	0,00	654,00	0,00	0,00	-654,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	775,00	225,00	0,00	0,00	550,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>40 000,00</b>	<b>29 763,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 237,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	40 000,00	29 763,00	0,00	0,00	10 237,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>122 275,00</b>	<b>47 877,47</b>	<b>4 864,00</b>	<b>0,00</b>	<b>69 533,53</b>
= (011+012+014+65+656)						
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>122 275,00</b>	<b>47 877,47</b>	<b>4 864,00</b>	<b>0,00</b>	<b>69 533,53</b>
= a+b+c+d+e						
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>11 595,91</b>	<b>11 595,91</b>			<b>0,00</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	11 595,91	11 595,91			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>11 595,91</b>	<b>11 595,91</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>11 595,91</b>	<b>11 595,91</b>			<b>0,00</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts  (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>  (= Total des opérations réelles et d'ordre)		133 870,91	59 473,38	4 864,00	0,00	69 533,53
Pour information  D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		99 870,89				

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	36. 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
7018	Autres ventes de produits finis	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
<b>(a) = 70+73+74+75+013</b>						
76	Produits financiers (b)	37. 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	223 741,80	0,00	0,00	0,00	223 741,80
774	Subventions exceptionnelles	223 741,80	0,00	0,00	0,00	223 741,80
78	38. Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		233 741,80	0,00	0,00	0,00	233 741,80
<b>=a+b+c+d</b>						
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		233 741,80	0,00	0,00	0,00	233 741,80
<b>(=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>						
Pour information		0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

**III – VOTE DU BUDGET**

**III**

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chapart (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	40 000,00	0,00	20 040,00	19 960,00
2051	Concessions, droits similaires	40 000,00	0,00	20 040,00	19 960,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
2182	Matériel de transport	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>55 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 040,00</b>	<b>34 960,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>55 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 040,00</b>	<b>34 960,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>55 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 040,00</b>	<b>34 960,00</b>
<b>(= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>					
<b>Pour information</b>		<b>61 165,84</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts(BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	13 000,00	4 500,00	0,00	8 500,00
1322	Subv. non transf. Régions	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	5 000,00	4 500,00	0,00	500,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>13 000,00</b>	<b>4 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 500,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	91 569,93	0,00	0,00	91 569,93
276351	Créance GFP de rattachement	91 569,93	0,00	0,00	91 569,93
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>91 569,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 569,93</b>
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>104 569,93</b>	<b>4 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100 069,93</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	11 595,91	11 595,91		0,00
28051	Concessions et droits similaires	2 102,40	2 102,40		0,00
28182	Matériel de transport	9 493,51	9 493,51		0,00
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>11 595,91</b>	<b>11 595,91</b>		<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>11 595,91</b>	<b>11 595,91</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>	<b>116 165,84</b>	<b>16 095,91</b>	<b>0,00</b>	<b>100 069,93</b>
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)				
	Pour information	0,00			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

## BUDGETS PRIMITIFS 2019

### Table des matières

BUDGET GENERAL .....	2
BUDGET REOM .....	33
BUDGET ZA DU BOIS .....	39
BUDGET ZA DES GRAISSIERES .....	45
BUDGET ZA DES PACAUX .....	51
BUDGET ZA DE LA MAURIANNE .....	57
BUDGET ZA DE PARADIS .....	63
BUDGET DU PORT.....	69
BUDGET DU GITE.....	75
BUDGET OFFICE DE TOURISME .....	81

## BUDGET GENERAL

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

### FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	31 358 411,23	23 525 200,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)  0,00	(si excédent)  7 833 211,23
=		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	31 358 411,23	31 358 411,23

### INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	11 497 380,18	5 517 084,25
+		+	+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	21 960 247,00	1 441 224,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 26 499 318,93

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	33 457 627,18	33 457 627,18
--	---------------	---------------

### TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	64 816 038,41	64 816 038,41
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissemen

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 350 500,00	2 817 500,00	2 817 500,00
60225	Livres, disques, cassettes (médiathèque)	0,00	5 000,00	5 000,00
6042	Achats prestat <sup>o</sup> services (hors terrains)	150 000,00	150 000,00	150 000,00
60611	Eau et assainissement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60612	Energie - Electricité	80 000,00	90 000,00	90 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
60622	Carburants	17 000,00	17 000,00	17 000,00
60623	Alimentation	50 000,00	50 000,00	50 000,00
60624	Produits de traitement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	7 500,00	7 500,00	7 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	40 000,00	40 000,00	40 000,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	30 000,00	30 000,00
60636	Vêtements de travail	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6064	Fournitures administratives	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	3 000,00	3 000,00
611	Contrats de prestations de services	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6132	Locations immobilières	80 000,00	80 000,00	80 000,00
6135	Locations mobilières	35 000,00	40 000,00	40 000,00
61521	Entretien terrains	130 000,00	90 000,00	90 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	35 000,00	30 000,00	30 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	45 000,00	60 000,00	60 000,00
6161	Multirisques	140 000,00	80 000,00	80 000,00
617	Etudes et recherches	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6226	Honoraires	15 000,00	20 000,00	20 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	8 000,00	15 000,00	15 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	25 000,00	10 000,00	10 000,00
6233	Foires et expositions	5 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	40 000,00	10 000,00	10 000,00
6237	Publications	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6238	Divers	20 000,00	30 000,00	30 000,00
6247	Transports collectifs	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6262	Frais de télécommunications	35 000,00	25 000,00	25 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	150 000,00	200 000,00	200 000,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 000,00	1 000,00	1 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	15 000,00	20 000,00	20 000,00
6353	Impôts indirects	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	9 000,00	9 000,00	9 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>1 700 000,00</b>	<b>1 755 000,00</b>	<b>1 755 000,00</b>
6217	Personnel affecté par la commune membre	0,00	50 000,00	50 000,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	60 000,00	60 000,00
6331	Versement de transport	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 000,00	22 000,00	22 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	720 000,00	680 000,00	680 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	14 000,00	19 000,00	19 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	250 000,00	250 000,00	250 000,00
64131	Rémunérations non tit.	120 000,00	120 000,00	120 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	15 000,00	25 000,00	25 000,00
64162	Emplois d'avenir	30 000,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	10 000,00	25 500,00	25 500,00
6417	Rémunérations des apprentis	7 000,00	5 000,00	5 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	171 000,00	160 000,00	160 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	250 000,00	250 000,00	250 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	500,00	500,00	500,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 500,00	7 000,00	7 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	60 000,00	60 000,00	60 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>22 670 670,05</b>	<b>23 251 011,23</b>	<b>23 251 011,23</b>
739118	Autres reversements de fiscalité	7 540 670,05	7 751 011,23	7 751 011,23
739211	Attributions de compensation	12 230 000,00	12 400 000,00	12 400 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
739212	Dotation de solidarité communautaire	1 600 000,00	1 600 000,00	1 600 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	1 300 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>2 693 000,00</b>	<b>2 580 000,00</b>	<b>2 580 000,00</b>
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	0,00	2 000,00	2 000,00
6531	Indemnités	145 000,00	145 000,00	145 000,00
6532	Frais de mission	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6533	Cotisations de retraite	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6535	Formation	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65548	Autres contributions	1 550 000,00	1 415 000,00	1 415 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	200 000,00	20 000,00	20 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	750 000,00	950 000,00	950 000,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>28 414 170,05</b>	<b>30 403 511,23</b>	<b>30 403 511,23</b>
<b>= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>				
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>4 200,00</b>	<b>3 900,00</b>	<b>3 900,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 200,00	3 900,00	3 900,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>612 185,66</b>	<b>1 000,00</b>	<b>1 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	610 185,66	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>29 030 555,71</b>	<b>30 408 411,23</b>	<b>30 408 411,23</b>
<b>= a + b + c + d + e</b>				
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</b>	<b>948 900,00</b>	<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	948 900,00	950 000,00	950 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>948 900,00</b>	<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>948 900,00</b>	<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>29 979 455,71</b>	<b>31 358 411,23</b>	<b>31 358 411,23</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>31 358 411,23</b>
--	----------------------

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>20 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	20 000,00	30 000,00	30 000,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>304 500,00</b>	<b>385 000,00</b>	<b>385 000,00</b>
70328	Autres droits stationnement et location	50 000,00	60 000,00	60 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	25 000,00	25 000,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	180 000,00	180 000,00	180 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	3 500,00	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	71 000,00	120 000,00	120 000,00
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>18 380 014,00</b>	<b>19 350 730,00</b>	<b>19 350 730,00</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	9 423 696,00	10 729 042,00	10 729 042,00
73112	Cotisation sur la VAE	3 258 708,00	2 605 615,00	2 605 615,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	298 854,00	245 988,00	245 988,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	187 636,00	194 543,00	194 543,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	100,00	100,00
73221	FNGIR	5 211 120,00	5 215 108,00	5 215 108,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	360 334,00	360 334,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>4 660 558,00</b>	<b>3 534 870,00</b>	<b>3 534 870,00</b>
74124	Dotation d'intercommunalité	101 724,00	60 000,00	60 000,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	1 479 027,00	1 750 000,00	1 750 000,00
744	FCTVA	0,00	10 000,00	10 000,00
7461	DGD	0,00	38 000,00	38 000,00
74712	Emplois d'avenir	10 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	29 000,00	10 000,00	10 000,00
7472	Participat° Régions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7473	Participat° Départements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7476	Participat° C.C.A.S. et CDE	0,00	15 000,00	15 000,00
7478	Participat° Autres organismes	125 000,00	125 000,00	125 000,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	2 740 761,00	1 291 088,00	1 291 088,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	152,00	49 534,00	49 534,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	170 894,00	182 248,00	182 248,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>66 000,00</b>	<b>76 100,00</b>	<b>76 100,00</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	15 000,00	15 000,00	15 000,00
752	Revenus des immeubles	50 000,00	60 000,00	60 000,00
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	0,00	1 000,00	1 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 000,00	100,00	100,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>23 431 072,00</b>	<b>23 376 700,00</b>	<b>23 376 700,00</b>
<b>(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>				
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>29 500,00</b>	<b>28 500,00</b>	<b>28 500,00</b>
7711	Dédits et pénalités perçus	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	25 000,00	25 000,00	25 000,00
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>23 460 572,00</b>	<b>23 405 200,00</b>	<b>23 405 200,00</b>
<b>= a+b+c+d</b>				
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</b>	<b>70 000,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	20 000,00	20 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	50 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>70 000,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>23 530 572,00</b>	<b>23 525 200,00</b>	<b>23 525 200,00</b>
<b>DE L'EXERCICE</b>				
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>7 833 211,23</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>31 358 411,23</b>
--	----------------------

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>766 696,00</b>	<b>508 000,00</b>	<b>508 000,00</b>
2031	Frais d'études	402 400,00	330 000,00	330 000,00
2033	Frais d'insertion	30 000,00	13 000,00	13 000,00
2051	Concessions, droits similaires	334 296,00	165 000,00	165 000,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (hors opérations)</b>	<b>9 871 014,00</b>	<b>130 000,00</b>	<b>130 000,00</b>
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	5 130 000,00	130 000,00	130 000,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 576 014,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	450 000,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	2 715 000,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>2 687 246,00</b>	<b>75 000,00</b>	<b>75 000,00</b>
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	999 999,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	139 450,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	184 798,00	65 000,00	65 000,00
2152	Installations de voirie	90 500,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	153 580,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	15 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	657 219,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	200 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	246 700,00	10 000,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>13 143 914,00</b>	<b>9 727 000,00</b>	<b>9 727 000,00</b>
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 330 000,00	1 750 000,00	1 750 000,00
2313	Constructions	4 293 906,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 155 486,00	7 835 000,00	7 835 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	3 364 522,00	142 000,00	142 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>26 468 870,00</b>	<b>10 440 000,00</b>	<b>10 440 000,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	1 000,00	0,00	0,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>50 000,00</b>	<b>45 000,00</b>	<b>45 000,00</b>
1678	Autres emprunts et dettes	50 000,00	45 000,00	45 000,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>4 899 371,01</b>	<b>892 380,18</b>	<b>892 380,18</b>
276351	Créance GFP de rattachement	4 899 371,01	892 380,18	892 380,18

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		4 950 371,01	937 380,18	937 380,18
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>31 419 241,01</b>	<b>11 377 380,18</b>	<b>11 377 380,18</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	70 000,00	120 000,00	120 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	50 000,00	100 000,00	100 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	0,00	100 000,00	100 000,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	10 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	30 000,00	0,00	0,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	10 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2135	Installations générales, agencements	20 000,00	20 000,00	20 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>70 000,00</b>	<b>120 000,00</b>	<b>120 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>31 489 241,01</b>	<b>11 497 380,18</b>	<b>11 497 380,18</b>
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>21 960 247,00</b>
-----------------------------------	----------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>33 457 627,18</b>
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
----------------	-------------	-----------------------------------	----------------------------	----------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	<b>2 672 770,00</b>	<b>2 093 275,00</b>	<b>2 093 275,00</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	717 718,00	703 275,00	703 275,00
1322	Subv. non transf. Régions	1 006 000,00	800 000,00	800 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	743 000,00	420 000,00	420 000,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	15 000,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	190 000,00	170 000,00	170 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 052,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 672 770,00</b>	<b>2 093 275,00</b>	<b>2 093 275,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>4 691 246,81</b>	<b>2 123 809,25</b>	<b>2 123 809,25</b>
10222	FCTVA	1 500 000,00	380 000,00	380 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	3 191 246,81	1 743 809,25	1 743 809,25
<b>138</b>	<b>Autres subvent° invest. non transf.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>110 000,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>350 000,00</b>
Total des recettes financières		<b>4 801 246,81</b>	<b>2 473 809,25</b>	<b>2 473 809,25</b>
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>7 474 016,81</b>	<b>4 567 084,25</b>	<b>4 567 084,25</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la sect° de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</b>	<b>948 900,00</b>	<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>
28031	Frais d'études	0,00	48 555,54	48 555,54
28033	Frais d'insertion	0,00	10 555,56	10 555,56
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	57 500,00	105 555,56	105 555,56
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	40 250,00	10 555,56	10 555,56
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	74 750,00	190 000,00	190 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	125 350,00	116 111,11	116 111,11
28041413	Subv.Cne GFP : Projet infrastructure	92 000,00	0,00	0,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	3 500,00	8 444,44	8 444,44
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	34 500,00	31 666,67	31 666,67
280422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	21 111,11	21 111,11
28051	Concessions et droits similaires	13 800,00	26 388,89	26 388,89
281318	Autres bâtiments publics	0,00	13 722,22	13 722,22
28135	Installations générales, agencements, ..	9 200,00	2 111,11	2 111,11
28152	Installations de voirie	13 800,00	2 111,11	2 111,11
281568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	1 055,56	1 055,56
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 150,00	1 055,56	1 055,56
28158	Autres installat°, matériel et outillage	69 000,00	158 333,33	158 333,33
28171	Terrains (m.à dispo)	0,00	1 055,56	1 055,56
28181	Installations générales, aménagt divers	69 000,00	63 333,33	63 333,33
28182	Matériel de transport	11 500,00	73 888,89	73 888,89
28183	Matériel de bureau et informatique	28 800,00	26 388,89	26 388,89
28184	Mobilier	28 800,00	27 444,44	27 444,44

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28188	Autres immo. corporelles	276 000,00	10 555,56	10 555,56
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>948 900,00</b>	<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>948 900,00</b>	<b>950 000,00</b>	<b>950 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>8 422 916,81</b>	<b>5 517 084,25</b>	<b>5 517 084,25</b>
(= Total des recettes réelles et d'ordre)				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>1 441 224,00</b>
-----------------------------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>26 499 318,93</b>
---	----------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>33 457 627,18</b>
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	<b>B3</b>

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11 (1)

### LIBELLE : DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

#### Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>a 17 774 822,00</b>	<b>0,00</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 7 032 000,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>186 052,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>420 000,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	18 500,00	0,00	0,00	330 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	500,00	0,00	0,00	5 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	167 052,00	0,00	0,00	85 000,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>8 910 403,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>130 000,00</b>
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	130 000,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	946 203,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	450 000,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	2 514 200,00	0,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>1 406 999,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	914 999,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	2 000,00	0,00	0,00	5 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	340 000,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>7 271 368,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 477 000,00</b>
2313	Constructions	0,00	360 000,00	0,00	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	3 575 088,00	0,00	0,00	6 335 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	3 336 280,00	0,00	0,00	142 000,00

<b>RECETTES (répartition)</b>		<b>Restes à réaliser N-1 (3)</b>	<b>Recettes de l'exercice</b>
<b>(Pour information)</b>			
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 793 930,00</b>	<b>d 2 093 275,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>793 930,00</b>	<b>2 093 275,00</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	703 275,00
1322	Subv. non transf. Régions	453 930,00	800 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	310 000,00	420 000,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	30 000,00	170 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

RECETTES (répartition)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>(Pour information)</b>			
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-21 919 617,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 12 (1)

### LIBELLE : BASE SUD AERODROME

#### Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>a 659 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 1 511 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	4 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	4 000,00	0,00	0,00	1 000,00

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>155 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	145 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>500 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 500 000,00</b>
2314	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	500 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00

RECETTES (répartition)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>(Pour information)</b>			
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>	<b>d</b>
		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-2 170 000,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 13 (1)

### LIBELLE : SITES EPF

#### Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>a 1 590 925,00</b>	<b>0,00</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 1 750 000,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>172 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	172 400,00	0,00	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>168 525,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	168 525,00	0,00	0,00	0,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>1 250 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 750 000,00</b>
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	1 250 000,00	0,00	0,00	1 750 000,00

RECETTES (répartition)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>(Pour information)</b>			
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RECETTES (répartition)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>(Pour information)</b>			
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-3 340 925,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 14 (1)

### LIBELLE : SITE MADELEINE

#### Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>a 41 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
2181	Installat° générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>(Pour information)</b>			
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>	<b>d</b>
		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-41 000,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 15 (1)

### LIBELLE : TOURISME SPORTS ET LOISIRS

#### Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>a 1 259 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 61 000,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>9 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	4 500,00	0,00	0,00	1 000,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>235 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 000,00</b>
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	145 000,00	0,00	0,00	50 000,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	90 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>1 015 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	0,00	1 015 000,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>(Pour information)</b>			
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 646 242,00</b>	<b>d 0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>646 242,00</b>	<b>0,00</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	436 242,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	210 000,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

RECETTES (répartition)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>(Pour information)</b>			
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-674 258,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16 (1)

### LIBELLE : SIEGE DE LA CCFL

#### Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>a 165 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 81 000,00</b>
20	Immobilisations incorporelles	0,00	65 000,00	0,00	0,00	81 000,00
2033	Frais d'insertion	0,00	5 000,00	0,00	0,00	1 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	60 000,00	0,00	0,00	80 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>(Pour information)</b>			
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 1 052,00</b>	<b>d 0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>1 052,00</b>	<b>0,00</b>
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	1 052,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-244 948,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	<b>B3</b>

## OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 17 (1)

### LIBELLE : AUTRES ACHATS ET TRAVAUX

#### Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>a 470 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>b 0,00</b>	<b>b 5 000,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>110 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>350 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2313	Constructions	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
<b>(Pour information)</b>			
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c 0,00</b>	<b>d 0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1317	Subv. transf. Budget communautaire, FS	0,00	0,00
13241	Subv. non transf. Communes du GFP	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>RECETTES (répartition)</b>	<b>Restes à réaliser N-1 (3)</b>	<b>Recettes de l'exercice</b>
<b>(Pour information)</b>		
affectation		
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

<b>RESULTAT = (c + d) – (a + b)</b>	<b>-475 000,00</b>
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
Niveau de taux (5)	Taux actuariel													
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					400 000,00									
1641					400									

Nature  (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Emprunts en euros (total)					000,00									
	CREDIT AGRICOLE	01/01/2019		03/01/2019	400 000,00	F		1,030	1,031		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					379 000,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					379 000,00									

Nature  (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
200700552	Monsieur et Mad CAF LILLE	04/04/2008		05/10/2010	379 000,00	F		0,00	0,000		A	X Echéance constante		A-1
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>779 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

### A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ?  O/N  (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICN E de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		375 203,48					25 051,92	21,47	0,00	3 586,52
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		375 203,48					25 051,92	21,47	0,00	3 586,52
		0,00	A-1	375 203,48	13,00	F	1,031		25 051,92	21,47	0,00	3 586,52
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprun		0,00		208 450,00					18 950,00	0,00	0,00	0,00

Nature  (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ?  O/N  (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICN E de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>ts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		208 450,00					18 950,00	0,00	0,00	0,00
200700 552		0,00	A-1	208 450,00	10,75	F	0,000		18 950,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature  (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ?  O/N  (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICN E de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
(total)												
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>583 653,48</b>					<b>44 001,92</b>	<b>21,47</b>	<b>0,00</b>	<b>3 586,52</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**CONTRIBUTIONS INSCRITES AU BP 2019**

**CONFORMEMENT A L'ANNEXE AU BP 2018 - CC DU 28/03/2019**

Organismes	Prévisions des cotisations 2018	Cotisations réelles 2018	Sollicitations 2019
<b>Article 6281</b>			
ANDES (Association des élus du sport)	1 000.00	926.80	872.20
Solidarité Alimentaire France pour Epicerie Solidaire		100.00	100.00
Lys sans Frontières	24 143.40	24 143.40	32 112.00
Mission Locale Flandre Intérieure - cotisation de base	55 000.00	52 893.00	55 000.00
Mission Locale Flandre Intérieure - contribution au projet IEJ (non relancé depuis 2015)	28 686.00	0.00	28 686.00
UD CCAS et UN CCAS		0.00	2 374.00
Mission Locale de l'Artois (2017-2018 et 2019)	38 000.00	0.00	57 000.00
Autres	3 170.60	0.00	23 855.80
<b>SOUS TOTAL BUDGET GENERAL</b>	<b>150 000.00</b>	<b>78 063.20</b>	<b>200 000.00</b>
Comité Tourisme Départemental (sur budget OTI)	50.00	50.00	50.00
<b>SOUS TOTAL BUDGET OFFICE DE DE TOURISME</b>	<b>50.00</b>	<b>50.00</b>	<b>50.00</b>
<b>Article 65548</b>			
Syndicat Mixte Pays Cœur de Flandre	96 573.60	96 573.60	96 336.00
Syndicat Mixte Pays Cœur de Flandre-partie investissement PIG	38 696.00	33 196.50	33 492.00
Noréade (gestion des eaux pluviales)	760 915.35	760 915.35	794 178.41
USAN pour GEMAPI	405 133.24	405 133.24	360 334.00
USAN pour SAGE	0.00	0.00	39 307.00
NordSem participation	10 000.00	10 000.00	10 000.00
SMALIM	26 000.00	25 200.12	25 200.12
SIECF pour ENTENTE NUMERIQUE	180 000.00	181 075.50	44 262.90
I NORD	4 000.00	3 996.70	4 000.00
Autres	28 681.81	3 949.80	7 889.57
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1 550 000.00</b>	<b>1 520 040.81</b>	<b>1 415 000.00</b>
<b>Article 6574</b>			
SPA Merville	26 335.70	26 647.92	0.00
Flandre Intérieure Initiative	10 000.00	9 042.00	10 000.00
ADIL	13 000.00	6 229.00	6 230.00
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi 59	35 000.00	8 358.70	17 000.00
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi 62 (2017 et 2018)	15 000.00	0.00	30 000.00
Appel à projets CCFL - Associations du territoire	50 000.00	76 037.90	80 000.00
Subventions développement durable	120 000.00	69 881.50	120 000.00

Boutique de Gestion Espace	10 000.00	12 120.00	9 120.00
Association des Maires du Nord	1 800.00	1 790.52	1 800.00
Eura Innov Industry	30 500.00	500.00	30 000.00
Pôle santé (Solde 2018 et 2019)	32 199.70	16 696.32	27 500.00
Banque alimentaire	500.00	1 875.00	1 955.00
Habitat primo accédant	60 000.00	72 000.00	80 000.00
RECREA pour Compensations contrat DSP	345 000.00	562 105.00	481 852.00
Aide ATPE	0.00	15 898.54	50 000.00
AD3S pour PAD		0.00	1 000.00
Autres	664.60	0.00	3 543.00
<b>SOUS TOTAL</b>	<b>750 000.00</b>	<b>879 182.40</b>	<b>950 000.00</b>
<b>TOTAL BUDGET GENERAL</b>	<b>2 450 000.00</b>	<b>2 477 286.41</b>	<b>2 565 000.00</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1</b>

### C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>20,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20,00</b>	<b>20,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20,00</b>
Adjoint administratif	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal 2eme classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Attaché hors classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Rédacteur principal 1ère	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIE S (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
classe Rédacteur principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>7,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7,00</b>	<b>6,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,00</b>
Adjoint technique	C	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>	<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>
Conseiller socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur principal de jeunes enfants	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien paramédical de classe normale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien paramédical de classe supérieure	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Adjoint d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>
Collaborateur de cabinet	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DGS 40 - 80 000	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>35,00</b>	<b>0,00</b>	<b>35,00</b>	<b>34,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

$ETPT = \text{Effectifs physiques} * \text{quotité de temps de travail} * \text{période d'activité dans l'année}$

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ( $0,8 * 6 / 12$ ).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1</b>

**C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint d'animation - Port		OTR		0,00	A	A
Adjoint technique - chenil - ESI		OTR		0,00	A	A
Contrat CAE-CUI service technique		OTR		0,00	A	A
Contrat EAV service environnement		OTR		0,00	A	A
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

## BUDGET REOM

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>8 385 082,54</b>	<b>8 326 610,68</b>	<b>8 326 610,68</b>
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	8 348 482,54	8 295 410,68	8 295 410,68
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	100,00	100,00
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
60636	Vêtements de travail	500,00	500,00	500,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	500,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>	<b>150 000,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	150 000,00	150 000,00	150 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>250 000,00</b>	<b>260 000,00</b>	<b>260 000,00</b>
6541	Créances admises en non-valeur	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6542	Créances éteintes	50 000,00	60 000,00	60 000,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>8 785 082,54</b>	<b>8 736 610,68</b>	<b>8 736 610,68</b>
<b>= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>				
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>33 000,00</b>	<b>33 000,00</b>	<b>33 000,00</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	3 000,00	3 000,00	3 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>8 818 082,54</b>	<b>8 769 610,68</b>	<b>8 769 610,68</b>
<b>= a + b + c + d + e</b>				
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</b>	<b>60 000,00</b>	<b>31 732,43</b>	<b>31 732,43</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	60 000,00	31 732,43	31 732,43
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>60 000,00</b>	<b>31 732,43</b>	<b>31 732,43</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>60 000,00</b>	<b>31 732,43</b>	<b>31 732,43</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>8 878 082,54</b>	<b>8 801 343,11</b>	<b>8 801 343,11</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
----------------	-------------	-----------------------------------	----------------------------	----------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>8 801 343,11</b>
--	---------------------

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	3 704 000,00	3 704 000,00	3 704 000,00
7018	Autres ventes de produits finis	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	3 700 000,00	3 700 000,00	3 700 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>3 704 000,00</b>	<b>3 704 000,00</b>	<b>3 704 000,00</b>
<b>(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	6 000,00	7 500,00	7 500,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	5 000,00	5 000,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	5 000,00	1 500,00	1 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>3 710 000,00</b>	<b>3 711 500,00</b>	<b>3 711 500,00</b>
<b>= a+b+c+d</b>				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	3 465,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 465,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>3 465,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>3 713 465,00</b>	<b>3 711 500,00</b>	<b>3 711 500,00</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				<b>0,00</b>
		<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>		<b>0,00</b>
				+
		<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>		<b>5 089 843,11</b>
				=
		<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>		<b>8 801 343,11</b>

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>26 000,00</b>	<b>16 000,00</b>	<b>16 000,00</b>
2031	Frais d'études	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2051	Concessions, droits similaires	25 000,00	15 000,00	15 000,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>604 486,23</b>	<b>568 011,80</b>	<b>568 011,80</b>
2183	Matériel de bureau et informatique	10 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	594 486,23	563 011,80	563 011,80

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>630 486,23</b>	<b>584 011,80</b>	<b>584 011,80</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	30 000,00	30 000,00	30 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	30 000,00	30 000,00	30 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>660 486,23</b>	<b>614 011,80</b>	<b>614 011,80</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	3 465,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	3 465,00	0,00	0,00
13911	Etat et établissements nationaux	3 465,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>3 465,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>663 951,23</b>	<b>614 011,80</b>	<b>614 011,80</b>
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>55 000,00</b>
-----------------------------------	------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>669 011,80</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 700,00	4 500,00	4 500,00
10222	FCTVA	1 700,00	4 500,00	4 500,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	30 000,00	30 000,00	30 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 000,00	100,00	100,00
Total des recettes financières		32 700,00	34 600,00	34 600,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>32 700,00</b>	<b>34 600,00</b>	<b>34 600,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	60 000,00	31 732,43	31 732,43
28051	Concessions et droits similaires	4 613,68	3 240,00	3 240,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 753,63	1 951,35	1 951,35
28188	Autres immo. corporelles	51 632,69	26 541,08	26 541,08
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		60 000,00	31 732,43	31 732,43
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>60 000,00</b>	<b>31 732,43</b>	<b>31 732,43</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>92 700,00</b>	<b>66 332,43</b>	<b>66 332,43</b>
(= Total des recettes réelles et d'ordre)				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>602 679,37</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>669 011,80</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## BUDGET ZA DU BOIS

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>109 000,00</b>	<b>79 000,00</b>	<b>79 000,00</b>
6015	Terrains à aménager	100 000,00	70 000,00	70 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	0,00	3 000,00	3 000,00
61521	Entretien terrains	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	1 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
65888	Autres	100,00	0,00	0,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>109 100,00</b>	<b>79 000,00</b>	<b>79 000,00</b>
<b>= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>				
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>109 100,00</b>	<b>79 000,00</b>	<b>79 000,00</b>
<b>= a + b + c + d + e</b>				
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</b>	<b>1 658 450,67</b>	<b>1 109 328,46</b>	<b>1 109 328,46</b>
7133	Variat° en-cours de production biens	1 658 450,67	1 109 328,46	1 109 328,46
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 658 450,67</b>	<b>1 109 328,46</b>	<b>1 109 328,46</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 658 450,67</b>	<b>1 109 328,46</b>	<b>1 109 328,46</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 767 550,67</b>	<b>1 188 328,46</b>	<b>1 188 328,46</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>802 101,23</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 990 429,69</b>
--	---------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	<b>Atténuations de charges</b>	0,00	0,00	0,00
70	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	140 000,00	104 420,00	104 420,00
7015	Ventes de terrains aménagés	140 000,00	104 420,00	104 420,00
73	<b>Impôts et taxes</b>	0,00	0,00	0,00
74	<b>Dotations et participations</b>	0,00	1 603 986,38	1 603 986,38
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	1 603 986,38	1 603 986,38
75	<b>Autres produits de gestion courante</b>	100,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	100,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>140 100,00</b>	<b>1 708 406,38</b>	<b>1 708 406,38</b>
<b>(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>				
76	<b>Produits financiers (b)</b>	0,00	0,00	0,00
77	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	607 072,76	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	607 072,76	0,00	0,00
78	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>747 172,76</b>	<b>1 708 406,38</b>	<b>1 708 406,38</b>
<b>= a+b+c+d</b>				
042	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</b>	<b>1 627 450,67</b>	<b>282 023,31</b>	<b>282 023,31</b>
7133	Variat° en-cours de production biens	1 627 450,67	282 023,31	282 023,31
043	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		1 627 450,67	282 023,31	282 023,31
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		2 374 623,43	1 990 429,69	1 990 429,69
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 990 429,69</b>
--	---------------------

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
----------------	-------------	-----------------------------------	----------------------------	----------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	56 285,00	56 285,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	56 285,00	56 285,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	903 251,25	903 251,25
168741	Dettes - Communes membres du GFP	0,00	903 251,25	903 251,25
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	959 536,25	959 536,25
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		0,00	959 536,25	959 536,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	1 627 450,67	282 023,31	282 023,31
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	1 627 450,67	282 023,31	282 023,31
3351	Terrains	1 627 450,67	282 023,31	282 023,31
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		1 627 450,67	282 023,31	282 023,31
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		1 627 450,67	1 241 559,56	1 241 559,56
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 241 559,56</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	37 388,82	0,00	0,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	37 388,82	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>37 388,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>37 388,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 658 450,67	1 109 328,46	1 109 328,46
3351	Terrains	1 658 450,67	1 109 328,46	1 109 328,46
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 658 450,67	1 109 328,46	1 109 328,46
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 658 450,67</b>	<b>1 109 328,46</b>	<b>1 109 328,46</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 695 839,49</b>	<b>1 109 328,46</b>	<b>1 109 328,46</b>
(= Total des recettes réelles et d'ordre)				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>132 231,10</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 241 559,56</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre,  $RI\ 040 = DF\ 042$ .
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre,  $DI\ 041 = RI\ 041$ .
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## BUDGET ZA DES GRAISSIERES

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>80 000,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>80 000,00</b>
6015	Terrains à aménager	70 000,00	70 000,00	70 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	0,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien terrains	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	1 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>830 102,38</b>	<b>830 102,38</b>
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	830 102,38	830 102,38
65888	Autres	100,00	0,00	0,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>80 100,00</b>	<b>910 102,38</b>	<b>910 102,38</b>
<b>= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>				
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>272 048,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	272 048,34	0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>352 148,34</b>	<b>910 102,38</b>	<b>910 102,38</b>
<b>= a + b + c + d + e</b>				
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</b>	<b>1 238 982,19</b>	<b>1 041 001,00</b>	<b>1 041 001,00</b>
7133	Variat° en-cours de production biens	1 238 982,19	1 041 001,00	1 041 001,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 238 982,19</b>	<b>1 041 001,00</b>	<b>1 041 001,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 238 982,19</b>	<b>1 041 001,00</b>	<b>1 041 001,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 591 130,53</b>	<b>1 951 103,38</b>	<b>1 951 103,38</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>794 143,37</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 745 246,75</b>
--	---------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	23 000,00	23 880,00	23 880,00
7015	Ventes de terrains aménagés	23 000,00	23 880,00	23 880,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 855 082,66	1 855 082,66
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	1 855 082,66	1 855 082,66
75	Autres produits de gestion courante	100,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	100,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>23 100,00</b>	<b>1 878 962,66</b>	<b>1 878 962,66</b>
<b>(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>23 100,00</b>	<b>1 878 962,66</b>	<b>1 878 962,66</b>
<b>= a+b+c+d</b>				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 295 982,19	866 284,09	866 284,09
7133	Variat° en-cours de production biens	1 295 982,19	866 284,09	866 284,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 295 982,19</b>	<b>866 284,09</b>	<b>866 284,09</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		1 319 082,19	2 745 246,75	2 745 246,75
<b>DE L'EXERCICE</b>				
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 745 246,75</b>
--	---------------------

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 855 082,66	1 855 082,66
168741	Dettes - Communes membres du GFP	0,00	1 855 082,66	1 855 082,66
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	559 100,47	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	559 100,47	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		559 100,47	1 855 082,66	1 855 082,66
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>559 100,47</b>	<b>1 855 082,66</b>	<b>1 855 082,66</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	1 295 982,19	866 284,09	866 284,09
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	<b>Charges transférées (9)</b>	<b>1 295 982,19</b>	<b>866 284,09</b>	<b>866 284,09</b>
3351	Terrains	1 295 982,19	866 284,09	866 284,09
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 295 982,19</b>	<b>866 284,09</b>	<b>866 284,09</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 855 082,66</b>	<b>2 721 366,75</b>	<b>2 721 366,75</b>
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 721 366,75</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 238 982,19	1 041 001,00	1 041 001,00
3351	Terrains	1 238 982,19	1 041 001,00	1 041 001,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 238 982,19	1 041 001,00	1 041 001,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 238 982,19</b>	<b>1 041 001,00</b>	<b>1 041 001,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>1 238 982,19</b>	<b>1 041 001,00</b>	<b>1 041 001,00</b>
(= Total des recettes réelles et d'ordre)				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>1 680 365,75</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 721 366,75</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## BUDGET ZA DES PACAUX

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>529 000,00</b>	<b>540 000,00</b>	<b>540 000,00</b>
6015	Terrains à aménager	500 000,00	500 000,00	500 000,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	10 000,00	10 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	1 000,00	1 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	0,00	3 000,00	3 000,00
61521	Entretien terrains	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	2 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>1 569 179,34</b>	<b>1 569 179,34</b>
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	1 569 179,34	1 569 179,34
65888	Autres	100,00	0,00	0,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>529 100,00</b>	<b>2 109 179,34</b>	<b>2 109 179,34</b>
<b>= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>				
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>992 299,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6743	Subv. fonct. (versées par groupements)	992 299,74	0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>1 521 399,74</b>	<b>2 109 179,34</b>	<b>2 109 179,34</b>
<b>= a + b + c + d + e</b>				
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>244 385,66</b>	<b>244 385,66</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</b>	<b>2 948 009,21</b>	<b>2 080 622,21</b>	<b>2 080 622,21</b>
7133	Variat° en-cours de production biens	2 948 009,21	2 080 622,21	2 080 622,21
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>2 948 009,21</b>	<b>2 325 007,87</b>	<b>2 325 007,87</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 948 009,21</b>	<b>2 325 007,87</b>	<b>2 325 007,87</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>4 469 408,95</b>	<b>4 434 187,21</b>	<b>4 434 187,21</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>652 358,05</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 086 545,26</b>
--	---------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	170 000,00	121 420,00	121 420,00
7015	Ventes de terrains aménagés	170 000,00	121 420,00	121 420,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	4 064 433,60	4 064 433,60
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	4 064 433,60	4 064 433,60
75	Autres produits de gestion courante	100,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	100,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>170 100,00</b>	<b>4 185 853,60</b>	<b>4 185 853,60</b>
<b>(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>170 100,00</b>	<b>4 185 853,60</b>	<b>4 185 853,60</b>
<b>= a+b+c+d</b>				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	3 307 009,21	900 691,66	900 691,66
7133	Variat° en-cours de production biens	3 307 009,21	900 691,66	900 691,66

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>3 307 009,21</b>	<b>900 691,66</b>	<b>900 691,66</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>3 477 109,21</b>	<b>5 086 545,26</b>	<b>5 086 545,26</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>5 086 545,26</b>
--	---------------------

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	4 064 433,60	4 064 433,60
168741	Dettes - Communes membres du GFP	0,00	4 064 433,60	4 064 433,60
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	657 149,39	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	657 149,39	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		657 149,39	4 064 433,60	4 064 433,60
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>657 149,39</b>	<b>4 064 433,60</b>	<b>4 064 433,60</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	3 307 009,21	900 691,66	900 691,66
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	3 307 009,21	900 691,66	900 691,66
3351	Terrains	3 307 009,21	900 691,66	900 691,66
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>3 307 009,21</b>	<b>900 691,66</b>	<b>900 691,66</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>3 964 158,60</b>	<b>4 965 125,26</b>	<b>4 965 125,26</b>
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 965 125,26</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	244 385,66	244 385,66
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 948 009,21	2 080 622,21	2 080 622,21
3351	Terrains	2 948 009,21	2 080 622,21	2 080 622,21
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 948 009,21	2 325 007,87	2 325 007,87
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 948 009,21</b>	<b>2 325 007,87</b>	<b>2 325 007,87</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>2 948 009,21</b>	<b>2 325 007,87</b>	<b>2 325 007,87</b>
(= Total des recettes réelles et d'ordre)				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>2 640 117,39</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>4 965 125,26</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## BUDGET ZA DE LA MAURIANNE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>2 236 000,00</b>	<b>1 536 000,00</b>	<b>1 536 000,00</b>
6015	Terrains à aménager	2 200 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	0,00	35 000,00	35 000,00
6188	Autres frais divers	10 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	20 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
65888	Autres	100,00	0,00	0,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>2 236 100,00</b>	<b>1 536 000,00</b>	<b>1 536 000,00</b>
<b>= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>				
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>2 236 100,00</b>	<b>1 536 000,00</b>	<b>1 536 000,00</b>
<b>= a + b + c + d + e</b>				
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>58 819,57</b>	<b>58 819,57</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</b>	<b>5 143,07</b>	<b>5 143,07</b>	<b>5 143,07</b>
7133	Variat° en-cours de production biens	5 143,07	5 143,07	5 143,07
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>5 143,07</b>	<b>63 962,64</b>	<b>63 962,64</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>5 143,07</b>	<b>63 962,64</b>	<b>63 962,64</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>2 241 243,07</b>	<b>1 599 962,64</b>	<b>1 599 962,64</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>49 098,57</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 649 061,21</b>
--	---------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 602 541,64	1 602 541,64
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	1 602 541,64	1 602 541,64
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 602 541,64</b>	<b>1 602 541,64</b>
<b>(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 620,00	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	2 620,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>2 620,00</b>	<b>1 602 541,64</b>	<b>1 602 541,64</b>
<b>= a+b+c+d</b>				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 241 143,07	46 519,57	46 519,57
7133	Variat° en-cours de production biens	2 241 143,07	46 519,57	46 519,57
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 241 143,07</b>	<b>46 519,57</b>	<b>46 519,57</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		2 243 763,07	1 649 061,21	1 649 061,21
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 649 061,21</b>
--	---------------------

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	2 241 143,07	46 519,57	46 519,57
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	2 241 143,07	46 519,57	46 519,57
3351	Terrains	2 241 143,07	46 519,57	46 519,57
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 241 143,07</b>	<b>46 519,57</b>	<b>46 519,57</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>2 241 143,07</b>	<b>46 519,57</b>	<b>46 519,57</b>
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>17 443,07</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>63 962,64</b>
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 253 443,07	0,00	0,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	2 253 443,07	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 253 443,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>2 253 443,07</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	58 819,57	58 819,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	5 143,07	5 143,07	5 143,07
3351	Terrains	5 143,07	5 143,07	5 143,07
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 143,07	63 962,64	63 962,64
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>5 143,07</b>	<b>63 962,64</b>	<b>63 962,64</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>2 258 586,14</b>	<b>63 962,64</b>	<b>63 962,64</b>
(= Total des recettes réelles et d'ordre)				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>63 962,64</b>
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## BUDGET ZA DE PARADIS

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>2 236 000,00</b>	<b>1 553 349,92</b>	<b>1 553 349,92</b>
6015	Terrains à aménager	2 200 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	0,00	35 000,00	35 000,00
6188	Autres frais divers	10 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	20 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	17 349,92	17 349,92
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
65888	Autres	100,00	0,00	0,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>2 236 100,00</b>	<b>1 553 349,92</b>	<b>1 553 349,92</b>
<b>= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>				
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>2 236 100,00</b>	<b>1 553 349,92</b>	<b>1 553 349,92</b>
<b>= a + b + c + d + e</b>				
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</b>	<b>100 597,66</b>	<b>200 909,61</b>	<b>200 909,61</b>
7133	Variat° en-cours de production biens	100 597,66	200 909,61	200 909,61
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>100 597,66</b>	<b>200 909,61</b>	<b>200 909,61</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>100 597,66</b>	<b>200 909,61</b>	<b>200 909,61</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>2 336 697,66</b>	<b>1 754 259,53</b>	<b>1 754 259,53</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>51 327,45</b>
--	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 805 586,98</b>
--	---------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	190 000,00	887 710,00	887 710,00
7015	Ventes de terrains aménagés	190 000,00	887 710,00	887 710,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	817 565,03	817 565,03
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	817 565,03	817 565,03
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>190 000,00</b>	<b>1 705 275,03</b>	<b>1 705 275,03</b>
<b>(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	492,90	0,00	0,00
774	Subventions exceptionnelles	492,90	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>190 492,90</b>	<b>1 705 275,03</b>	<b>1 705 275,03</b>
<b>= a+b+c+d</b>				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 146 597,66	100 311,95	100 311,95
7133	Variat° en-cours de production biens	2 146 597,66	100 311,95	100 311,95
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 146 597,66</b>	<b>100 311,95</b>	<b>100 311,95</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		2 337 090,56	1 805 586,98	1 805 586,98
<b>DE L'EXERCICE</b>				
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 805 586,98</b>
--	---------------------

### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	2 146 597,66	100 311,95	100 311,95
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	2 146 597,66	100 311,95	100 311,95
3351	Terrains	2 146 597,66	100 311,95	100 311,95
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 146 597,66</b>	<b>100 311,95</b>	<b>100 311,95</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>2 146 597,66</b>	<b>100 311,95</b>	<b>100 311,95</b>
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>100 597,66</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>200 909,61</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 146 597,66	0,00	0,00
168741	Dettes - Communes membres du GFP	2 146 597,66	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>2 146 597,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>2 146 597,66</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	100 597,66	200 909,61	200 909,61
3351	Terrains	100 597,66	200 909,61	200 909,61
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		100 597,66	200 909,61	200 909,61
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>100 597,66</b>	<b>200 909,61</b>	<b>200 909,61</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>2 247 195,32</b>	<b>200 909,61</b>	<b>200 909,61</b>
(= Total des recettes réelles et d'ordre)				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>200 909,61</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## BUDGET DU PORT

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>29 500,00</b>	<b>35 500,00</b>	<b>35 500,00</b>
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	500,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6161	Multirisques	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	500,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 500,00	1 500,00
63512	Taxes foncières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	10 000,00	12 000,00	12 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>17 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	17 000,00	20 000,00	20 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	100,00	100,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>46 600,00</b>	<b>55 600,00</b>	<b>55 600,00</b>
<b>= (011 + 012 + 014 + 65)</b>				
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>13 706,56</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	13 706,56	0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>60 306,56</b>	<b>55 600,00</b>	<b>55 600,00</b>
<b>= a + b + c + d + e + f</b>				
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>793,44</b>	<b>1 652,45</b>	<b>1 652,45</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	793,44	1 652,45	1 652,45
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>793,44</b>	<b>1 652,45</b>	<b>1 652,45</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>793,44</b>	<b>1 652,45</b>	<b>1 652,45</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>		<b>61 100,00</b>	<b>57 252,45</b>	<b>57 252,45</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>4 954,85</b>
--	-----------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>62 207,30</b>
---	------------------

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>61 000,00</b>	<b>62 007,30</b>	<b>62 007,30</b>
706	Prestations de services	16 000,00	15 000,00	15 000,00
7083	Locations diverses	45 000,00	47 007,30	47 007,30
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
7588	Autres	100,00	100,00	100,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>61 100,00</b>	<b>62 107,30</b>	<b>62 107,30</b>
<b>(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>				
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	100,00	100,00
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		61 100,00	62 207,30	62 207,30
<b>= a + b + c + d</b>				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>		61 100,00	62 207,30	62 207,30
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>62 207,30</b>
---	------------------

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
2031	Frais d'études	20 000,00	20 000,00	20 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>35 000,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
2128	Aménagement Autres terrains	0,00	20 000,00	20 000,00
2135	Installations générales, agencements	15 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 000,00	0,00	0,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>185 000,00</b>	<b>550 000,00</b>	<b>550 000,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	185 000,00	550 000,00	550 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>240 000,00</b>	<b>590 000,00</b>	<b>590 000,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Total des dépenses financières		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>240 000,00</b>	<b>590 000,00</b>	<b>590 000,00</b>
<b>040</b>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>041</b>	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>240 000,00</b>	<b>590 000,00</b>	<b>590 000,00</b>
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>60 000,00</b>
-----------------------------------	------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>135 166,61</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>785 166,61</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 947,61	0,00	0,00
1068	Autres réserves	7 947,61	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	370 371,53	783 514,16	783 514,16
2763	Créances sur collectivités et établ. pub	370 371,53	783 514,16	783 514,16
<b>Total des recettes financières</b>		<b>378 319,14</b>	<b>783 514,16</b>	<b>783 514,16</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>378 319,14</b>	<b>783 514,16</b>	<b>783 514,16</b>
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	793,44	1 652,45	1 652,45
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	1 404,92	1 404,92
28135	Installations générales, agencements, ..	247,53	247,53	247,53
28188	Autres	545,91	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>793,44</b>	<b>1 652,45</b>	<b>1 652,45</b>
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>793,44</b>	<b>1 652,45</b>	<b>1 652,45</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>379 112,58</b>	<b>785 166,61</b>	<b>785 166,61</b>
(= Total des recettes réelles et d'ordre)				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>785 166,61</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## BUDGET DU GITE

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>30 500,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>26 500,00</b>
60222	Produits d'entretien	1 500,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	2 000,00	2 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	5 000,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	500,00	500,00	500,00
611	Sous-traitance générale	4 000,00	4 000,00	4 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6161	Multirisques	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6168	Autres	500,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	500,00	500,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 000,00	500,00	500,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	40 000,00	40 000,00	40 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	100,00	100,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>70 600,00</b>	<b>66 600,00</b>	<b>66 600,00</b>
<b>= (011 + 012 + 014 + 65)</b>				
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>70 600,00</b>	<b>66 600,00</b>	<b>66 600,00</b>
<b>= a + b + c + d + e + f</b>				
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>56 325,24</b>	<b>56 325,18</b>	<b>56 325,18</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	56 325,24	56 325,18	56 325,18
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>56 325,24</b>	<b>56 325,18</b>	<b>56 325,18</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>56 325,24</b>	<b>56 325,18</b>	<b>56 325,18</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE</b>		<b>126 925,24</b>	<b>122 925,18</b>	<b>122 925,18</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>176 640,09</b>
--	-------------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>				<b>299 565,27</b>

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	228 563,70	296 621,53	296 621,53
706	Prestations de services	228 563,70	296 621,53	296 621,53
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		<b>228 563,70</b>	<b>296 621,53</b>	<b>296 621,53</b>
<b>(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>				

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	200,00	200,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	100,00	100,00
778	Autres produits exceptionnels	1 000,00	100,00	100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>229 563,70</b>	<b>296 821,53</b>	<b>296 821,53</b>
<b>= a + b + c + d</b>				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	10 723,06	2 743,74	2 743,74
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	10 723,06	2 743,74	2 743,74
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>10 723,06</b>	<b>2 743,74</b>	<b>2 743,74</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION</b>		<b>240 286,76</b>	<b>299 565,27</b>	<b>299 565,27</b>
<b>DE L'EXERCICE</b>				
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>299 565,27</b>
---	-------------------

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	110 000,00	90 000,00	90 000,00
2135	Installations générales, agencements	55 000,00	45 000,00	45 000,00
2181	Installat° générales, agencements	55 000,00	45 000,00	45 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	242 664,13	302 396,52	302 396,52
2313	Constructions	242 664,13	302 396,52	302 396,52
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>352 664,13</b>	<b>392 396,52</b>	<b>392 396,52</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>352 664,13</b>	<b>392 396,52</b>	<b>392 396,52</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	10 723,06	2 743,74	2 743,74
	Reprises sur autofinancement antérieur	10 723,06	2 743,74	2 743,74
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	8 803,06	2 267,91	2 267,91
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	1 920,00	320,00	320,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	0,00	155,83	155,83
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>10 723,06</b>	<b>2 743,74</b>	<b>2 743,74</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>363 387,19</b>	<b>395 140,26</b>	<b>395 140,26</b>
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>10 000,00</b>
-----------------------------------	------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>405 140,26</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	56 325,24	56 325,18	56 325,18
28131	Bâtiments	39 179,53	39 179,53	39 179,53
28135	Installations générales, agencements, ..	7 853,10	7 853,10	7 853,10
28181	Installations générales, agencements	9 292,61	9 292,55	9 292,55
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>56 325,24</b>	<b>56 325,18</b>	<b>56 325,18</b>
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>56 325,24</b>	<b>56 325,18</b>	<b>56 325,18</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>56 325,24</b>	<b>56 325,18</b>	<b>56 325,18</b>
(= Total des recettes réelles et d'ordre)				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>348 815,08</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>405 140,26</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## BUDGET OFFICE DE TOURISME

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>62 275,00</b>	<b>56 000,00</b>	<b>56 000,00</b>
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	10 000,00	5 000,00	5 000,00
60622	Carburants	3 000,00	1 500,00	1 500,00
60623	Alimentation	1 000,00	500,00	500,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 000,00	10 000,00	10 000,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	500,00	500,00
6161	Multirisques	1 000,00	500,00	500,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00	500,00	500,00
6233	Foires et expositions	15 000,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6238	Divers	0,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	775,00	1 000,00	1 000,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>	<b>40 000,00</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	40 000,00	40 000,00	40 000,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	20 000,00	0,00	0,00
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b>		<b>122 275,00</b>	<b>96 000,00</b>	<b>96 000,00</b>
<b>= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)</b>				
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>122 275,00</b>	<b>96 000,00</b>	<b>96 000,00</b>
<b>= a + b + c + d + e</b>				
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)</b>	<b>11 595,91</b>	<b>18 203,91</b>	<b>18 203,91</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	11 595,91	18 203,91	18 203,91
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>11 595,91</b>	<b>18 203,91</b>	<b>18 203,91</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>11 595,91</b>	<b>18 203,91</b>	<b>18 203,91</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>133 870,91</b>	<b>114 203,91</b>	<b>114 203,91</b>
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>			<b>164 208,27</b>
				=
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>278 412,18</b>

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7018	Autres ventes de produits finis	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b>		10 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013</b>				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	223 741,80	268 412,18	268 412,18
774	Subventions exceptionnelles	223 741,80	268 412,18	268 412,18
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		233 741,80	278 412,18	278 412,18
<b>= a+b+c+d</b>				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b>		233 741,80	278 412,18	278 412,18
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>278 412,18</b>
--	-------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
2051	Concessions, droits similaires	40 000,00	40 000,00	40 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	15 000,00	50 000,00	50 000,00
2182	Matériel de transport	5 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2184	Mobilier	0,00	40 000,00	40 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>55 000,00</b>	<b>90 000,00</b>	<b>90 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>55 000,00</b>	<b>90 000,00</b>	<b>90 000,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>55 000,00</b>	<b>90 000,00</b>	<b>90 000,00</b>
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)				

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (11)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>45 069,93</b>
---	------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>135 069,93</b>
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	<b>13 000,00</b>	<b>8 000,00</b>	<b>8 000,00</b>
1322	Subv. non transf. Régions	8 000,00	8 000,00	8 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	5 000,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>13 000,00</b>	<b>8 000,00</b>	<b>8 000,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>138</b>	<b>Autres subvent° invest. non transf.</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>91 569,93</b>	<b>108 866,02</b>	<b>108 866,02</b>
276351	Créance GFP de rattachement	91 569,93	108 866,02	108 866,02
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>91 569,93</b>	<b>108 866,02</b>	<b>108 866,02</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>104 569,93</b>	<b>116 866,02</b>	<b>116 866,02</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la sect° de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)</b>	<b>11 595,91</b>	<b>18 203,91</b>	<b>18 203,91</b>
28051	Concessions et droits similaires	2 102,40	8 710,40	8 710,40
28182	Matériel de transport	9 493,51	9 493,51	9 493,51
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>11 595,91</b>	<b>18 203,91</b>	<b>18 203,91</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>11 595,91</b>	<b>18 203,91</b>	<b>18 203,91</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b>		<b>116 165,84</b>	<b>135 069,93</b>	<b>135 069,93</b>
(= Total des recettes réelles et d'ordre)				

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
				+
			<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
				=
			<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>135 069,93</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).